

L'Encombrement des petites classes

La question très débattue de l'âge scolaire demeure à l'étude. Nous avons déjà signalé ici dans le temps la prétention accréditée d'un médecin de Québec qui affirmait que l'envoi à l'école d'un enfant de moins de sept ans était prématuré. Le Dr Jobin disait, en somme, que avant l'âge de sept ans, l'enfant n'est pas suffisamment formé ni physiquement ni intellectuellement pour bénéficier du programme d'études primaires auquel on l'astreint avant le temps. Il ajoutait en outre que l'envoi à l'école d'enfants trop jeunes pouvait avoir de graves conséquences sur la santé. La prématurité des tout petits expose plus sérieusement à contracter certaines maladies de l'enfance; la faiblesse de l'enfant encore insuffisamment développé le livre plus qu'un autre à ces sortes d'accidents. Une autre conséquence de l'envoi prématuré à l'école est l'encombrement des classes des commençants. Cet encombrement, en s'aggravant, vient compliquer sérieusement le problème posé à nos Commissions Scolaires et qui est celui de trouver le local suffisant pour loger tous les élèves. Le Dr Jobin proposait au Conseil de l'Instruction Publique d'amender la loi et de décréter que l'âge scolaire doit être celui de sept ans au lieu de cinq.

Cette opinion du Dr Jobin a soulevé, comme bien l'on pense, beaucoup de discussion. Certains critiques se sont lancés dans des considérations pour le moins inattendues. Le fait est que nos Commissions Scolaires, du moins celles des grands centres comme Québec et Montréal, ont considéré la question très sérieusement, et ont pris la peine de faire une enquête pour savoir jusqu'à quel point les faits donnaient raison ou donnaient tort à la prétention émise par le Dr Jobin.

Nous avons déjà publié le résultat d'une première constatation faite par les enquêteurs de la Commission scolaire de la ville de Québec. Cette constatation était loin de donner tort au Dr Jobin. La question également agitée à Montréal vient de provoquer au sein de la Commission de la Métropole une étude pour le moins très intéressante. Là comme à Québec, on a voulu procéder avec prudence et se renseigner sur cette question très débattue de l'âge scolaire. On a donc chargé les visiteurs des écoles de faire enquête et de renseigner la Commission Scolaire de Montréal sur les faits constatés. Le résultat vient d'être soumis aux membres du district Centre de la commission des écoles catholiques de Montréal. Or il apparaît que là comme à Québec l'envoi à l'école d'enfants trop jeunes ne produit rien de bon. Non seulement il encombre inutilement les écoles, mais il est en plus d'aucune utilité pour l'instruction de l'enfant. L'enquête établit que de fait, les enfants envoyés à l'école trop jeunes, doublent leurs classes. On comprend aisément que, en restant deux ans et même trois ans dans la classe des débutants, le pauvre petit n'avance guère ses affaires, et que, en plus, il prend, de toute évidence, la place d'un autre. De là s'expliquent et la pénurie de local et l'encombrement des petites classes.

Du rapport présenté par les visiteurs à la commission de Montréal, district Centre, nous relevons les constatations suivantes. Au cours de l'année scolaire 1924-25, seize pour cent des élèves du district Centre ont doublé leur classe. Au cours de cette année, 25% ont doublé leur classe, soit une augmentation de 9%. Ce qui est très grave, il arrive que dans certaines classes, 40 à 60% des élèves doublent leur classe.

Et le rapport des enquêteurs explique ce fait grave et regrettable en déclarant que: "La raison la plus plausible pour ces chiffres est que les enfants entrent trop jeunes à l'école. En entrant trop jeunes à l'école, ils ne se trouvent pas suffisamment préparés et par conséquent il n'est pas surprenant qu'ils doublent leur classe. Cependant la loi scolaire permet à un enfant de cinq ans d'entrer à l'école et la commission doit suivre la loi scolaire."

Voilà donc une opinion très claire exprimée par des gens qui ont pris la peine de se renseigner. Le rapport va plus avant encore, et il est singulier de voir comme la conclusion des enquêteurs de Montréal se rapproche de celle du Dr Jobin: — Cependant, continue le rapport, on fait remarquer qu'un enfant n'est supposé avoir l'âge de raison qu'à l'âge de sept ans. S'il ne l'a qu'à cet âge, il ne doit pas entrer à l'école à cinq ans et commencer à étudier, alors qu'il n'a pas encore atteint l'âge de raison."

Ceci nous paraît bien évident. Sans doute qu'il faut toujours faire la réserve en ce qui concerne les écoles maternelles, ou si l'on préfère pré-scolaires. Mais ces refuges spéciaux consacrés à l'intention des tout petits sont encore peu nombreux, et sont loin d'exister partout. Au reste ce ne sont pas des lieux d'étude proprement dits; ce sont plutôt des adjutants destinés à venir en aide aux mères de familles qui ne peuvent réellement pas accomplir la tâche sacrée qui leur est dévolue. Jusqu'à l'âge de plein épanouissement de l'enfant, la véritable école maternelle est auprès de la mère, et nulle part ailleurs. Quand on peut y suppléer par des établissements appropriés, tant mieux. Mais nous restons avec le Dr Jobin pour penser que, à défaut d'école maternelle, et d'école maternelle organisée comme il convient, il n'est non seulement d'aucun profit d'envoyer l'enfant à l'école avant sept ans, mais que cela est, en plus, dangereux.

Au reste, le rapport présenté par le visiteur officiel de nos écoles aux Trois-Rivières constate que nous souffrons du même mal ici, et qu'il se trouve dans les petites classes des enfants trop jeunes pour y être avec profit.

Toute cette question d'âge scolaire est donc très intéressante puisqu'elle concerne tous ceux qui ont charge de famille. Notre propre Commission Scolaire se préoccupe, comme partout, de répondre aux besoins de la situation et de pourvoir d'un local suffisant le petit monde de nos écoles.

Si donc, par le seul fait d'un amendement approprié à la loi, on devait réussir à améliorer la situation, nous souhaiterions que cet amendement soit apporté sans délai.

Joseph Barnard.

Tribune Ecclésiastique

A PROPOS DE "MINUIT! CHRETIENS!"

Trois-Rivières, 6 janvier 1926
M. Joseph Barnard, Avocat,
Rédacteur du "Bien Public".
Bien cher Monsieur Barnard,
Au moment où je me disposais à faire paraître dans le "Bien Public", à la demande même de Mgr l'Evêque et au nom de la Commission Musicale Diocésaine, certaines considérations sur la Musique Sacrée en général et contre "Minuit! Chrétiens!" en particulier, j'ai aperçu dans le numéro du 29 décembre, sous votre signature, un article intitulé "La Messe de Minuit", lequel pouvait laisser entendre que la disparition de "Minuit! Chrétiens!" constituerait une véritable perte pour la Liturgie de Noël.

De peur que certains lecteurs n'aient été tentés de voir dans vos conclusions, une désapprobation

publique de la conduite du Maître de chapelle de la Cathédrale—ce qui serait faire injure à votre haute courtoisie; de peur, par contre, qu'on ne soit porté à voir, dans ce qui paraîtra prochainement, une sorte de réplique, à votre adresse personnelle,—ce qui serait un outrage à ma considération pour vous, je crois prudent d'ajouter à votre bel et éloquent article, quelques lignes, destinées surtout à faire voir que le "Bien Public" n'est pas en contradiction avec lui-même.

Cette question de réforme de chant sacré est, assurément, bien délicate, et je comprends fort bien que le sacrifice qu'elle demande de telle ou telle mélodie aimée du peuple puisse à certaines heures paraître cruel.

Aussi, malgré le haut contrôle

(Suite à la page 3)

A Travers le Monde

Nouveau bon film

Pierre L'Ermite après avoir travaillé tout l'été à un nouveau livre intitulé "La femme aux yeux fermés", vient d'en tirer un nouveau film qui sera très vite exécuté et représenté. Il en a déjà un bien célèbre: "Comment j'ai tué mon enfant". Il affirme crânement que ce sont autant de bombes lancées chez l'adversaire.

Les badauds vont cependant le blâmer de son activité!

Daily American Tribune

Le seul journal quotidien catholique de langue anglaise aux Etats-Unis vient de franchir heureusement une crise financière, grâce à des souscriptions à un nouveau capital. Plusieurs personnes qui n'avaient jamais songé à encourager la "Tribune" comprennent leur négligence devant le danger et font leur possible pour remédier au mal causé par leur indifférence.

L'administration a reçu plusieurs lettres fort encourageantes. Les raisons d'être d'un quotidien catholique de langue anglaise aux Etats-Unis valent aussi pour les quotidiens catholiques de langue française du Canada français. A côté des organes régionaux il faut de grosses batteries quotidiennes.

La prospérité de la bonne presse est en proportion de la diminution de l'apathie et de la négligence chez les catholiques.

Belle initiative

A sa prochaine session, le gouvernement d'Ontario va probablement faire adopter des mesures législatives pour enrayer la circulation des mauvais livres, des mauvais romans surtout.

Certains souhaitent que le gouvernement n'oublie pas de passer la vadrouille chez les vendeurs de magazines obscènes, venant des Etats-Unis, pour la plupart. C'est par millions dit-on qu'ils traversent la frontière.

Hérétique

La presse ontarienne anglaise publie assez fréquemment des ar-

ticles pour légitimer l'origine de la religion anglicane. On ose même soutenir qu'elle peut se réclamer du titre de religion "catholique et romaine", tout comme le catholicisme.

Un retour sur la réponse du petit catéchisme qui traite de la "catholicité de l'Eglise" aura vite fait voir le ridicule des prétentions protestantes.

L'anglicanisme ne remonte qu'à Henri VIII, roi d'Angleterre. De romain il n'en a pas même l'ombre, puisqu'il a rompu totalement et définitivement par les sottises du même Henri VIII et la complaisance d'un parlement qu'il maniait à sa guise et selon sa passion.

Les cardinaux

Il sera certainement intéressant d'apprendre comment se répartissent par nation les princes de l'Eglise, au moment où le Collège des Cardinaux est presque au complet.

Il y a actuellement trente-cinq cardinaux italiens, quatre allemands, deux anglais, deux autrichiens, un belge, un brésilien, six espagnols, quatre américains du nord, sept français, un hollandais, un hongrois, un irlandais, deux polonais, un portugais et un tchécoslovaque.

La cause de Pie X

L'Osservatore Romano, de Rome, rapporte sans cesse de nouvelles supplications demandant la béatification du Pape Pie X. Les dernières émanent d'évêques irlandais et italiens; d'évêques des Indes hollandaises. Cette dernière supplique porte la signature du délégué apostolique d'Afrique sud, Mgr Gijswijk.

Légat papal à Chicago

On annonce de Rome que le pape nommera probablement le cardinal Sincero pour président du congrès eucharistique de Chicago en juin prochain.

Ce cardinal est du titre de Saint-Georges. Il est très aimé des étudiants canadiens à Rome.

Barthélemy Vimont

LES CANADIENS-FRANÇAIS DE L'ALBERTA S'UNISSENT

(De l'Union d'Edmonton)

Le dimanche 13 décembre, 400 délégués Canadiens-Français venus de tous les points de l'Alberta, sur l'invitation du Cercle Jeanne d'Arc d'Edmonton, se réunissaient dans la grande salle de l'Hôtel MacDonald de cette ville, sous la présidence de M. Alex. Lefort, dans le but de jeter les bases d'une Fédération des forces françaises de l'Alberta.

On remarquait au premier rang de l'assemblée: Mgr M. Pilon, P. D. P. E. Lessard (Sénateur); Rév. Père Tavernier, O. M. I.; G. Bugnet, (rédacteur en chef de l'Union); Rév. Père Fidèle, directeur des élèves—Collège Français; T. St-Arnaud, M. P. P.; Henri Lacerte, Président, Association d'Education des C.-F. du Manitoba; M. l'abbé A. Bernier; R. P. d'Orsommens, S. J., recteur du Collège des Jésuites; J. W. Pigeon, Grand Chevalier, Conseil LaVendrye; Dr J. J. Trudel—Winnipeg; W. A. Fournier—Winnipeg; Rév. P. C. Falher, O. M. I.; L. A. Giroux, M. L. A.; Alex. Lefort, président du Cercle Jeanne d'Arc, un grand nombre de membres du clergé tant séculier que régulier, et des représentants de toutes les paroisses.

Après de nombreux et intéressants discours, l'assemblée vota les résolutions suivantes:

1o—Que soit élu un comité provisoire composé de 20 membres.

2o—Qu'un congrès national soit convoqué dès qu'il sera possible, et qu'en attendant le comité provisoire ait pleins pouvoirs d'agir au nom de la présente assemblée.

3o—Que l'on procède immédiatement à l'élection des membres du comité provisoire, un par un.

Et alors furent élus membres du comité provisoire, dans l'ordre suivant:

M. et M. Pilon, membre honoraire

Londres, 12. — La "Land and Nation's League", dont M. Lloyd George est le président, a publié une déclaration ridiculisant la nouvelle que l'ancien premier viserait à constituer un parti du centre aux Communes. Aux termes de cette déclaration, l'objet poursuivi par M. Lloyd George est de rallier d'un bout à l'autre du pays, le parti libéral à son idée de la nationalisation des terres. Une grande convention libérale aura lieu à ce sujet vers le milieu de février.

re, Dr J. E. Amyot, Olivier Lachance, J.-A. Rioux, C.-E. Gariépy, H. de Savoye, Auguste Forget, Alex. Lefort, J.-A. Cantin, Geo. Bugnet, R. P. d'Orsommens, Horace Montpétil, Landas Jolp, Dr J. H. Riopel, Louis Normandeau, H. E. Patenaude, Dr A. Blais, Mlle Yvonne Sylvestre, J.-A. Boisvert, J.-A. McNeil, J.-M. Déchéne.

Enfin sur une proposition de M. A. Boileau adoptée à l'unanimité, on décida d'ajouter aux 20 membres élus un délégué de chacune des paroisses non représentées, lequel délégué aura plein droit de faire partie du comité provisoire.

Mgr Pilon a été chargé de convoquer la première réunion du comité provisoire élu. Sa Grandeur Mgr O'Leary, approché par le P. d'Orsommens et M. l'abbé Bernier a déclaré qu'il se ferait un plaisir de nommer un chapelain provisoire pour le comité et un chapelain de l'association lorsque celle-ci serait définitivement organisée.—S. I. C.

LLOYD GEORGE FONDERAIT UN PARTI DU CENTRE

LE TRAVAIL DU DIMANCHE

COMMUNICATION IMPORTANTE DE LA LIGUE DU DIMANCHE

La situation à Jonquières et à Kénogami.—Déclaration des curés et du gérant de la Cie Price. Pourquoi n'en est-il pas ainsi ailleurs?

On se rappelle qu'à la demande des autorités religieuses et de la Ligue du Dimanche, le premier ministre de la province, l'hon. M. Taschereau, est intervenu en 1924 auprès de la Compagnie Price et a obtenu qu'elle établit dans ses usines le repos complet du dimanche, de minuit à minuit.

Ce régime est impossible, disaient plusieurs; il ne restera pas longtemps en vigueur. Nous sommes heureux de pouvoir porter aujourd'hui à la connaissance du public deux documents de première valeur. C'est l'expérience non de quelques jours ou de quelques mois seulement qu'ils nous apportent, mais de toute une année. Qu'on les lise attentivement.

Déclaration des curés de Jonquières et de Kénogami

Nous, soussignés, curés de Jonquières et de Kénogami, déclarons et certifions ce qui suit.

1o—Depuis près d'une année que les usines à papier de la Compagnie "Price Bros. and Co. Ltd." dans nos paroisses respectives, ne font aucune fabrication de papier, de pulpe chimique ou mécanique, le dimanche, de minuit à minuit, le tout en conformité avec la loi religieuse et civile.

2o—On ne travaille le dimanche que pour des réparations que l'on dit être urgentes.

3o—Tous nos ouvriers catholiques sont pleinement satisfaits et heureux d'avoir obtenu ce régime du repos de minuit à minuit le dimanche.

4o—Tous d'ailleurs avaient signé pour obtenir cet avantage de respecter le jour du Seigneur comme le réclament leur conscience de catholiques.

5o—Nous sommes aussi en état de dire que ceux qui ne partagent pas nos croyances, sont contents de ce régime, et à maintes reprises, les autorités de la Price Bros. nous ont déclaré formellement que ce régime du repos dominical, de minuit à minuit, allait à merveille, et donnait satisfaction pleine et entière à tous points de vue.

6o—A Jonquières et à Kénogami nous, nous tenons à garder l'observance intégrale du dimanche; nous l'avons et nous le mettrons tout en oeuvre pour le garder.

En nous avons signé, la présente déclaration, ce 15e jour de décembre 1925.

C. R. Tremblay, ptre.
Curé de Jonquières
Joseph Lapointe, ptre.
Curé de Kénogami
Déclaration du gérant de la Cie Price.

January the 4th, 1925
To the Rev. Father Joseph Lapointe Parish Priest,
Kénogami, P. Q.
Dear Father Lapointe,

In reply to your recent enquiry regarding the Sunday Shutdown of the Jonquiere and Kénogami Paper Mills, we beg to advise you that since January second, 1925, operations at both Mills cease at midnight on Saturday and are resumed on Sunday at midnight. The old schedule was to shut down at 8.00 a. m. on Sunday and resume manufacturing at 7.00 a. m. on Monday.

The change was made at the earnest request of the Roman Catholic Clergy, as well as employees of both Mills, irrespective of creed.

We are pleased to be in a position to say that the new schedule is working to the satisfaction of all concerned.

Yours faithfully,
Price Brothers & Company Ltd.
Signé Edouard Flynn.

Manager.

Ce qui se fait avec succès, au contentement des patrons et des ouvriers, en conformité avec la loi divine et la loi civile, à Kénogami et à Jonquières, ne pourrait-il pas se faire ailleurs à Donnacona, aux Trois-Rivières, à Shawinigan, à Grand-Mère, etc.

C'est tout ce que demande la Ligue du Dimanche; mais forte des droits qu'elle défend, elle entend M. Lloyd George est de rallier d'un bout à l'autre du pays, le parti libéral à son idée de la nationalisation des terres. Une grande convention libérale aura lieu à ce sujet vers le milieu de février.

C. E. Dorion
Président du Comité de Québec de la Ligue du Dimanche.

L'INFORMATION FEDERALE

Lettre du Parlement

(Par notre correspondant spécial.)
Ottawa, 10 janvier 1926.

La première session du quinzième Parlement de la Confédération s'est ouverte cette semaine avec le cérémonial ordinaire, mais les circonstances sont telles cette année que tout l'intérêt s'est porté aux Communes plutôt que sur la procession chamarrée qui conduit et entoure, au Sénat, le représentant de la Couronne venant mettre au travail les délégués de la volonté populaire.

La première chose à faire était de choisir un Président de la Chambre des Communes, et comme on s'y attendait ce fut l'honorable M. Rodolphe Lemieux qui réunit tous les suffrages, sans parler des compliments nombreux qu'on lui a servis de toutes parts. C'est au premier ministre intermédiaire, l'hon. M. Ernest Lapointe qu'il appartenait de proposer le nouvel "Orateur", et il le fit dans les termes les plus appropriés, faisant allusion aux qualités exceptionnelles, au tact exercé, à la grande dignité et à la longue expérience du député de Gaspé, qui a dirigé avec beaucoup de succès les délibérations du Parlement précédent. M. Lemieux, qui écoutait cela à l'autre bout de la Chambre, à côté de M. Henri Bourassa qui venait d'entrer, eut la satisfaction d'entendre ensuite le chef de l'Opposition parler dans le même sens et confirmer les bons sentiments de ses partisans à l'endroit de l'Idéal Président que fait l'hon. M. Lemieux. Deux autres députés, M. Forke, chef des progressistes, et W.-F. Maclean, de Toronto, firent écho au sentiment général, et l'hon. M. Lemieux n'eut plus qu'à se rendre au fauteuil au milieu des applaudissements de tous, escorté cérémonieusement par les hon. MM. Lapointe et Robb (ministre des Finances). Le nouveau Président prononça alors le petit discours suivant:

"Madame, mes chers collègues, permettez-moi de vous remercier du grand honneur que vous me faites de m'élever à la présidence de la Chambre. Inutile de vous dire que dans l'exercice de mes fonctions j'aurai constamment à cœur le maintien des règlements, des traditions des usages, des coutumes légues de temps immémorial par le Parlement des parlements. Je remercie les députés des deux côtés de la Chambre de l'honneur qu'il m'ont conféré. Je mettrai en pratique cette devise que, de la fenêtre de ma chambre, je puis lire sur le socle de la statue de l'hon. Alexander McKenzie: "Le devoir sera ma loi, ma conscience sera mon juge."

La séance fut ensuite ajournée au lendemain, mais avant d'aller plus loin nous voudrions donner au lecteur un aperçu du spectacle qu'elle avait présenté en cette première réunion.

Un peu avant trois heures les députés avaient commencé d'arriver dans la Chambre, où ils se mirent à lier connaissance et à former des groupes animés. Les anciens se retrouvaient avec plaisir et échangeaient des poignées de mains sans faire acception des lignes de partis, le ministre, M. Cardin, par exemple, causant familièrement avec tel conservateur de l'ancien parlement, tandis que M. Drayton faisait de même de l'autre côté de la barrière imaginaire qui sépare les deux partis. Le décorum n'était pas très respecté à ce moment, nombre de députés tournant le dos au fauteuil, d'ailleurs vide, ou s'asseyant sur leurs pupitres pour jaser, et même fumer, plus à l'aise. C'est dans ce brouhaha d'allées et venues qu'un nouvel arriviste fit son apparition à un moment donné. De taille moyenne mais vigoureuse, le pas vif et décidé, il arrivait du côté ministériel et se penchait vers les pupitres pour trouver celui qui devait porter son nom. Comme il s'inclinait ainsi l'un des voisins déjà installés tout auprès l'interpella cordialement: "Bonjour, mon cher Bourassa!" Car c'était bien le député de Labelle cherchant son nouveau poste de combat, et celui qui l'accueillait ainsi était son vieil ami Rodolphe Lemieux; attendant la décision de la Chambre sur sa nomination. Une chaude poignée de main fut échangée et M. Bourassa prit son siège sans façon, non sans avoir été présenté tout d'abord à son voisin de pupitre, M. Neil, député de la Colombie-Anglaise, Anglais de naissance et d'allure humoristique et indépendant au dernier Parlement. Pendant le reste de l'attente, un quart d'heure or-

viron, M. Bourassa causa ainsi, l'air gai et plein d'entrain, avec l'hon. M. Lemieux, et c'est là que d'autres "anciens", tel l'hon. M. Lapointe lui serrèrent la main en passant, lorsque l'huissier de la Verge noire fut venu chercher les députés pour rencontrer le substitut de son Excellence "dans la Chambre de l'honorable Sénat", selon la formule consacrée. M. Bourassa suivit alors la procession joyeuse, riant lui-même de bon cœur de quelque badinage entendu, et ceux qui connaissent M. Bourassa savent avec quelle intensité il sait apprécier un bon mot ou une idée juste exprimée devant lui. Ajoutons seulement que ceux qui ne l'avaient pas vu depuis quelques années ont été étonnés de la blancheur de ses cheveux et de sa barbe en pointe soignée, encadrant un visage où la forte régularité de la tête s'allie à la finesse des traits et du regard pour former un ensemble plein de vigueur et de pensée. On pourrait dire que la vie laborieuse qu'a menée M. Bourassa jusqu'à présent a littéralement "sculpté" son visage en traits nobles et virils, qu'allège un peu un entrain confinant parfois à la gaminerie, et dont il n'est peut-être pas tout à fait corrigé. Mais sans doute M. Meighen et le docteur Edwards, le virulent député orangiste de Frontenac, essaieront-ils de lui rendre ce "service" au cours des sessions qui vont suivre.

Ce dernier a même commencé le traitement le lendemain, pendant la séance animée qui a fait suite au Discours du Trône prononcé dans les deux langues par le Gouverneur-général. Contrairement à l'usage, en effet, un fort débat s'est élevé vendredi à la suite de la cérémonie d'ouverture. Ce fut le premier ministre intermédiaire, l'hon. M. Ernest Lapointe, qui déclina la bataille en déposant tout de suite une résolution par laquelle la Chambre était appelée à se prononcer sur l'existence du gouvernement. En d'autres termes, celui-ci voulait savoir tout de suite s'il était soutenu, ou renversé, par le Parlement. Cette démarche hardie, et courageuse, ne faisait pas l'affaire de l'opposition, dirigée par l'hon. M. Meighen, qui voulait prendre lui-même les devants et déposer une "motion de non-confiance" qui revenait au même, mais que le cabinet aurait pu sembler craindre et redouter. En somme c'était une course à qui insérerait la première taloche à l'adversaire. M. Meighen, toujours maître en tactique, a paré le coup de son mieux en soulevant un point d'ordre. Selon lui, le cabinet n'a pas le droit de déposer cette motion sans en donner un avis de 24 heures! Il soumet formellement cette objection de fond au Président, M. Forke, chef des progressistes, en bon papa souriant, s'interpose et suggère qu'on renvoie toute l'affaire à lundi prochain, pour finir la séance aujourd'hui. M. Lapointe insiste sur sa motion et M. Meighen insiste sur son point d'ordre. La situation se tend de plus en plus, le chahut va s'élever, lorsqu'on voit tout à coup se lever M. Bourassa, à son siège situé vers l'extrémité de la première rangée de droite. La curiosité est vive et un profond silence se fait. Le député de Labelle parle sur le ton souriant et familier, s'excusant presque de se mêler au "fendage de cheveux en quatre" dit-il, dont ces messieurs des deux partis ont une science si profonde. Il sympathise avec les ministres, ou ce qui reste du cabinet, qui vraiment, dit-il, invitent l'attaque par la faiblesse de leur ensemble; et d'autre part, il sympathise avec l'opposition, qui voudrait tellement se voir au pouvoir sans y avoir plus de droit que les autres." Pour moi, ajoute M. Bourassa, qui représente la tête, le cœur et la queue de mon parti, je trouve que l'hon. M. Forke a raison et que cette tempête dans un verre d'eau devrait être ajournée à lundi prochain, pour donner le temps de reprendre leurs sens, à ceux qui en ont besoin." Il propose donc l'ajournement du débat, mais M. Meighen l'attendait là. "M. le Président, dit-il avec une aisance un peu railleuse, je n'ai pas à vous rappeler qu'un point d'ordre ne peut pas s'ajourner." Ce qui était exact, car sur un point d'ordre le Président peut seul statuer et personne ne peut lui forcer la main. Mais le docteur Edwards, ne pouvait manquer si belle occasion de montrer les dents au député de Labelle et il se leva vivement: "Mr

(Suite à la page 8)

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

ST-BARNABE

Marguillier

Le 28 décembre, M. Hormidas Gargé a été élu unanimement marguillier en remplacement de M. Maxime Carboneau, sortant de charge.

Les autres marguilliers sont: MM. Georges Deschênes et Edmond Lacombe.

Route régionale

Les municipalités d'Yamachiche, de St-Barnabé et de Charette ont adressé aux Honorables Ministres de l'Agriculture et de la Voirie et à M. le Député Edgar Guillemette des résolutions demandant que le grand chemin de communication entre les stations de Charette et d'Yamachiche et rejoignant la route Mont-Royal-Québec, soit désormais entretenu aux frais du Département de la Voirie.

L'importance de ce chemin a été déjà reconnue par l'Honorable J.-L. Perron et MM. les députés feu L.-B. Riard et E. Guillemette ont inscrit cette question à leur programme électoral. Les municipalités intéressées ont donc droit d'attendre une réponse favorable à leur demande.

Mariages

Depuis la nouvelle année, plusieurs mariages ont eu lieu.

Le 3 janvier, M. Freddy Matteau peintre-ménager, unissait sa destinée à Dame Joséphine Milot, veuve de feu Alfred Gélinas.

Le même jour, M. Elphège Matheu épousait Mlle Anna Marouillet. MM. Evariste Matteau et Rodrigue Marouillet accompagnaient les époux et la bénédiction nuptiale fut donnée par Mgr le curé L.-Eug. Duguay, P. D.

Le 5, en présence d'une assistance nombreuse de parents et d'amis étaient célébrés trois autres mariages: MM. Omer Laverger avec Mlle Marie-Ange Boisvert; M. Léo Bourassa avec Mlle Gracia Laverger; M. Joseph-Aimé Guillemette avec Mlle Yvette Dufresne.

Le premier mariage fut béni par M. le vicaire R. Lamy, le second par Mgr le Curé et le troisième par M. l'abbé E. Héroux, curé de St-Stanislas, oncle du marié.

M. Omer Laverger, cultivateur ira demeurer à Yamachiche, et M. Joseph-Aimé Guillemette, marchand-tailleur à St-Cyrille de Wendover.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Décès

Le 24 décembre, au milieu d'un nombre considérable de parents et d'amis, eurent lieu les funérailles

solennelles de Dame Florida Gélinas, épouse de M. Oscar Diamond. Cette jeune épouse tendrement aimée est décédée à l'âge de 29 ans et elle laisse, outre son époux éprouvé, trois jeunes enfants. Nos sympathies à la famille.

—Le Jour de Noël, après une courte maladie, est décédée à l'âge de 62 ans, M. Pierre-Joseph Gélinas, époux de Dame Anne Gélinas, l'un des citoyens les plus marquants de la paroisse.

M. Pierre Gélinas avait reçu à plusieurs reprises des marques d'estime et de confiance de ses coparissiens: il a été successivement conseiller municipal et maire, commissaire d'école et président de la Commission Scolaire. A sa mort, il occupait l'importante fonction de Président du grand magasin coopératif, l'Union Commerciale de la Paroisse de St-Barnabé.

Ses funérailles très imposantes eurent lieu le 28 décembre au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis de la paroisse et des localités voisines.

La levée du corps fut présidée et le service célébré par Mgr le curé L.-Eug. Duguay, P. D., assisté de MM. les abbés D. Gélinas, curé d'Charette et R. Lamy vicaire.

La chorale était sous la maîtrise de M. le notaire A.-A. Gélinas et au cours de la sainte messe des motets funèbres furent chantés par MM. Antonio Héroux, et Elphège Matheu, neveu du défunt.

Le deuil était conduit par MM. Eugène, Joseph, Armand, Léo et

Emile Gélinas, ses fils; MM. Adélard Gélinas, de St-Grégoire et Origène Gélinas, ses gendres; MM. Evariste, Evariste-Ant. Gélinas, Josué-Ant. Gélinas, Alfred Gélinas, Denis Gélinas, Hector-O. Gélinas ses cousins. Portait la croix: M. Joseph Gélinas, ses fils.

Les porteurs étaient ses beaux-frères: MM. Théophile, Thomas, Adolphe, Philippe, Hector-O. Gélinas, Théodore Gélinas, Evariste Matteau et Pierre-E. Gélinas.

La collecte fut faite par MM. Evariste Matteau et Théodore Gélinas. Le défunt laisse, outre son épouse Dame Anne Gélinas, plusieurs enfants: Mme Adélard Gélinas, née Eva Gélinas, de St-Grégoire; MM. Joseph et Eugène Gélinas, de Charette; Mme Origène Gélinas, née Elodia, Armand, Rosa, Léo, Bella et Emile Gélinas.

Lui survivent encore: 14 petits-enfants et deux sœurs: Mme Sévère Gélinas, de Ste-Flore et Mme Evariste Matteau de St-Barnabé. Assistaient aux funérailles les avec leurs élèves du Pensionnat et de l'Externat.

Dans le long défilé qui faisait suite au corbillard, nous avons remarqué: MM. Adélard, Théophile et Léo Gélinas, de St-Grégoire de Nicolet; M. et Mme Thomas Gélinas, et Henri Guillemette de St-Boniface; MM. Adolphe, Pierre et

Philippe Gélinas, de St-Gérard; M. Fidèle Rivard, de Grand-Mère; MM. Evariste Gélinas et Joseph Matteau, de Shawinigan; P. S.; MM. Adam Guillemette, maire de St-Sévère; Victorin Guillemette, Josaphat, Alfred Marcouillet et Rosario Guillemette, de St-Sévère; MM. Nestor Bourassa, maire de St-Barnabé, Philippe Guillemette, gérant, Paul Diamond, Adzaca Gélinas et une foule d'autres.

Nous offrons nos plus vives condoléances à la famille si vivement éprouvée.

La Survivance Franco-Canadienne

Nos frères de l'Ouest Canadien en visite dans la Province de Québec ont reçu partout un accueil des plus chaleureux.

An nombre de ces voyageurs patriotes, la paroisse de St-Barnabé avait l'honneur de compter un de ses fils établi au Manitoba depuis environ 40 ans. Nous sommes heureux de présenter aux lecteurs du "Bien Public" en cette paroisse M. et Mme Odilon Desautniers, riche marchand de Ste-Elisabeth, Manitoba. Après avoir salué à Montréal leur cousin, le Révérend Père Lorenzo Gélinas, S. S. S. M. et Mme Odilon Desautniers devenaient au Jour de l'An les hôtes de M. Ludger Gélinas, leur oncle et visitaient d'autres parents, entre autres, Mme Carolus Marcouillet, de Charette.

M. O. Desautniers est dit très heureux de revoir sa paroisse natale et même la maison paternelle dans le Rang St-Joseph où demeure M. Théodore-N. Gélinas.

M. Desautniers a donné à M. Ludger Gélinas d'excellentes nouvelles de ses deux fils: l'un, Léo Gélinas, est commis à son magasin, l'autre, M. Clodomir Gélinas est gérant de la "St-Pierre Trading Co. Limited" et il demeure à Otterburne, Manitoba.

M. O. Desautniers est propriétaire et chef d'une importante maison de commerce au Manitoba. Son vieux père, M. Maxime Desautniers, né en cette paroisse en 1810, porte allègrement ses 86 ans et espère vivre 100 ans sous le climat élément du Manitoba. M. Maxime Desautniers avait épousé Dame Victoria Gélinas, et après avoir habité quelques temps St-Boniface de Shawinigan, il alla s'établir vers 1881 à St-Pierre du Manitoba, dont il fut un des premiers colons.

Il amenait avec lui trois jeunes enfants: Adrien, Josaphat et Odilon auxquels vinrent s'ajouter sept autres au Manitoba.

Neuf de ses enfants sont mariés et une fille s'est consacrée à Dieu chez les Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie.

M. Maxime Desautniers est devenu le patriarche de sa famille qui compte 45 petits-enfants.

Dans Québec, cela s'appelle la revanche des berceaux et dans l'Ouest la Survivance Franco-Canadienne.

Mme Odilon Desautniers est originaire de Berthier par ses parents et elle a le bonheur de posséder au Manitoba sa grand-mère âgée de 94 ans.

Avec nos félicitations, nous souhaitons à M. et Mme Desautniers un séjour des plus agréables au milieu de nous.

Statistiques

Les statistiques pour l'année 1925 accusent, 22 sépultures, 13 mariages et 71 baptêmes.

Sépulture

Le 3 janvier est décédé Sieur Charles Bouchard, rentier, domicilié en cette paroisse. Ses funérailles ont eu lieu le 5 courant et son corps sera inhumé à Fall-River, Mass.

Un morceau de fromage Camembert est parfait pour la fin du repas.
En vente chez
ULD. CARIGNAN
Agent pour les liqueurs
Christin
22, BADEAUX
Phone 122 et 1749

SCIES
SIMONDS
Coupeaux
Machines

ST-GERARD-DES-LAURENTIDES

Mariage

Le 4 janvier, a été béni le mariage de M. Alphonse Héard de Shawinigan et de Mlle Diana Berthiaume de cette paroisse. La cérémonie fut de 1ère classe et il y eut grand-messe à cette occasion. M. Lignori Berthiaume, maire de la paroisse servait de témoin à sa fille et M. Denis Héard à son frère. Le chant et la musique furent faits par les parents et les amis des époux.

Election de marguillier

C'est M. Albert Hill qui a été élu marguillier à l'unanimité de l'assemblée pour remplacer M. Narcisse Beaulieu sortant de charge. C'est M. Beaulieu qui a proposé et c'est M. Dolphis Bourassa qui a secondé.

Castor

M. Urbain Duchesne a eu l'heureuse chance de prendre au piège un castor de 65 livres.

GENTILLY

Mills Marguerite et Concorde Tourigny, Maurice Tourigny, ingénieur des Trois-Rivières étaient ces jours derniers les hôtes de M. Arthur Tourigny.

M. et Mme A. Fréchette de Princeville, Mlle-Jeanne Tourigny et L. de Gonzague Tourigny, emp. au bureau de la librairie Beauchemin, Montréal, ont passé le jour de l'an chez le notaire J.-L. Tourigny.

M. et Mme Réal Fugère des Trois-Rivières sont actuellement chez M. David Leblanc.

Mlle Lucie Gendron, de Deschambault, est chez sa cousine Mlle Elmina Tellier.

M. Raoul Baril, dentiste, à Montmagny a passé le jour de l'an chez son père M. Ernest Baril.

M. Evariste Schelling après quelques jours passés chez son

père M. Achille Schelling est retourné à Montréal reprendre son cours d'enseignement.

M. Donat Gaudet, de Mont-Réal, était chez son père M. Jos. Gaudet à l'occasion des fêtes.

Mme Damase Dubuc et sa fille de Deschambault étaient ces jours derniers les invitées de M. Emile Tourigny.

MM. Hubald Poliquin, Fernand Tourigny, Laval Giron et Clément Baril tous quatre étudiants sont dans leur famille pour les vacances de Noël et du Jour de l'an.

Mardi le 5, nous avons eu une

soirée dramatique et musicale, donnée par les jeunes filles, au bénéfice du cercle des fermières. La séance a été un succès.

M. Gérard Beauchesne, comptable à la banque provinciale St-

Léon des Laurentides était le jour

des Rois, chez son père M. Arthur

Beauchesne.

LA POINTE DU LAC

Ont passé le congé de Noël dans leurs familles, MM. Avila Democourt, E. E. M., Paul Democourt et A. Montour élèves du Séminaire St-Joseph; Albert Rouette et Albert Biron élèves de l'Académie de la Salle et Henri Dugré, étudiant à l'Académie Ste-Anne d'Yamachiche.

M. et Mme J.-B. Letendre, M. et Mme Johnny Lesieur ont passé quelques jours, les premiers à Yamachiche chez des parents et les seconds à St-Jean des Piles chez M. Cyrien Lesieur.

Mlle Jeanne St-Laurent est allée passer le congé à Montréal et reviendra avec ses cousines Mlles Biron pensionnaires de notre couvent.

M. et Mme J. Gauthier et leurs enfants, Irène, Julie, Rose-Aimée et Léo-Paul ont passé une semaine à St-Prospère chez M. Télesphore Gagnon.

M. et Mme Antonio Rouette et leurs enfants, Gilles, Roger, Jacques et Ruth étaient le jour de l'an chez N. Thomas Rouette, marchand.

Chez M. Euchariste Biron, le nouvel an au midi, grand banquet auquel assistaient, M. et Mme G. Lefrançois et leurs enfants, Suzanne et Antoine, M. et Mme Nap. Dugré des Trois-Rivières, M. Armand Paquin de la Tuque, M. et Mme Ad. Biron, M. et Mme Tréfle Rouette, M. et Mme Lamy de la Baieville, M. Fréchette et M. et Mme Alph. Piché. Le soir les mêmes priaient à

le souper chez M. A. Biron et allèrent ensuite passer la soirée chez M. Alph. Piché chef de file. Le maire, M. Oliva Dugré et son épouse, M. et Mme X. Rouette, assistèrent à la joyeuse réunion qui demeurera à jamais vivace chez les invités.

P. D.

YAMACHICHE

Feu Bruno Abran

Le 31 décembre 1925, quand tous se préparaient aux joissances et aux belles réunions des Fêtes, quand, frères et sœurs, se réunissaient au foyer, et n'entrevoiaient que joie et gaieté, la famille Théodore Abran se réunissait aussi mais pour une circonstance bien différente: car Dieu venait de rappeler à lui, malgré les pleurs des siens, un être aimé. Parmi tous il choisit pour victime, Bruno, âgé de 22 ans seulement, à l'âge où l'on fait tant de projets pour l'avenir.

Il y avait trois semaines seulement que Mme Abran parlait avec son fils pour lui faire suivre un traitement aux Trois-Rivières, durant ce temps, il vivait toujours dans l'espérance de pouvoir se rétablir afin de retourner à Yamachiche pour le jour de l'an, mais Dieu en avait décidé autrement.

Durant les derniers jours, Dieu permit à la souffrance de s'attacher à sa victime, avec toutes ses angoisses et ses tortures, mais il sut enlever et faire généreusement le sacrifice de sa vie.

Il eut le bonheur d'être assisté par les Révérendes Sœurs Filles de Jésus, du Jardin de l'Enfance, elles se dévouèrent, sans merci, pour assister leur ancien élève. Après leur départ, les religieuses de la Providence voulurent elles aussi faire leur large part. La bonne religieuse arrivée le soir, demeura à son chevet jusqu'à 9 hres le lendemain matin, heure où Dieu trouva son enfant assez sacrifié pour franchir le seuil de l'éternité. Cette bonne religieuse ne cessa de prier et de demander le secours du ciel pour le passage de cette vie à l'autre. Requiescat in pace.

Nous nous rappellerons longtemps cette figure si gaie, toujours un mot pour plaire, un sourire; même dans la souffrance.

Les funérailles eurent lieu lundi le 4 janvier 1926 au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. le curé Elz. D. de Carafel. M. l'abbé Ern. Jacob, vicaire, ami du défunt, chanta le service assisté de M. Elz. S. de Carafel et M. Philippe Lesage, comme diacre et sous-diacre. Deux messes furent dites aux autels latéraux par M. Matheu ancien vicaire d'Yamachiche, et par M. Eug. Villemure, curé de Beaufort.

Le deuil était conduit par sa mère Mme Théodore Abran, son frère J.-Bte des Trois-Rivières, ses sœurs Mmes Joseph Bellemare, Ludovic Gélinas, et Sylvio Villemure, et Mlle Bella Abran, sa belle-sœur, Mme J.-Bte Abran, ses beaux-frères: MM. Jos. Bellemare et Sylvio Villemure, son petit neveu Gaston Gélinas; ses oncles: Hilarion Meunier, Victor Gélinas, Thomas Grenier, Joseph Abran, Adélard Bettez.

Les porteurs: MM. Fernand Paquin, Armand Paquin, Roméo Desautniers, Cyrille Lafoie, Pierre Meunier, Emile Millette, Donat Benoit et Réal Grimard. La quête fut faite par MM. C.-E. Lacerte, Oscar Leclerc et Eug. Gendron.

La chorale, rendit avec âme, la messe harmonisée de A. Yvon, les solistes furent MM. Jos. Lacerte, Antonio Carbonneau et Alphonse Bellemare. Au dernier Evangelie, MM. Jos. Lacerte et Ant. Carbonneau chantèrent avec âme le Crucifix de Faure.

Mme Nérée Ricard touchait l'orgue.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères condoléances.

MAURICE GARGEAU

Epicier-Licencié

Vous offre pour le temps des Fêtes un assortiment complet de

Bière et Porter

de toutes les marques

205, Notre-Dame,

Tél. 590

En face du Garage Légaré.



CORPORATION
DE LA CITE
Des Trois-Rivières.

AVIS PUBLIC

est par le présent donné, que toutes personnes tenues de prendre des permis ou licences de commerçants, lieux d'amusement, charretiers, métiers ou pour tout commerce quelconque ou moyen de subsistance devront tel que voulu par les Règlements de la cité et par résolution du Conseil adoptée le 18 décembre 1924, payer le prix de tel permis ou licence le 1er janvier de chaque année, et ce, sans autre avis.

Le règlement impose une amende de \$1.00 à \$40.00 à chaque personne ou compagnie, qui fait affaire sans avoir un permis ou licence, ou qui ne le tiendra pas affiché dans une place en vue dans son établissement ou place d'affaires.

Arthur Nobert,
Trésorier de la cité.

12-14

Plaies sur les jambes. "Pendant plus de trente ans mes jambes m'ont fait souffrir", écrit Mme Eva Stak de Newark, N. J., "telles étaient fréquemment enflées et j'avais souvent des plaies. La plupart du temps je ressentais une telle démangeaison que j'étais incapable de dormir. J'ai employé six bouteilles de Novoro et de liniment Oléolo et je suis maintenant une femme en parfaite santé." Cette fameuse médecine végétale débarrasse le système de ses impuretés et rend le sang pur, riche et rouge. Ce remède ne peut être acheté chez le droguiste car il est fourni directement. Ecrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Illinois.

Libre exempt de donane au Canada.

MASKINONGE

Décès

Le 2 janvier est décédée à l'âge de 85 ans Mme Vve Alexis Grimaud. Les funérailles solennelles ont eu lieu le 5, auxquelles assistaient un grand nombre de personnes.

—Est aussi décédée le 5, M. Félix Lacombe à l'âge de 81 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 8, au milieu d'un bon nombre de parents et d'amis.

—A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An étaient en visite dans leurs familles: MM. les abbés Lionel Clément du Séminaire des Trois-Rivières, Antonio Magnan, vicaire à la Pénade, Donat Laverne, curé du Séminaire des Trois-Rivières, Omer Gaboury, curé du grand Séminaire de Québec.

—M. l'abbé Henri Rivard vicaire à Ste-Flore a été de passage au presbytère.

—M. et Mme Joseph Trudel de Shawinigan chez M. J. Trudel.

LE BIEN PUBLIC est imprimé et publié au No. 3 rue Hart, par la Cie Le Bien Public Limitée dont M. l'abbé D. Gélinas est le gérant-général.

Annonces - - Classifiées

35 centins pour 25 mots;
1c. par mot additionnel.

Province de Québec.
District des Trois-Rivières.
No 629 Cour Supérieure.

Honorina Camirand, de la paroisse de St-Jean-Baptiste de Nicolet, épouse de Pierre Lamy, cultivateur du même endroit dûment autorisé à ester en justice.

Demanderesse,
vs
Le dit Pierre Lamy.

Défendeur.
Une action en séparation de biens a été instituée ce jour contre le défendeur.

Trois-Rivières, 15 décembre 1925

Duplessis, Langlois
& Lamothe,

Procureurs de la demanderesse,
M et J
17 déc. au 19 janv.

L'EGLISE UNIE DU CANADA

Avis, est, par les présentes, donné que demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi confirmant et validant, en autant que ladite Législature a juridiction, le chapitre 100 des Statuts du Canada de 1921, étant une loi concernant l'Eglise Unie du Canada, accordant à la corporation ainsi créée par ladite loi, certains pouvoirs relativement aux biens et autrement, conférant aux prêtres et ministres du culte certains pouvoirs relativement à la tenue des registres de l'état civil et à la célébration du mariage, pourvu à ce que la société American Presbyterian Society à laquelle il est référé au chapitre 100 des Statuts de Québec, 27-28 Victoria, devienne une congrégation de ladite Eglise Unie, ainsi qu'au concours ou non concours de congrégations dans l'Union prévue par ladite loi, et quant aux collèges indiqués dans ledit Statut et l'enseignement y donné.

Daté ce 15 décembre 1925.

Les procureurs des requérants,

Geoffrion & Prud'homme,
112 rue Saint-Jacques,
Montréal, Québec.

92-29-5-12

L'IMPRESSION

VIVANTE

C'est ce qui plait dans un travail d'imprimerie

"Le Bien Public"

Ne croit pas faire TOUJOURS des chefs d'oeuvre

CE QU'IL FAIT
IL LE FAIT BIEN

FAITES-EN L'EXPERIENCE.

CRAIGNEZ-VOUS.

De faire extraire vos dents

L'ACAINE tue la douleur la plus violente.

Venez l'essayer chez le

Dr Auguste Massicotte

CHIRURGIEN-DENTISTE

No 1, rue Des Forges,

Les Trois-Rivières.

Docteur Louis-Georges Godin

SPECIALISTE

POUR LES MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, DU NEZ ET DE LA GORGE.

8A RUE HART

En face du "Bien Public"

Heures de bureau: Tous les jours de 1 1/2 à 5 heures
Heures d'été: Bureau à partir de 7 heures le mardi soir
Consultations jusqu'à 2 heures P.M. le samedi.

Téléphone 919

Résidence: 604

Très Spécial: 2 livres de Chocolats assorties
Seulement 99c. (valeur reg. \$1.25)

LA PHARMACIE WILLIAMS

20-22 rue Hart.

Seul Agent pour les remèdes

Téls Nos 1 et 1134

et Chocolats
"Liggetta"

A PROPOS
DE "MINUIT!
CHRETIENS!"

(Suite de la page 1)

dont Mgr l'Évêque a daigné m'honorer en ce qui regarde la musique sacrée dans tout le diocèse, n'ai-je jamais voulu adresser la moindre remarque à aucun curé d'annexe paroissiale — pas même de notre ville — au sujet de maints programmes visiblement répréhensibles, m'en tenant au dommage qui m'était personnellement confié de la Cathédrale.

Mais, par contre, combien je souhaiterais que l'on comprît que si les autres églises n'ont pas toujours les facilités voulues de faire de la vraie musique sacrée et peuvent paraître justifiées, (en attendant un mouvement général de réforme solidement organisé), "de maintenir — comme disait Pie X — pendant des années et des années, le même état de choses blâmable", la Cathédrale, elle, en sa qualité de première église du diocèse, d'église-mère et modèle de toutes les autres églises n'a pas le droit d'admettre dans son répertoire des choses tant soit peu douteuses, de pactiser avec la banalité ou l'inconvénance en matière de chant, et de donner ainsi à ses filles l'exemple de concessions faciles, de compromis dangereux.

Je ne saurais si je m'exagère la conception que j'ai du culte de l'église-cathédrale, mais je n'ai jamais pu me faire à l'idée que le Maître-de-Chapelle d'un temple si auguste pût avoir la liberté d'y tolérer le moindre morceau de chant "qui offenserait — comme dit le Motu Proprio — la splendeur et la sainteté" de fonctions sacrées et fut indigne "de la maison de prière, comme de la "Majesté divine".

L'exécution du chant a pu, en bien des circonstances, laisser à désirer, y compris celle — hélas! — du Plain Chant, qui eût dû être la plus soignée; il fallait s'y attendre un peu malgré le dévouement inlassable de chœurs volontaires qui, en plus de vieilles routines à démaîner, avaient à apprendre à neuf un répertoire d'un genre tout nouveau.

Mais quant à la constitution elle-même de ce répertoire, c'est-à-dire, quant au choix des morceaux à chanter, je n'ai jamais pu consentir à ce qu'il s'y glissât la moindre chose qui fût en contradiction avec les règles liturgiques établies par le "Motu Proprio" et dont la plus élémentaire exige "que la musique d'église soit, avant tout, sainte".

C'est pour cela, par exemple, — ainsi qu'on en verra au long les raisons dans le travail qu'on m'a prié de publier, — que le "solo" proprement dit n'a jamais pu trouver place à la Cathédrale depuis dix ans, malgré les offres empressées de maints "solistes" anxieux de relancer, par là, l'éclat des cérémonies sacrées.

C'est pour cela également que l'air de "Minuit! Chrétiens!" en particulier, malgré la condition acceptable de ses paroles, s'est vu dans l'obligation de chercher, ailleurs un climat plus élémentaire ou de reprendre le chemin de son pays d'origine, le monde.

Ces quelques précisions aident, j'espère, à supporter bienvenablement une intruséisme plus apparente que réelle, et contribueront, j'en ai la confiance, à augmenter chez les fidèles, l'estime et le respect, j'allais dire l'orgueil — qu'ils doivent avoir de leur église-cathédrale.

Je vous prie, bien cher Monsieur Barnaud, d'agréer l'expression de mes plus dévoués sentiments en Notre-Seigneur.

J.-G. Turcotte, Ptre.
Maître de Chapelle
à la Cathédrale.

RETRAITES FERMEES

Retraite fermée pour les industriels, commerçants de la ville du 23 au 26 janvier.

Retraite fermée pour les industriels, commerçants de la région des Trois-Rivières du 30 janv. au 2 fév.

Retraite fermée pour les hommes professionnels du 11 au 14 février. Pour ces diverses retraites, vous êtes priés d'envoyer vos noms le plus tôt possible au directeur de l'œuvre des retraites fermées.

J.-D. Dulpé, O. M. I.

FEU SR PIERRE-AMEDEE

Hier matin avaient lieu en la chapelle des Révérendes Sœurs de la Providence les funérailles de la Révérende Sœur Pierre-Amédée, décédée à l'âge de 71 ans et 6 mois, après six jours de maladie seulement.

Entrée en religion le 19 décembre 1873, elle faisait profession le 7 avril 1876. C'est alors qu'elle fut en mission successivement à l'Institut des Sœurs-Muettes, à Mascouche, à Yamachiche, à Maisonneuve et définitivement aux Trois-Rivières le 17 août 1894 et c'est ici qu'elle consacra les dernières années de sa vie dans l'office de sacristaine, fonction qu'elle exerça jusqu'à ces dernières années, alors que, brisée par la maladie, elle avait laissé la charge en d'autres mains.

Partout où elle a passé, Sœur Pierre-Amédée a laissé le souvenir d'une personne distinguée, d'une religieuse modèle, d'une vraie sœur de charité.

Caractère énergique, le travail ne l'effrayait pas, pas plus les difficultés; et il fallait la voir à la sacristie, d'un tour de main préparer un ornement, ou, dans la chapelle, terminer une de ces parures dont elle avait le secret et quidonnait à l'humble vaisseau cette air de grandeur tout empreint de piété et de bon goût. Elle avait le don de la décoration et le service de sacristaine était pour elle une récompense. Aussi ce fut-il avec grand chagrin qu'elle se vit forcée par la maladie de laisser cet office où, comme elle aimait à le répéter, elle servait dans la maison de son Dieu.

C'est sans doute cette humilité de la servante du Souverain Maître qui lui a adouci ses derniers moments et mis sur les lèvres jusqu'à son dernier soupir, cet air de confiance et de calme complet, précurseur d'une récompense entrevue et certaine.

Le service fut chanté par M. l'abbé Hervé Trudel, aumônier de l'Hôpital St-Joseph.

St-Grandeur Mgr Cloutier assistait accompagné d'un grand nombre de prêtres.

Dans la nef on remarquait, en outre des parents de la défunte, du personnel de la maison, des représentants de nos diverses communautés de la ville et des environs ainsi que plusieurs personnes de la ville.

La chorale des orphelins chanta pieusement la messe des morts.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Louis.

A la Révérende Mère

et à la Communauté des Sœurs de la Providence, le Bien Public offre ses plus sincères condoléances.

DANS NOS ECOLES

ECOLE DE NOTRE-DAME DES PINES
6e année: Yvette Gagné; 5e année: Gabrielle Tremblay; 4e année (a): Madeleine Turcotte; 4e année (b): Brigitte Rousseau; 3e année (a): Liliane Boutet; 3e année (b): Bernadette Lemieux; 2e année (a): Jeanne Pelletier; 2e année (b): Alice Thivierge; 1e année (a): Alice Julien; 1e année (b): Eliane Gilbert; Cours préparatoire: Lucile Vignaux.

Jeudi dernier Mme Thos. Aubry recevait à l'occasion du passage de sa nièce Jeanne Laberge, garde-malade de Québec. Les invités étaient: M. et Mme Rodolphe Mireault de Grand-Mère, M. et Mme Donat Gélinais, Mlle Béatrice Bettez, Mlle Jeanne, Gabrielle, Marguerite et Aurèle Aubry; MM. Arthur Lavergne de Grand-Mère, Ovide Dostaler de Lowell, Mass., Majorique Marchand, Lionel Lévesque, Léo-Paul Gagnon, Paul Bettez, J.-B. Leblanc, Ls-Eugène Beauchemin, H. Laberge.

La soirée débuta par une partie de whist qui fut jouée avec entrain. Il y eut ensuite chant et musique.

A la fin de la veillée, un délicieux goûter fut servi auquel chaque invité fit honneur.

Les gagnants des prix furent Mlle Marguerite Aubry et Jeanne Laberge, MM. Lionel Lévesque et B. Leblanc.

ON DEMANDE — Une dame ou demoiselle pouvant disposer de tout ou d'une partie de son temps pour prendre position honorable et très rémunératrice. S'adresser à M. Fontaine, 19a, rue des Forges, Les Trois-Rivières.

Retraite fermée pour les industriels, commerçants de la ville du 23 au 26 janvier.

Retraite fermée pour les industriels, commerçants de la région des Trois-Rivières du 30 janv. au 2 fév.

Retraite fermée pour les hommes professionnels du 11 au 14 février. Pour ces diverses retraites, vous êtes priés d'envoyer vos noms le plus tôt possible au directeur de l'œuvre des retraites fermées.

J.-D. Dulpé, O. M. I.

ELECTIONS CHEZ
LES VOYAGEURS
DE COMMERCE

MESSE SPECIALE

Les Voyageurs de Commerce des Trois-Rivières ont fait dimanche dernier l'élection de leurs officiers pour l'exercice 1926. Tous les membres du cercle étaient présents. Le président actuel, M. Albert Drouin, fut réélu pour un nouveau terme ainsi que M. J.-A. Pradette, vice-président et M. J.-E. Grégoire, trésorier. M. Israël Lafontaine vit lui aussi sa charge de bibliothécaire confirmée pour un nouveau terme. M. Laurent Létourneau devint secrétaire-archiviste à la place de M. P. Parenteau.

Le matin les Voyageurs et leurs familles avaient assisté en la chapelle des RR. PP. Franciscains à une messe spéciale à leur intention. Le Rév. Père Stanislas, O. F. M., prononça une forte allocution. S'inspirant de l'esprit de l'Eglise en cette fête de la Sainte Famille, le Révérend Père fit un tableau bien vivant de ce qu'était la Ste-Famille de Nazareth et en tira des conclusions pratiques qui doivent être la règle de vie intime de tout foyer chrétien. Les paroles du Père Prédicateur firent profonde impression sur l'assistance nombreuse qui remplissait la jolie chapelle des Franciscains.

A l'assemblée de l'après-midi, à laquelle assistaient le Rév. Père Richard, O. M. I. du Cap-de-la-Madeleine et M. Maurice Gélinais, secrétaire de l'Association des Marchands-Détaillants, le Rév. Père Joyal, après avoir résumé le travail que l'on se propose d'exécuter en 1926, fit cadeau au cercle d'un groupe artistique de la Sainte-Famille.

Les rapporteurs de chaque comité firent ensuite rapport des initiatives de l'année 1925 et l'on décida de faire un succès de la conférence que doit donner sous peu M. Charles Bourgeois.

RETRAITE FERMEE

Au Convent des SS. de Marie Réparatrice une retraite fermée pour les dames sera prêchée du 25 au 29 janvier.

Prière de s'inscrire à l'avance, 12-14-19

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de: Napoléon St-Cyr, Cultivateur, St-Tite, Qué. Cédant-autorisé.

Avis est par les présentes donné que Napoléon St-Cyr, de la paroisse de St-Tite, a, le 11ème jour de janvier 1926, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que M. Adélard Provancher, Séquestre Officiel, n'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers à leur première assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Trois-Rivières, au Palais de Justice, au bureau de M. Adélard Provancher, le Séquestre Officiel, le 19ème jour de janvier 1926, à trois heures de l'après-midi.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic qui sera nommé, dans les trente jours à compter du présent avis, parce que dès et après l'expiration de la période fixée par l'article 8 de l'article 37 de la Loi de Faillite, le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont avis aura été alors reçu.

Daté aux Trois-Rivières, ce 11ème jour de janvier 1926.

Henri Bisson,
Gardien.

Bureau: 142 rue Notre-Dame,

FUNERAILLES DE MME
JEANNETTE SPENARD

OFFRANDE DE FLEURS

C'est au milieu d'une nombreuse assistance qu'ont eu lieu, à la cathédrale des Trois-Rivières, les funérailles de Mlle Jeannette Spénard. Les membres de la chorale de la paroisse, sous la direction de M. l'abbé Turcotte, maître de chapelle, ont rendu avec beaucoup d'âme la messe des morts harmonisée et plusieurs morceaux de circonstance.

La levée du corps à l'église a été faite par M. l'abbé T. Giroux, du séminaire St-Joseph de cette ville et le service fut chanté par M. le chanoine F. Boulay, curé de la cathédrale, assisté de MM. les abbés P. Normand, chancelier de l'évêché, et Donat Fréchet, vicaire de la cathédrale. Sa Grandeur Mgr F.-X. Cloutier assistait au trône. Plusieurs prêtres avaient pris place dans le chœur.

Les porteurs étaient: MM. Maurice Désy, Maurice Fortin, Maurice Ryan, Albert Paquin, Dionis Blais, fils, et le Dr René Contu.

Les porteurs étaient: Mlle Eliane Carignan, Germaine Létourneau, Alice Ferron, Marie-Ange Dubé, Blanche Ferron et Marguerite Bourgeois.

Le deuil de la défunte était conduit par son père J. Arthur Spénard, ses frères, Georges A. Spénard, François, Jean-Jacques, Fernand Spénard.

Ses oncles: MM. Arthur Nobert, Trésorier, L. P. Nobert, Henri Nobert et F. X. Nobert.

Ses cousins: Paul Spénard de Montréal, Georges-Philippe Spénard, Médéric Spénard, Arthur-François Spénard, François-A. Nobert, Roland Nobert, Louis-François Nobert, Paul-Henri Nobert, Robert Giroux, Jean-Marcel Giroux, Antonio Normand, François Lajoie, Avocat, H. Lambert, Z. Marchand et R. Ferron, Samuel Lauzé.

Remarqués dans l'assistance, Son Honneur le maire Art. Bettez, M. A. Béliveau, avocat, greffier de la cité, M. le magistrat A. Marchildon, M. le magistrat F. Lacoursière, M. L.-P. Mercier, M. P. P. Thon, Jacques Bureau, MM. J.-B. Loranger, échevin, F.-N. Michelin, échevin, Dr O. Tourigny, Maurice Duplessis, avocat, Charles Bourgeois, avocat, Geo. Méthol, avocat, L. Méthol, avocat, Frs. Désilets, avocat, G.-H. Robichon, avocat, E. Langlois, avocat, John Bourgeois, Z. Forest, N. P. F. Lord, avocat, J.-A. Lemire, N. P. A. Lebrun, N. P., Léon Lajoie, avocat, J.-A. Trudel, N. P., V. Abran, N. P., William Ferron, V. Burrill, R. Ferron, A.-E. Verreault, Geo. Farley, C.-E. Vigneau, N. P., L.-G. Jourdain, J.-N. Bourassa, Dr O. Poirier, M. V., Dr J. H. Vigneau, M. V., Auguste Bellet, J.-S. Rivard, P. Rivard, Jules Caron, L.-N. Jourdain, Nap. Godin, L.-J. Savard, R.-A. Musey, Jules Vachon, chef de police, le capitaine Bellemare, Norman Labelle, Fred Argall, T. Argall, M. Marcotte, C. Lanouette, R. Marcotte, avocat, Albert Langlois, Réal Fugère, Armand Langlois, Emile Carignan, L.-S. Laidlaw, Joseph Labarre, Réal Lajoie, Henri Bisson, A. Fugère, Roger Bisson, avocat, J.-O. Cloutier, Joseph Panneton, J.-P. Gariépy, le colonel Raoul Pellerin, Benj. Panneton, Adolphe Paquin, J. Carignan, Azarias Germain, J.-N. Godin, J.-L. Fortin, Paul Fortin, A.-J. Boisseli, A. Sanford, Arthur Larue, J.-A. Charbonneau, A.-J. Comtois, L. Magny, C.-E. Pagé, A.-J.-B. Robert, W.-P. Grant, C.-E. Hébert, J.-A. Dufresne, W.-H. Trow, G.-A. Dufresne, G. Dérome, J.-L. Durand, Dr W. Godin, Dr Aubin, Dr H. Lacroix, Dr C.-N. DeBlois, Edmond M. Bourassa, R. Ryan, L.-D. Durand, avocat, Louis Bédard, A. Giroux, L.-T. Laffamme, B. Goldenberg, Bernard Goldenberg, L.-D. Blais, P.-R. Dupont, Adolphe Paquin, Henri Paquin, A. Larue, P.-H. Maréchal, Colbert Julien, Pierre Paquin, J.-A. Béland, Dr F. Houde, Dr J. Béland, L.-P. Gouin, P. Martel, avocat, Dr Choquette, L. Girard, W. Morgan, G. Létourneau, L. Madore, Z. Madore et une foule d'autres. Les Communautés de la ville étaient représentées.

L'inhumation eut lieu au nouveau cimetière catholique de Trois-Rivières dans le terrain de la famille. Plusieurs tributs floraux ainsi qu'un grand nombre d'offrandes de messes, de bouquets spirituels, de cartes et de télégrammes de sympathies ont été envoyés à la famille de la

La famille de Monsieur Arthur Spénard, couronne; M. et Mme Philippe Nobert, cousin; M. Wilfrid Cadoret, Centerville, couronne; M. Rodolphe Bédise, Montréal, couronne; Succ. de Jos. Racette, Montréal couronne; M. Clément Lanouette, gerbe de blé; Dionis Blais, fils, couronne; Hon. Jacques Bureau, couronne; Le Maire Art. Bettez et Mme la Maîtresse, gerbe; Mlle Blanche et Alice Ferron, gerbe; Germain et frère, croix; M. et Mme C. N. A. Burrill, croix; Dominion Fire Ins. Coy., Montréal, couronne; Gérant et Employés de la Cie Northern Ass., couronne; London Assurance Corporation, couronne; Guardian Ass. Coy., couronne; Globe & Rutgers Fire Ins. Coy., couronne.

MESSES

Le Personnel du bureau de M. Arthur Spénard, 2 grand-messes; La famille Arthur Nobert, 1 grand-messe; Mlle Eliane Carignan, 1 grand-messe; Antonio Bourgeois, 1 grand-messe; M. Jules Fecteau, 1 grand-messe; Dr Frank Yergeau, 1 grand-messe; Mlle Alice Cloutier, 1 grand-messe; M. et Mme J. F. Paradis, 2 messes priv.; M. Maurice Duplessis, avocat, une couronne de messes privilégiées; M. John L. MacKenzie, 1 messe priv.; M. et Mme Nap. Godin, 2 messes priv.; M. Henri Nobert, 3 messes priv.; Mlle Berthe et Rose-Alma Carignan, 1 messe priv.; M. et Mme Jules Caron, 1 messe priv.; M. et Mme H. E. Bachand, 2 messes priv.; M. Jules et Mme Adèle Lapien, 2 messes priv.; M. et Mme Nap. Marie, 2 messes priv.; M. et Mme Alfred Aubry, 1 messe priv.; la famille Adolphe Paquin, 2 messes priv.; la famille J. H. Châtier, 3 messes priv.; Jos. E. Guilbert, 1 messe priv.; M. Laurent Létourneau, 3 messes priv.; M. P.-R. Dupont, 1 messe priv.; M. et Mme Art. Larue, 2 messes priv.; Mlle Mary et Mathilde Spénard, 3 messes priv.; Mlle Yvonne Aubry, 1 messe priv.; la famille Albert Spénard, 2 messes priv.; Mme Ed. Descelles, 1 messe priv.; Mlle Henriette Nobert, 2 messes priv.; M. et Mme Dr Eugène Bourgeois, une couronne de messes priv.; Mlle Marcelle Descôteaux, 2 messes priv.; Mlle Lamothe une couronne de messes; Mlle Marie-Ange Dubé, une couronne de messes; M. Léon Gélinais, une couronne de messes; M. et Mme F.-X. Marchand, une couronne de messes; la famille John Bourgeois et Donat Gascon une couronne de messes; la famille Henri Girard, une couronne de messes; M. Ubald Bureau et Mme L. Bouillé, une couronne de messes; Mlle Monique et Jean-Marie Bureau, une couronne de messes; Emile Lafontaine, une couronne de messes; M. et Mme Hector Lesieur, une couronne de messes; la famille Pie Rivard, une couronne de messes; M. le Dr et Mme C.-E. Darche, une couronne de messes; la famille Jos.-L. Fortin, une couronne de messes; Mlle Juliette Rousseau, une couronne de messes; M. et Mme Raoul Hébert, une couronne de messes; les membres du Tennis Beauséjour, une couronne de messes; Mlle Morissette, une couronne de messes; M. et Mme J.-L. Sanschagrin, une couronne de messes; Mlle Ursule Bailly, Champlain, 1 messe priv.; M. Wilfrid Cadoret, 10 messes priv.; la famille Lucien Leblanc, 3 messes priv.; Mlle Diane Crête, une couronne de messes; Mpe et Mlle Bédise, une couronne de messes; Mlle Sarasin, une couronne de messe; la famille F.-X. Giroux une couronne de messes; M. et Mme Maxime Gauthier, une couronne de messes; Mlle Ninette Gariépy, 2 messes; Mlle Irène Contu, une couronne de messes privilégiées; Sr Marie-Alice de Jésus, Sr Thérèse de l'Enfant-Jésus, Sr M.-Auxiliatrice, Ursulines, 2 messes; Mlle Bergeron, 4 messes; la famille Adèle Lambert 2 messes; M. et Mme Chs Lafond, M. et Mme L.-D. Robitaille, Mlle Lucille Lafond, une couronne de messes privilégiées; M. et Mme L.-P. Mercier, une couronne de messes; Mme L.-P. Spénard, 4 messes priv.; M. et Mme L.-G. Jourdain, 4 messes; M. et Mme Antonio Normand, 4 messes; Mme Richard Ferron, 2 messes; M. et Mme Henry Parent, 2 messes; le Rév. Père Geo-Etienne Martel, O. M. I., 2 messes; M. et Mme Ed.-M. Bou-

risette, 4 messes; Mgr J.-E. Paquin, P. D., 5 messes; M. et Mme Frank Nobert 6 messes; M. et Mme Frs Lajoie, 5 messes; M. P.-H. Maréchal, 2 messes; M. et Mme Omer Chénave, 2 messes; M. et Mme Ludger Magny, 2 messes; M. et Mme Oscar Rivard, 2 messes; M. et Mme J.-N. Bourassa, part à 25,000 messes de Terre Sainte; M. et Mme Ovide Rochelleau, part à 25,000 messes; Mme Jean Doucet, part à 25,000 messes de Terre Sainte; la famille Jos. Arsenault part à 25,000 messes; Mlle Georgiana McLeod, part à 25,000 messes; la famille Elz. Desile, part à 25,000 messes; la famille Armand Polhier, part à 25,000 messes; M. Henry Sauvageau, part à 25,000 messes; Mue Jos. Pagé, part à 25,000 messes; M. et Mme Paul Spénard, part à 1520 messes; M. et Mme Médéric Spénard, part à 1520 messes; M. et Mme Frs Rochelleau, part à 1520 messes; Mue et Mlle L. Lajoie, part à 1520 messes; M. et Mme C. Doray, part à 1520 messes; M. et Mme C.-Willrom Rochelleau, part à 1520 messes.

Bouquets spirituels: — Les Rév. Dames Ursulines des Trois-Rivières; les Rév. Sœurs Dominicaines; la famille H. Lambert; Mlle Kate & May Parent; Mlle Flore, Ida et Simone Gélinais; les Rév. Frères du Sacré-Cœur de St-Pie, et le Rév. Frère Ricard; les élèves du Jardin de l'Enfance; le Noviciat des Ursulines; Mlle Vigneau; la famille Chs-Ed. Hamelin; M. et Mme Achille Dostaler; la famille Urie Demontigny; Mlle Marg. Bourgeois, M. et Mme Jos. Labarre, Mlle Germaine Lafrance, Mlle Espérance Brunelle, le personnel de l'Externat Ste-Ursule, la famille de M. Rodolphe Provancher, la classe de Philosophie Junior; la famille E. Lafebvre; Mlle A. Schellin, Gentilly; Sr Robert, Nashua, l'abbé Chs-E. Bourgeois.

Cartes de sympathie: — Révérend R. Gélinais, Curé Proulxville, Mlle Gendreau, Arthabaska, M. Geo. Grant, Batiscan, M. et Mme R. Paul, W.-P. Grant, Batiscan, M. et Mlle Veillotte, Louiseville; M. et Mme Désaulniers, Montréal; Lieutenant-Colonel, Mme Pellerin et Mlle Pellerin, Dr et Mme J.-H. Vigneau, Mme Emile Thibodeau, famille S. Moreau, la famille Nérée Ferron; Charlemagne Jacques, Louiseville; Dr et Mme J.-T. Caillier, Contrecoeur; M. et Mme J.-B. Godbout; Mlle Germaine Nichol; Rév. Père Bergevin; Université d'Ottawa; M. et Mme Henri Vallières, Arthabaska; M. et Mme J.-E. Dorais Arthabaska; M. et Mme Jos. Maheu, Arthabaska; M. et Mme Edouard Beaudry, Shawinigan; Roland Gendreau, Arthabaska; Mme Auguste Quessnel, Arthabaska; Mlle Gertrude Carignan, Mlle et Mme P.-N. Pénin; Henri Paul Foucher, Ste-Flore; Paul Germain, Ste-Jovite; J.-E. Turgeon, Louiseville; M. et Mme Théo. Laffamme, Mlle Ryan; V. Tremblay; M. et Mme Norman Labelle; M. et Mme Chs. D. Hébert, M. et Mme Jos. Ryan; Mlle F. Larue, Mlle T. Desjardins, Henri Bruneau, la sup. des Religieuses de Marie Réparatrice, L. F. Nobert, Mlle Madeleine Darche, Mlle Béland, Dr et Mme C. E. Darche, Léa Powell, Arthabaska.

Cartes de sympathies

Léo Paquin, eccl.; Mlle Gabrielle Ducharme, Mlle Germaine Béland, la famille S. Lauzé, la famille J. B. Schelling, la sup. Provinciale des Filles de Jésus et sa Communauté, M. et Mme L. B. Brunelle, M. et Mme J. V. Philippe Hébert, Montréal, M. et Mme Edmond Désilets, M. et Mme J. C. Héon, Arthabaska, Charlemagne Barbeau, E. E. M. Milles C. et S. Godbout, M. et Mme C. E. Corbold, M. et Mme Paul Bédise, Mue A. A. Leduc, Bécancourt; Emile Thibodeau, Mme R. S. Cooke, Mme Chs. Ed. Arpin, Montréal; Mme Jos. L. Durand, C. E. Mailhot; Arthur Beaudoin, M. et Mme C. Lamontagne, Maurice Ryan, M. et Mme J. H. Charbonneau, M. et Mme Elzéar Brunelle, Robert Poirier, N. P.; M. et Mme D. Leblanc, M. et Mme E. W. Morgan, la famille Adolphe Germain, Anna Marie Germain, M. et Mme Chs. S. Burrill; Rév. Père F. X. Marcotte, O. M. I., Recteur de l'Université d'Ottawa, Cécile Girardeau, Mlle Marthe et Henriette Baribeau, Ste-Genève; Mlle Louisella Viviers; M. et Mme Alphonse Doré, Albert Paquin, Mlle Georgiana Aubry, M. et Mme H. Camirand, M. et Mme Donat Chagnon, M. et Mme J. A. Lemire, Mlle L. A. Nobert, M. et Mme L. N. Jourdain, Mlle Rosa Rivard, Mlle Larue, Gérald Ryan, M. et Mme J. A. Godin, Mme Alfred

lippe Rheault, M. et Mme Pierre Laquin, la famille Jos Doyon, Cécile Cadoret, Centerville, M. et Mme F. E. Alain, Victoriaville, la famille Elie Boncher, la famille Ephraïm Deslaur, Nap. Normand, M. et Mme Arthur Guilbert, Mlle Héon, Mlle Beaudet, Victoriaville, Louis Léo Lafebvre, Lucien Blouin, M. et Mme J. Arthur Marchand, Mme Philie et Mlle Estelle Aubin, la famille Olivier, Centerville, M. LeBaron Leblanc, Montréal, M. et Mme A. O. Bureau, Shawinigan Falls, M. et Mme Victor Schelling, St-Pierre-les-Becquets, Mlle Gabrielle Tremblay, Lac à la Tortue, Roger Auclair, Ottawa, (Université), la famille Achille Poisson, Rivière Gentilly.

Télégrammes

Jos. Pierre Moreau, Corner Brook N. F.; L. Beaudry, Gérant Occidental Fire; Henri Béland, Louiseville; Mlle Gabrielle Sénécal, Montréal; Mlle Gauthier, Hôpital Ste Justine, Montréal; Paul Forest, Inspecteur de La Prévoyance, Montréal; M. et Mme J. M. Spénard, Montréal; Albert Malo, Gérant-Général de la Home Ins. Coy., Montréal; J. L. Savard, Inspecteur Northern Ass. Coy., Montréal; Bureau-Chef La Prévoyance, Montréal; J. C. Gagné, Gérant-Général de La Prévoyance, Montréal; L. B. Leblanc, Assi-Gérant, La Prévoyance, Montréal; Nelson Chevrier, Inspecteur de la Home Ins. Coy., J. H. Lussier, La Prévoyance, Montréal; la famille G. E. Gendreau, Arthabaska, Mlle Marie St-Pierre, Arthabaska; la famille Albert Spénard, Rivière du Loup; J. Lucien Rochette, Shawinigan; Dr et Mme Caillier, Contrecoeur; J. A. Bourgeois, Drummondville.

Lettre de sympathie

Sœurs M. Basilisse, La Providence, Montréal; Rév. Sœur Ste-Genève, Ursuline, Trois-Rivières, Sr. St-Paul de la Croix, Ursuline, Trois-Rivières; R. Père Geo. Etienne Martel, O. M. I., Université d'Ottawa; Sr. Marie des Cinq Plaies, Précieux Sang, Trois-Rivières; Mme Albert Beauchesne, Arthabaska, Mme Lucien Leblanc, Batiscan; Rév. Sœur Nobert, Nashua; Dr. A. Achupise; M. et Mme P. H. Côté, Arthabaska; Sr. Marie Emmanuel, Ursuline, Trois-Rivières; Sr. Marie de la Victoire, Maitresse Générale Ursuline; Lionel Boisseau, O. M. I., Ottawa; Yvette Héon, Arthabaska; Mlle L. G. Brodeur, Drummondville; R. P. Simin, O. F. M. Sorel; Mme V. H. Tousignant, Arthabaska; Les Rév. Sœurs Hospitalières, de St-Joseph, Arthabaska; L. Beaudry, Gérant Occidental Fire Montréal; Sr. Marie de Lisse Ursuline; Mme Albert Beauchesne, Arthabaska; Mpe P. L. Tousignant, Arthabaska; Sr. Marie de l'Eucharistie, Ursuline; L. Legault, Northwestern National Fire, Montréal, Rév. M. J. J. Gagné, Inspecteur Liverpool & London & Globe; J. C. Gagné, Gérant, La Prévoyance, Montréal; H. Hurry, Gérant Northern Ass. Coy., J. H. Labelle, Gérant, Royal Fire Ins. Coy.; Maurice Marcotte, Gérant, Banque Canadienne Nationale; J. W. Binnie, Gérant Globe & Rutgers Fire, Montréal; Bertrand Hards, Gérant, Guardian Ass. Coy., Montréal; J. H. Boire, Inspecteur de la Guardian Ass. Coy., Montréal; Chevaliers de Colomb, Conseil Mineur; T. V. Dépatie, Inspecteur Royal Fire Ins. Coy., Montréal; Lewis Laing, Gérant Liverpool & London & Globe; Lucien Vallée, Inspecteur de la London Corporation Fire, Montréal; Gilbert Lemieux, Québec, Mme Maurice Pepin, Warwick Mère du Bon Conseil Ursuline; de Stanstead; Rosette E. Archambault, West Warwick R. I.; E. Union des Cantons de l'Est, Arthabaska; Mlle Yvonne Béland, Louiseville; Paul Boucher, Ecr. N. P.; Cap de la Madeleine, P. Q.

Pont St-Maurice

Le 29 décembre dernier avaient lieu en notre église paroissiale les funérailles de Dame Julie Dubé, épouse de M. Isidore Martin. Elle était âgée de 74 ans et 10 mois et laisse pour pleurer sa perte son époux, et un frère, M. David Dubé.

Le service fut chanté par M. l'abbé Joseph Ferron, de l'Hôpital St-Joseph des Trois-Rivières.

Les porteurs étaient ses quatre neveux: M. Louis Alarie, M. Théotime Alarie, M. Donat Dubé et M. Emile Lamothe.

Conduisaient le deuil, M. Isidore Martin, M. David Dubé, M. Louis Alarie, Théotime Alarie, Joseph Lamothe, Donat Dubé, Emile Lamothe.

A la famille nos plus sincères

SELECTION DES VOLAILLES POUR LA PRODUCTION

(Notes des fermes expérimentales).
La première qualité que l'on doit rechercher avant tout chez les oiseaux destinés à la reproduction est la vigueur. Quel que soit le but de l'accomplissement, ce serait courir un grand risque que de ne pas tenir compte de la vigueur chez les sujets reproducteurs.

Il a été constaté aux fermes expérimentales fédérales que les meilleurs oiseaux pour la reproduction, ceux qui font les plus sûrs géniteurs, sont ceux qui ont atteint tout leur développement. Nous ne voulons pas dire par là que l'on ne doit pas employer des poulettes bien formées, mais les poules sont plus sûres, et c'est en elles que l'on devra mettre sa confiance. Sans doute, les œufs de poulettes sont, dans bien des cas, tout aussi féconds et éclosent tout aussi bien que les œufs de poules, et peut-être même encore mieux, mais en général, les poussins issus de poules sont plus résistants, plus vigoureux, et se développent mieux que ceux qui sortent des œufs de poulettes.

Si l'on cherche à développer la ponte, on aura soin de mettre à la tête du groupe de poules, un mâle descendant lui-même d'une souche bonne ponduse. Il ne suffit pas que les femelles dont ce mâle descend nient pondre un grand nombre d'œufs, il faut encore que ces œufs soient d'une grosseur régulière. C'est là un point dont on ne s'est pas beaucoup occupé jusqu'ici, si bien que beaucoup d'espèces ponduses ont perdu leur réputation à cause de la petitesse de leurs œufs.

Le mâle doit avoir un corps bien développé, large à travers le dos jusqu'au bas du bréchet, donnant ainsi une bonne capacité, il doit se tenir bien droit, les jambes bien écartées, la peau doit être souple, pliable, la tête sèche, la face lisse et sans rides, et l'œil clair et saillant.

La face sèche, l'œil brillant sont des indications d'énergie nerveuse, sans lesquelles les indications du corps ne comptent pas pour grand-chose. Les points qui viennent d'être mentionnés doivent également être pris en considération dans la sélection des femelles. Avant que possible, on se basera sur le contrôle de la ponte et l'on s'apercevra que les meilleures ponduses sont celles qui répondent le mieux à la description que nous venons de donner.

Georges Robertson.

Trouvez votre Santé là où les autres ont reçu la leur

Dr Chs. P. McKay

Chiropraticien
148, Notre-Dame, Tél. 2189
Les Trois-Rivières, P. Q.

52

VOLUMES

d'environ 250
PAGES pour

\$2.00

C'est la quantité de matière à lire que le BIEN PUBLIC vous donne dans une année. Cette matière pour n'être pas épicée ni imprégnée de boue et de sang, n'en est pas moins captivante, soignée et variée !

La substance de

52 forts volumes

pour \$2.00

Y aviez-vous songé ?

L'AIGUILLON DES ABEILLES ET DES REINES

Causerie anatomique

On sait que l'aiguillon n'a pas la même forme chez les reines, qu'il a chez les ouvrières; droit, chez ces dernières, il est courbe et plus long chez les reines. Quant au venin encore mal étudié, il ne semble pas être le même non plus pour ces deux types d'abeilles. Tous les apiculteurs ont fait la connaissance du venin des ouvrières; la plupart s'en soucient peu; à la longue, ils se sont immunisés, vaccinés ou mithridatisés, cependant, à certaines époques de l'année, en dépit de l'acoutumance, il leur arrive de recevoir des piqûres plus douloureuses, présentant une zone inflammatoire plus accentuée.

D'où vient cette aggravation passagère? D'après les plus récentes recherches sur le venin des abeilles, l'action de l'acide formique est mise hors de cause et les effets désagréables des piqûres sont attribués à des albumines toxiques dont on ignore d'ailleurs la nature exacte. (Dr Phisalix, Animaux venimeux).

Il m'est permis d'émettre, sur cette donnée, l'hypothèse que certaines fleurs secrètent avec plus d'abondance ces éléments toxiques et que c'est à cette cause qu'il convient d'attribuer la virulence des piqûres à certaines périodes de la saison apicole. Root a déjà signalé qu'en Amérique les mauvaises piqûres coïncident toujours avec la floraison du tilleul. Quant à l'acide formique, d'après M. Robert Stumper, il serait d'origine diastolique et très vraisemblablement produit par une oxydase aux dépens des hydrates de carbone.

Il me paraît intéressant de rappeler ici une particularité du mécanisme de la piqûre de l'abeille qui me permettra d'affirmer, en dépit de ce que cela peut avoir de paradoxal, que ce n'est pas, à proprement parler, l'ouvrière qui pique, mais que c'est son dard qui, par ses propres moyens, s'enfonce dans la blessure.

Pour saisir l'économie de cette assertion, il faut connaître l'anatomie de l'aiguillon. Vu au microscope, cet organe est une pure merveille: ce n'est pas, comme on se l'est tenté de le penser, une pointe unique au-dessus d'un muscle enfoncé dans l'épiderme, mais plusieurs éléments divers qui composent le dard. Une gaine maintient serrés l'un contre l'autre deux harpons barbelés, pouvant sous une impulsion musculaire, s'insérer de mouvements alternatifs de va et vient, hors de la piquette, dès que le premier harpon s'est fixé un tant soit peu, le second harpon s'allonge profitant de l'entaille déjà faite, pénètre plus avant, puis, servant de point d'appui, il permet au premier d'avancer encore, et ainsi de suite, de sorte que la pénétration de l'appareil vulnérant est pour ainsi dire automatique, tandis que le venin s'écoule dans la plaie par les cannelures des harpons.

Voulez-vous mieux saisir l'automatisme de la pénétration du dard, écoutez ceci: Après qu'un aiguillon a été arraché du corps d'une abeille, les muscles qui entourent en partie la vésicule à venin continuent à exécuter des mouvements spasmodiques qui font encore pénétrer les harpons plus avant dans la partie piquée. On a vu des dards s'agiter 20 minutes après leur arrachement, et ce phénomène d'extravitalité permet de comprendre que des aiguillons arrachés d'une blessure puissent s'implanter à nouveau dans la chair, si l'on n'a pris soin de s'en débarrasser.

C'est une erreur de croire que l'abeille doit nécessairement laisser son appareil vulnérant dans la plaie où il est enfoncé; si l'on avait le courage de la laisser faire, on verrait qu'en tournant sur elle-même, comme pour le dévisser, elle arrive bien souvent à l'extirper. Quant à la reine son aiguillon ne lui sert que contre ses rivaux, mais jamais deux reines ne s'entre-tuent; si elles sont face à face, ventre contre ventre, elles se fuient pour se reprendre autrement, de telle façon qu'un seul dard puisse s'enfoncer. (Huber). C'est la loyauté dans le duel, poussée jusqu'à l'abnégation!

Il y a lieu de penser que le dard, aussi bien chez les abeilles ouvrières que chez les reines, ne sert pas uniquement qu'à piquer; l'apiculture Française, dans son numéro de septembre 1923, a publié, sous la signature de M. Massé deux curieux cas, dans lesquels des ouvrières s'étaient servi de leur aiguillon comme instrument de transport, pour l'évacuation de calavres à l'extérieur.

Surtout à autre chose, c'est possible, car le mystère de la ruche n'est pas encore complètement éclairci (1). En tous cas, il a une autre utilisation connue par les zoologistes depuis longtemps déjà. Il s'agit de la dard des reines est un ovipositeur, ou appareil servant

à déposer les œufs et que l'aiguillon des abeilles et guêpes ouvrières n'est qu'une modification de l'ovipositeur des femelles normales hyménoptères. Cette opinion n'est pas purement hypothétique, car c'est une nécessité anatomique et mécanique pour la reine d'utiliser son dard à forme recourbée, comme ovipositeur.

Si l'on regarde la figure 33 de la planche VII de l'excellent traité d'anatomie de l'abeille que vient de publier un savant anglais, Miss Annie D. Betts, élève de collaboration du Dr Rennie, sous le titre de *Practical Bee Anatomy*, on voit que l'œuf sort entre le dard, les deux palpes et le 7^e segment abdominal comme entre quatre glissières. Cette particularité explique la position debout au fond de la cellule qu'occupe l'œuf pondu par la reine et, de déduction en déduction, on est amené à penser que les ouvrières ponduses, sur lesquelles j'ai publié récemment une étude, ne peuvent arriver à une ponte semblable parce que leur dard est trop droit, trop court et aussi parce que leurs palpes sont également trop réduites et quelque peu embryonnaires.

On s'explique ainsi pourquoi, au caprice de l'évacuation, les œufs d'ouvrières ponduses vont se coller à droite, à gauche dans les cellules, jusque contre leurs parois, et dans toutes les positions.

Pour terminer, cette causerie anatomique, puisque j'ai été amené à parler du *Practical Bee Anatomy* de Miss Betts, je ne saurais mieux faire que d'en dire quelques mots. C'est un livre qui a été conçu pour servir de guide aux apiculteurs qui s'intéressent à la biologie de l'abeille, soit pour la détermination ou la recherche expérimentale de ses diverses maladies, en vue de les guérir, ou d'arriver à leur extinction, et tout au moins à leur contrôle, par voie de réglementation légale. C'est surtout un bon manuel, au double point de vue de la technique anatomique et microscopique, dans lequel l'auteur a rassemblé toutes les connaissances biologiques pratiques, ainsi que son titre l'indique, pouvant présenter de l'intérêt. Ces notions font l'objet de la première partie de l'ouvrage illustré de nombreuses gravures. La seconde partie est plus particulièrement consacrée au diagnostic des maladies des abeilles et contient aussi un certain nombre d'idées personnelles intéressantes. C'est ainsi que Miss Betts émet cette opinion entièrement nouvelle que dans la respiration des abeilles, l'air inspiré par les stigmates abdominaux, grâce à une contraction, est ensuite expulsé par le gros stigmate métathoracique.

Cet aperçu montre le grand intérêt que les apiculteurs biologistes s'intéressent avec la langue anglaise pourront trouver dans *Practical Bee Anatomy*.

Perret-Maisonneuve, L'Apiculture Française.

(1) On a eu longtemps l'abeille antiseptique le miel, en enfonçant son aiguillon à travers les opércules des cellules pour y déposer une gouttelette d'acide formique; cette assertion est purement fantaisiste.

(L'Abeille)

L'APICULTEUR DEBUTANT

(Notes des fermes expérimentales)

Celui qui se propose de garder des abeilles fera bien, avant de se lancer dans cette industrie, d'examiner avec soin tout ce qu'elle exige et les conditions dans lesquelles elle est conduite aujourd'hui. Qu'il la compare à d'autres professions, et surtout qu'il ne se laisse pas influencer indûment par des histoires merveilleuses sur le succès que d'autres apiculteurs ont pu obtenir.

Qu'il considère avant tout les débouchés; c'est là la question la plus importante pour tous, petits ou grands apiculteurs. Si le débutant demeure dans l'une de ces provinces où l'apiculteur a déjà atteint un bon développement, qu'il n'oublie pas que la grande quantité de miel qui se produit exige, pour être écoulée, une organisation de vente forte et solide. Quant aux provinces où la production du miel ne fait que commencer, les débouchés locaux peuvent suffire.

On peut dire que les deux aspects les plus importants de l'apiculture sont la production et la vente, et que la vente gouverne la production dans une large mesure.

En ce qui concerne la production, la première chose essentielle est d'acquiescer de l'expérience. On peut le faire en travaillant pendant une saison ou deux avec un apiculteur commercial; on peut aussi acquiescer cette expérience, moins vite, il est vrai, en commençant avec une ou deux ruches, et nous ne recommandons à personne d'en garder plus au début. Que l'on n'emploie que du matériel moderne.

Tout en gagnant de l'expérience, le débutant apprendra que toutes les opérations doivent être faites au bon moment, que les méthodes

de routine ou d'à peu près ne conviennent pas, et il aura également l'occasion de décider, avant de placer son argent, s'il aime son travail ou s'il ne l'aime pas. Que d'argent a été gaspillé par des débutants inexpérimentés, qui s'imaginaient que l'apiculture offrait un moyen rapide et facile de faire fortune!

Enfin s'il se décide à entreprendre ce travail, que le débutant se conforme à la grande règle de l'apiculture, qui veut que l'on s'abstienne de s'établir dans un district déjà trop peuplé d'abeilles et qu'il n'oublie pas qu'il est de son devoir envers ses voisins aussi bien qu'envers lui-même de faire une guerre incessante aux maladies qui peuvent attaquer ses ruches.

A. G. H. W. Birch
Ferme expérimentale centrale,

LE LAIT AMER

Notes des fermes expérimentales
Le lait est exposé à tant de contaminations au cours des manipulations dont il est l'objet, à l'étable et ailleurs, qu'il s'infecte toujours plus ou moins de bactéries, qui y trouvent des conditions idéales pour leur développement. Le degré d'infection dépend des conditions sanitaires que l'on observe. Certaines bactéries ne causent pas de changements appréciables, tandis que d'autres, en affectant la couleur, la consistance, l'odeur et le goût, gâtent souvent le lait à tel point qu'elles lui enlèvent toute valeur, aussi bien qu'aux produits que l'on en tire.

Le goût amer que l'on trouve souvent dans le lait est parfois causé par certaines substances que renferme la nourriture, et que le lait absorbe. Dans les cas de ce genre, le lait est amer lorsqu'il sort de la vache, et le remède consiste à faire disparaître l'aliment qui cause cette amertume. Il y a d'autres cas, souvent épidémiques, où l'amertume se développe après que le lait est sorti de la vache; les bactéries sont ici la cause du mal.

Comme cet accident se produit souvent même dans des conditions sanitaires généralement bonnes, il n'est pas facile de trouver la cause de cette amertume et de le faire disparaître. Dans une enquête conduite à la ferme expérimentale fédérale, nous avons fait une étude des conditions dans lesquelles il se produit du lait amer et nous avons constaté dans une circonstance de ce genre, que les bactéries en étaient la cause. Ces bactéries appartiennent elles-mêmes à un groupe qui se rencontre naturellement dans l'eau d'approvisionnement, et l'on croit que les ustensiles sont ici la cause de la contamination. Il n'y a qu'un remède, c'est de nettoyer et de stériliser avec le plus grand soin toutes les contenances, en les passant, après les avoir lavés, à l'eau bouillante ou à la vapeur. Ce nettoyage doit se faire à la brosse et non pas avec un linge.

Nous avons constaté que le contact du lait avec l'air, soit en augmentant la surface exposée, soit par l'agitation, contribue au développement de l'amertume. Lorsqu'on doit conserver le lait quelque temps, il faut donc réduire la surface exposée au minimum en proportion du volume et éviter le plus possible de secouer.

Nous avons trouvé également que les bactéries amères que nous avons étudiées sont plus résistantes à la chaleur que la majorité des bactéries du lait. Enfin, nous avons constaté que le lait imparfaitement pasteurisé est très porté à devenir amer parce que les bactéries amères offrent plus de résistance à la chaleur que les autres germes qui peuvent tenir ces bactéries en échec. Il faut donc que la pasteurisation soit énergique et parfaite, et lorsqu'un développement d'amertume est à craindre, il semble qu'il serait utile de tenir le lait plus longtemps à la température régulière de pasteurisation ou d'employer une température plus élevée.

D. A. G. Lochhead.
Bactériologiste du Dominion.

CHARBONNERIE ST-LAURENT LIMITEE

EDOUARD BUREAU, PRESIDENT

Charbon anthracite, bitumineux, Coke et Charbon de Soute.

Gros et Détail
LIVRAISON A DOMICILE

148a, rue Notre-Dame.

Téléphones :
Bureau: 1508 Entrepôt: 437

CARTES PROFESSIONNELLES

Médecin

Dr ALEX. ACHPISSE

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris. Licencié du Conseil Médical du Canada et du Conseil Médical de l'Empire Britannique.

Spécialité: Chirurgie générale Maladies des Voies Urinaires, Maladies des Femmes.

Consultations: de 11 à 12 a.m., de 2.30 p.m. et de 7 à 8.30 p.m. les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

22, rue Des Forges, Tél. 469

Les autres jours, 219, rue Sherbrooke Est, Montréal

Tél. Lancaster 3095

Médecin

Dr J.A. Rousseau

Directeur du Dispensaire Antivénérien.

Bureau privé de 10 a.m. à 4 p.m. et 7 p.m. à 8.30 Maladies des voies urinaires, Maladies des Femmes.

Tél. 119 28 rue Royale

Avocats

Paul Martel

Avocat

20, Bonaventure Tél. 61
Trois-Rivières.

Médecin

Dr Auguste Panneton

Spécialiste pour maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.

Consultations: 1.30 hre à 4.30 hres tous les après-midi. Le soir: Lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 et sur rendez-vous.

Tél. Bell 526
65a, Avenue Lavolette

Avocat

Tél. 1299-J

Joseph Barnard

Avocat

3 rue Hart. Tél. 640
Résidence: 108 rue Des Forges

Médecin

Dr J. D. F. Paquin

Médecine Générale

Spécialité: Accouchements Traitements spéciaux pour les enfants.

Consultations régulières: De 2 à 4 et de 7 à 8 et sur rendez-vous. 81, rue Bonaventure, Les Trois-Rivières.

Contracteur

Anselme Dubé Ltée

Eglises, Presbytères, Ecoles, Résidences, Réparations, Bois de toutes sortes, Portes, Chassis, Etc.

Rue Bellefeuille, Les Trois-Rivières.

Chirurgien-Dentiste

Tél. Bureau: 658

Résidence: 337

Dr J. H. BELAND

Extraction des dents sans douleur. Traitement de la pyorrhée par la Vacci-auboré, Travaux dentaires exécutés avec soin et promptement.

Heures de Bureau: De 8 a.m. à 5 p.m. Le soir de 8 à 9

Bureaux: 26a, Des Forges

Plomberie et Chauffage

Tél. 297

Germain & Frère

Entrepreneurs-Plombiers

Systèmes à Eau Chaude, à Air Chaude, à la vapeur.

Prix avantageux

No 37, rue St-Antoine, Les Trois-Rivières.

BOIS DE CHAUFFAGE

A VENDRE

Bois franc, la corde \$4.50

Bois mou, la corde \$3.50

COUR A BOIS

DES TROIS-RIVIERES

Rés. 58-60 St-Paul, Tél. 636m

Avocat

Bureau, Tél. 674

Le soir 1352 r. 2

L-EMILE FORTIN

AVOCAT

148a Notre-Dame, Trois-Rivières.

Bureau le soir

Au Cap-de-la-Madeleine.

Remèdes des Familles

La Médecine Indienne Enrg.

4, rue Richard

2e plancher à droite

Les Trois-Rivières

Téléphone: 2298w

Rien de meilleur avant le café qu'un bon morceau de fromage de Brie

Baumert.

En vente chez

ULD. CARIGNAN

Agent pour les liqueurs

Christin

22, BADEAUX

Phone 122 et 1749

MEDECIN

Tél. 678

Dr Maurice Caron

Spécialité: Chirurgie Générale Maladies des Femmes.

Maladies des Voies Urinaires

Traitements Electriques

Consultations: de 10 à 12—

de 2.30 et de 7 à 8.30p.m

6, rue Ste-Julie.

Médecin

Dr A.-J. Aubin

Médecine Interne, Maladies Chroniques, Diagnostic.

Tél. 1143j 179, Lavolette

Avocat

Téléphone 329

Roger Bisson

Avocat

142, rue Notre-Dame

Les Trois-Rivières

Avocats

Robichon & Méthot

Avocats

Bureau:

Edifice Banque d'Hochelaga,

Trois-Rivières

Avocats

Téléphone Bell 1000

DUPLESSIS, LANGLOIS & LAMOTHE

Avocats

4, St-Joseph, Trois-Rivières

Avocat

Téléphone 358

Lucien Comeau

Avocat

19, rue Alexandre

Les Trois-Rivières

Bureau à Louiseville le samedi, chez M. le Dr L. Gélinas,

rue St-Laurent.

Avocat

Tél. 233

Chas Bourgeois

Avocat

B. A. L. L. M.

26, rue St-Joseph, 26

Courtier

TEL. 456

Arthur Spénard

Courtier

Assurances Générales, Obligations Municipales et Sociaires.

42--RUE ST-PIERRE--42

Trois-Rivières.

Architecte

NOS

MAISONS D'EDUCATION

LES URSULINES

LE CAHIER
URSULINIEN

Le 3 décembre. — La Saint-François. Fête double au Monastère. Un duo de prières soutenu par les dans de la piété filiale s'élève vers le trône de l'Apôtre des Indes, du second patron du Canada, en l'honneur de Monseigneur notre évêque et de notre Révérende et chère Mère Supérieure. Grand congé, fête intime, allégresse générale, de la joie plein les cœurs.

Le 6 décembre. — Les Quarante-Heures. De son trône eucharistique, entouré de lumières et de fleurs, Jésus reçoit nos hommages de réparation et d'amour. Adoration diurne et nocturne, belle préparation à la fête de la Vierge Immaculée.

Le 8 décembre. — Augmentation de la famille de Marie. Nombreuses âmes. Puissent ces chères enfants porter avec honneur les livrées de leur chère Mère!

Les insignes de Congréganiste complètent le trésor marital de la jeune fille. Avec son chapelet, son scapulaire, sa médaille, elle peut affronter les dangers prochains, qui la guettent au chemin de la vie.

Vers cinq heures, au chant pieux des litanies, déroulé impressionnant des religieuses et des élèves, à travers les cloîtres, pour se rendre à la salle de communauté. Les présidents des Congrégations portent leurs bannières respectives. Aux pieds de Marie chante *Tota pulchra es*, et l'on se consacre de nouveau à la Sainte Vierge.

Le 10 décembre. — Election des dignitaires de la Congrégation des Enfants de Marie au Pensionnat.

Mesdemoiselles: Annette Gélinas, Vice-Présidente, Yvette Létourneau, Secrétaire, Lucille Godin, Trésorière.

Marcelle Flamaud, Choriste. Hermance Chevalier, Sacristine. Claude Rouleau, Conseillère-Réglementaire.

Chez les quart-Pensionnaires: Juliette Bisson, Présidente.

Le 12 décembre. — Le Noviciat pleure la mort de Sœur Sainte-Georgette, Alda Germain, novice âgée de vingt ans.

Depuis que Dieu a montré à la terre la petite Fleur du Carmel, on dirait qu'il fait épanouir, un peu partout, dans les monastères, des disciples de la petite voie.

Sœur Sainte-Georgette en fut une. Enfant aimante et aimée dans la famille, élève modèle à l'école Normale, elle fut fervente novice.

Le 21 novembre, elle fut atteinte d'une congestion pulmonaire et quelques jours après déclarée en danger. Une double vision traversa son esprit; son départ du noviciat on ses vœux prononcés sur son lit de mort. Dieu lui réservait la grâce de mourir ursuline.

Le premier dimanche de l'Avent, avant de communier en viatique, elle prononça une formule abrégée des vœux. Déjà elle articulait avec peine. Comme on lui remarquait que ses vœux étaient conditionnels, la main sur le cœur, elle répondit: "Pour moi, c'est pour toujours."

Elle appréciait cette grâce et elle en faisait hommage à ses vertueux parents. "Si vous saviez, disait-elle, avec quel soin ils nous ont élevés." L'avant-veille de sa mort, elle témoignait le désir de laisser son missel à sa mère, et son crucifix, à son père.

Munie des sacrements, elle n'eut plus d'aspirations que pour le ciel, et soupirait après la venue du divin Epoux. L'attente ne fut pas longue. Le 12 décembre, au matin, le quatorzième jour de sa profession, elle rendit son âme à Dieu. Elle avait fait son jubilé, pure et blanche victime, elle entra dans la gloire. "Le passage de la cellule au ciel est facile," a dit saint Bernard. Son corps fut porté en terre par ses sœurs du voile blanc. Tout était lila dans cette mort et cette sépulture, la Communauté compte une Ursuline de plus au ciel.

Le 22 novembre, 1925. Boulevard des Capucins, Paris.

Merci, chères Mères ursulines, de vos bonnes prières. Elles furent certainement exaucées. Le voyage a été superbe, beau temps, bon service, aimable compagnie. Le capitaine de notre paquebot a condescendu à nos desirs, en faisant entendre la sirène devant le couvent.

Vendredi soir, nous entrions dans le golfe. Aussitôt, la première, je suis prise du mal de mer. J'en suis désolée, car vendredi, nous avions fait les plus beaux projets. Le R. P. Supérieur de l'Association de Saint-Vincent de Paul, de Paris, m'avait

chargée, de concert avec mes compagnes de voyage, d'exercer la messe du dimanche. Tous les passagers de troisième classe devaient monter pour y assister. Le dimanche, le R. Père était au lit, moi aussi, et la chorale... à l'eau.

Jeu, vers midi, nous étions à Cherbourg. Urie était là pour nous recevoir. Quelle joie de revoir ce bon frère!

Après le dîner, nous visitons la ville. Dans une rue, nous voyons un groupe de petites filles, chaussées de sabots de bois, dansant à la corde. Que n'avez-vous entendu le bruit de cette harmonie normande sur le pavé!

Arrivés à Paris, jeudi soir, il neigeait. Nous nous croyions au Canada. Mais le lendemain, on n'en voyait plus la moindre trace. Cette neige n'était tombée que pour nous rappeler à notre souvenir chères Mères et amis du Canada. Nous n'en avions guère besoin.

Nous nous accompagnons partout. Nous sommes à Paris, logées tout près de mon frère l'abbé; nous le voyons tous les jours d'une heure à deux, et le mercredi, jour de congé, nous faisons des excursions en dehors de Paris.

Mercredi dernier, nous sommes allés à Reims. Les ruines de la grande guerre seront longtemps visibles. La cathédrale et l'église Saint-Pierre n'offrent que des ruines. Ces monuments auxquels on a travaillé pendant des siècles, se relèvent lentement. Depuis sept ans, c'est à peine si on constate des travaux de reconstruction.

Nous avons contourné le fort de la Pombelle dont les murs sont réduits en poussière; nous marchons sur les cendres de milliers et de milliers de soldats. Les Allemands sont demeurés à cet endroit pendant les quatre années de la guerre.

Mercredi prochain, nous irons à Versailles.

Le 16 novembre, Urie nous a conduites, maman et moi, à Notre-Dame où fut célébrée une messe pour les prêtres soldats morts pendant la guerre. Le chant fut exécuté par toutes les chorales de Paris; le sermon fut donné par l'Arménien militaire de l'école de Saint-Cyr. Son Eminence le cardinal Dubois assistait au trône. Cette cérémonie touchante vivra longtemps dans mon souvenir.

Le 22 novembre, dimanche de Sainte-Cécile, nous sommes allées à Saint-Sulpice, entendre les plus belles orgues du monde, touchées par le grand organiste Vidor. C'était ravissant.

Le 19 décembre, Urie sera ordonné prêtre. Il suivra des cours jusqu'au mois de février. Le 10 de ce mois, nous partirons pour Rome. Nous visiterons ensuite la Suisse, l'Allemagne, l'Espagne, l'Angleterre. Nous serons de retour à Paris au mois d'avril puis au Canada, en mai. Comme ça va passer vite, trop vite même.

Votre affectueux enfant, Marguerite Arcand.

Dans une lettre à une amie, Marguerite lui confie un secret: à bord du paquebot, un compte lui a demandé de danser avec lui. Elle a décliné l'honneur, voulant rester fidèle aux résolutions de l'Ursulinnette.

Du Tonkin central, Indo-Chine, Antoinette Bourassa, ancienne élève de l'Ecole Normale, annonce à ses Mères Ursulines qu'elle a fait profession le 15 octobre 1925, sous le nom de Sœur de l'Enfant-Jésus, au Carmel de Bei-Chu, via Lacquan.

"Notre petit Carmel compte maintenant huit canadiennes et onze amantines. Je me fais bien à nos petites sœurs indiennes. Elles sont si bonnes et si pieuses. La langue est un peu difficile à apprendre, mais avec le temps, on arrive à parler assez bien."

"Je prie pour vous, j'espère que de votre côté vous n'oubliez pas votre petite missionnaire."

Sœur Claudia de l'Enfant-Jésus, missionnaire franciscaine de Marie, de Kingchow Houpeh, Chine, écrit à sa tante et à sa sœur Ursulines dans notre couvent, qu'elle envoie sa lettre le 25 octobre pour que ses souhaits de la nouvelle année soient rendus à temps.

"Times change in many ways and we with time, but not in ways of friendship. Sur la même carte, un dessin à la plume nous montre quatre hommes chargés d'une chaise à porteur. Un poisson demande où vont ces hommes? Chercher le diable d'outre-mer qui arrive du Canada."

"La Chine est sous le coup de la prépuce. Est-ce un châtimement de Dieu?"

Outre le brigandage, la sécheresse de l'été a amené la famine. La disette du riz qui est le pain des Chinois, cause bien des souffrances. Les parents apportent leurs enfants

aux Soeurs disant qu'ils ne peuvent les nourrir. Les religieuses n'ont le refus, car elles craignent que ces parents inhumains jettent les tout petits à la rivière.

"Le choléra sévit à Shasi et à Kingchow. Jusqu'à présent, nous avons été épargnées. En sera-t-il toujours ainsi? Priez, s'il vous plaît, pour tous ces affligés assis à l'ombre de la mort."

Le 25 décembre. — Noël! Les vœux et les bons souhaits des parents et des amis arrivent nombreux. "Voici la Noël! voici le jour de l'an! On y arrive tout le temps, à tout bout de champ! Le temps file comme s'il n'avait que cela à faire."

"Serons-nous plus saints l'an prochain que cette année? Essayons."

Les trois messes de la nuit, le réveillon traditionnel les messes du jour avec leur belle liturgie, les vieux Noëls, la crèche, tout chante: *Puer natus es*. Avec les bergers, nous tombons à genoux... Que de grâces sollicitées en cette fête. La part des bienfaiteurs, des parents, des anciennes élèves est bien grande. Puissent Jésus exaucer nos vœux et réaliser vos pieux desirs!

A l'Ecole normale, les élèves-institutrices célèbrent Noël par une séance dramatique dont l'organisation a été confiée au cercle littéraire Sainte-Angèle.

Au programme, une romance chantée par Mlle Yvonne Matteau. Respectueuse bienvenue à l'auditoire.

Chant: Jésus de Nazareth, musique de Gounod.

Chant: *Colligit fragmenta*, devise du cercle.

Un loup dans la bergerie.

Personnages: Sébastien, tribun de la garde pré-torienne. Mlle E. Ferron. Panacratius, jeune chrétien, confié à la garde de Sébastien J. Roux. Cécilia, jeune aveugle. A. Ville-neuve. Fabiola. M. Britten. Torquatus, chrétien apostat. Y. Matteau. Fulvius, courtisan venu d'Antioche. J. Kemp. Tertullus, préfet de Rome Y. Rivet. Corvinus, fils du préfet et condisciple de Panacratius. J. Gélinas. Catulus, bourgeois. M. C. Tessier. Un chœur de vierges. La foule.

Un loup dans la bergerie est un extrait de Fabiola, adapté à la scène par deux élèves du Cours supérieur, Mlles Germaine Leblanc et M. J. Massicotte.

Un simple incident de Fabiola fournit le sujet du drame. Cécilia une jeune vierge aveugle, est saisie par les païens à l'entrée des catacombes. Au deuxième acte, la sainte enfant paraît au tribunal. On la presse de sacrifier aux dieux de l'empire. Sur son refus, le juge ordonne de lui appliquer les torches ardentes. La martyre supplie Dieu de lui épargner cette confusion et sa prière est exaucée. Elle expire. Le troisième acte nous montre de nouveau Torquatus, le chrétien apostat dont les indications ont causé l'arrestation de Cécilia. Egaré ce matin dans les catacombes, il s'est évanoui. Il revient à lui, mais pour passer par toutes les affres du désespoir, juste au moment où l'on voit entrer le cortège qui conduit Cécilia à son dernier repos. Torquatus se convertit.

Monsieur le Principal a trouvé dans son cœur de père des éloges encourageants pour ses élèves. Il leur a surtout donné de précieux et substantiels enseignements sur ce que doit être l'art véritable.

"Quand les Normaliennes sont à la peine, j'y suis; quand elles sont à l'honneur, je veux y être. La première condition de l'art, c'est de rendre parfaitement la nature. A Paris, j'assistais un jour à une matinée musicale et littéraire. Sarah Bernhardt y récitait des vers, suivant l'art conventionnel et fut applaudie des connaisseurs. Ce genre de littérature devait être déclamé comme elle l'avait fait. Pour moi, je ne le goûtais pas du tout."

"Coquelin cadet parut ensuite sur la scène. Il raconta avec un naturel parfait le jeu au billard d'un gamin dans les rues de Paris. C'était un rien; mais le naturel du débit m'émouva et pendant vingt minutes je jouais en écoutant cette banalité. Toutefois, je me dis que c'était gaspiller l'art que de le mettre au service d'une chose banale."

Cicéron, un païen, s'il vous plaît définit l'orateur un homme bon habile à bien dire."

La religion est la source la plus riche d'inspiration pour l'art véritable."

Concert donné par la chorale de M. l'abbé Turcotte.

Vieux Noëls harmonisés à quatre et à cinq voix.

Programme

Ca. Messires, savez-vous Bergers, bergères, Que l'univers, Gentils compères, Allons, pasteurs, Dans la crèche vient de naître, Le retour du troupeau. Vite, pasteurs éveillez-vous, D'où viens-tu bergère? Noël de France (Il est né le Divin Enfant).

Pendant une heure et demie, M. l'abbé Turcotte et sa chorale nous ont tenu sous le charme. Le ciel s'ouvrait, les anges en descendant, les bergers et les bergères traversaient la plaine, couraient avec leur troupeau, fuyant le loup qui hurle, les pasteurs abaissaient leur houlette devant la crèche de l'Enfant-Dieu.

Les esprits étaient ravis, et toutes nous avions jeté nos cœurs au fond de la grotte pour adorer, louer et bénir. Nous étions à Bethléem, et Bethléem ce soir-là était le vestibule du ciel.

En 1870, un concert était donné en ville, au Palais de Justice. M. Frank Turcotte, père de M. l'abbé Joseph, avait chanté "Les Montagnards" il en avait dirigé les chœurs. En entendant les chants imitatifs des bergers, quelques-uns se disaient: "M. l'abbé a hérité de l'âme musicale de son père."

L'appréciation de cette séance artistique demanderait un artiste. Nous avons pu entendre, goûter, mais pour rendre ce que nous avons éprouvé... impossible.

Nous conserverons à M. l'abbé Turcotte au Dr Godin et à tous les exécutants, une sincère reconnaissance pour l'audition de ce concert et nous les en remercierons par de ferventes prières à l'Enfant-Jésus, à Marie et à Joseph qu'ils ont loués chantés en artistes.

Les échos du Monastère rediront longtemps les joies du 27 décembre 1925.

Noël! Noël! Noël! Tim tam tum, tim tam tum!

Le 31 décembre. — La vieille année a sombré dans l'Heure sainte: elle ne pouvait mieux finir. Nous avons chanté le *Te Deum* et nous nous sommes consacrées au Sacré Cœur de Jésus.

Reçu aujourd'hui une lettre que madame M. Dénéchand de Chircontini, nous fait adresser pour nous offrir ses vœux pour 1926. Elle n'y a jamais manqué. Quelle constance dans l'amitié vouée à son Alma Mater! Madame Dénéchand âgée de 94 ans, possède toutes ses facultés. Elle aime à répéter les poésies de Racine et de Corneille apprises au Pensionnat en 1847. Cette lettre touchante nous a mis des larmes dans les yeux, mais de la joie au cœur.

A toutes, chères amies, bon jour, bon an et le Paradis, à la fin de vos jours!

DONS RECUS

D'un bienfaiteur insigne, un magnifique Victor Victrola avec une riche collection de musique de maîtres.

Un volume: Fac simile de manuscrits en langue huronne par Pierre Polhier, s. j. 1745.

Une parure de chrysanthèmes pour l'autel, donnée par Mlle M. Alice Marchand, étrennée à Noël.

L'histoire des Ursulines de la Nouvelle-Orléans.

AUX PRIERES

M. Adélaïde Belle-Isle, époux de Marie Toupin.

M. Paul Leduc, de Bécancour, époux de Juliette Malhiot.

LEGER ACCIDENT

(De notre correspondant) Grand'Mère, 12. — M. Walter Laforme, de Ste-Flore est s'est accidentellement démis l'épaule gauche ces jours derniers.

IL PERD SON CHEVAL

(De notre correspondant) Grand'Mère, 12. — M. Jos. Paquin, de Ste-Flore a perdu un cheval de prix ces jours derniers. Le cheval prit peur, dans la soirée se dirigeant du côté de Shawinigan. On partit à sa poursuite et on ne put le retrouver. On se demande si l'animal n'a pas roulé dans quelques précipices de la route et se tua.

FEUX DE CHEMINÉES

(De notre correspondant) Grand'Mère, 12. — Nos pompiers volontaires furent appelés dernièrement pour des feux de cheminées, qui ne furent pas sérieux, aux trois propriétés suivantes: chez M. H. Despins, rue Lemay, chez M. Johnny Bellefeuille, rue De la Roche, et chez M. H. Bouthillier, rue De la Roche. Les dommages, aux trois places sont minimes.

AU CONSEIL
MUNICIPAL DE
GRAND'MERE

(De notre correspondant)

Grand'Mère, 12. — Une assemblée régulière de notre conseil municipal vient d'être tenue à laquelle furent présents Son Honneur le Maire J.-Ed. Guibord et MM. les échevins J.-O. Pelletier, Georges Trottière, L.-W. Ricard et Arthur Surprenant.

Le secrétaire donna lecture d'une lettre du Dr A.-J. B. Hébert relativement aux comptes de Mlle Florence Gargan et de la famille Jos. Lamarche pour soins professionnels. Ces comptes sont refusés.

Une proposition est adoptée à l'effet que le règlement No 242, amendement le Règlement No 196 concernant le Marché public soit adopté en première et deuxième lectures à toutes fins que de droit.

Ce règlement se lit comme suit: "Règlement No 242 amendement le Règlement No 196 pourvoyant aux jours et aux heures de la tenue du marché public, ainsi qu'aux poids officiels des denrées offertes en vente."

Il est réglé et statué par le présent règlement, comme suit, savoir: l'article 1 du Règlement No 196 est amendé de manière à se lire comme suit: Le marché sera ouvert à l'usage du public, tous les mardis et jeudis de l'année, depuis 6 heures de l'avant-midi jusqu'à midi.

Tous les vendredis de l'année depuis deux heures de l'après-midi jusqu'à 10 heures de l'après-midi et tous les samedis de l'année depuis six heures de l'avant-midi jusqu'à midi.

Le marché sera ouvert pour la vente du poisson, les mardis, mercredis, jeudis, de six heures de l'avant-midi à 8 heures de l'après-midi et le vendredi de 6 heures de l'avant-midi jusqu'à midi. Tous les autres jours le marché sera fermé excepté les veilles des fêtes d'obligation qui sont assimilées au samedi.

Tout cultivateur ou marchand qui quittera le marché le vendredi soir pour y revenir le samedi, vendra ou offrira en vente des produits dont la vente est permise sur le marché, devra payer une nouvelle taxe, son reçu de la veille ne lui donnant pas droit de s'installer de nouveau, sur la place du marché.

2o—Les pénalités pour infraction au présent règlement sont les mêmes que celles stipulées par le dit Règlement 196.

3o—Le présent règlement entrera en vigueur 15 jours après sa publication qui en sera faite suivant la loi.

Un autre règlement de grande importance pour la tenue du bon ordre dans notre ville a aussi été adopté. Une résolution a été votée à cet effet pour adopter le Règlement No 243 concernant la fermeture des salles de pool, billards, quilles, etc.

Ce règlement se lit comme suit: "Règlement No 243, amendement le Règlement No 119 pourvoyant aux heures de fermeture des salles de pool, billards, quilles, etc. Il est réglé et statué par le présent règlement comme suit, savoir: l'article 1 du Règlement No 119 est amendé de manière à se lire comme suit:

Un propriétaire ou occupant d'établissements publics tels que hôtels, tavernes licenciées, maisons de pension, publiques ou autres lieux de rendez-vous, tenant dans de tels établissements une ou des tables de pool, billards, mississippi, baguettes à roulettes, des allées de quilles, ou tout autre table de jeu, ou nulle autre personne en ayant le soin ou la garde, ne pourra tenir ou laisser ouverte telle table de jeu de quelque manière que ce soit ou toute allée de quilles, après minuit, tous les jours de la semaine.

Le dimanche et jours de fêtes d'obligation, ces établissements ne devront pas ouvrir avant-midi.

2o—l'article 4 du règlement No 119 est amendé de manière à se lire comme suit: Toute personne qui contreviendra au présent règlement sera passible d'une amende de pas moins de dix piastres, n'excédant pas \$40.00 pour chaque contravention au présent règlement, et si telle contravention est continuée, cette contravention constituera, jour par jour, une offense distincte et séparée, et à défaut du paiement de l'amende et des frais, de deux mois de prison commune aux Trois-Rivières. Le Recorder de la Cité de Grand'Mère aura autorité compétente pour juger et punir toute infraction au présent règlement.

Lecture est faite d'une lettre que le Gérant de la Cité M. J.-A. Bernier a écrite informant M. Wm McEwen, de la Laurendie Co. des suggestions du conseil relativement au renouvellement du contrat pour l'opération de la traverse sur le St-Maurice entre cette ville et St-Georges de Champlain.

Le secrétaire donne communication au conseil d'une lettre accompagnée d'une résolution votée par le conseil municipal de St-Jacques des Piles demandant au conseil

LA TUQUE TRIOM-
PHE DU SHAWI-
NIGAN PAR 5 A 1

(De notre correspondant)

Chutes Shawinigan, 12. — Notre club local de hockey a subi une défaite désastreuse aux mains des gars de La Tuque dans une partie qui a été jouée ici dimanche soir devant une des plus grosses assistances qu'on ait jamais vue à l'Arena.

Par suite de la température très douce que nous avons eue ces jours derniers, la glace n'était pas en très bon état et cela eut pour effet de ralentir l'allure des joueurs. Ceux-ci eurent passablement d'en- nui avec la rondelle qui ne volait pas tenir sur la glace mais cherchait plutôt à rouler. La partie n'en fut pas moins une des plus intéressantes qu'il nous ait été donné de voir ici.

Le club de La Tuque s'est incontestablement montré supérieur au notre dimanche. Le Shawinigan était par surcroît privé de deux de ses meilleurs hommes, Chamblard et Mills, que P. Nourry et G. Bergeron remplaçaient sur la défense.

Ces derniers ont bien fait de leur mieux dimanche mais il faut avouer qu'ils n'ont pas la solidité des vétérans, aussi à maintes reprises les visiteurs purent-ils sans trop de difficulté et grâce à leur jeu bien combiné, s'approcher des buts de Tremblay.

Le premier point fut compté par Braithwaite au bout de deux minutes de jeu, dans la première période. Les locaux tentèrent bien d'égaliser le score mais sans succès: les deux équipes se seraient de près et d'un côté comme de l'autre on ne laissait aucun répit aux adversaires. La période se termina par un point en faveur de La Tuque.

Nos gars jouèrent de malheur durant la deuxième période qui débuta très mal pour eux. Le sort, par contre, favorisait d'une façon toute spéciale les visiteurs qui comptèrent trois points dans l'espace d'environ trois minutes, au cours de mêlées qui eurent lieu devant les buts de Tremblay. Une défense plus experte pour notre club aurait probablement pu à ce moment-là sauver la situation. Quelques moments après Bergeron s'empara de la rondelle, faisait une belle montée vers les buts de Gagnon, pénétrait la défense des adversaires et s'apprêtait à lancer lorsqu'il fut bloqué. Il y eut une courte mêlée et Gill, survenant à l'improviste, réussit à compter un point pour son club.

A la reprise, les visiteurs attaquent énergiquement mais les nôtres maintiennent leur terrain et firent même plusieurs incursions vers les buts de Gagnon mais la défense de La Tuque semblait devenue impenétrable et rien ne passait.

Après plusieurs vaines tentatives, Roy réussit à s'approcher des buts de Tremblay pour lancer; celui-ci se jeta sur la glace pour arrêter le coup mais la rondelle bondit sur son épaule et alla tomber dans ses buts. Ceci portait le score à 5 à 1 en faveur de La Tuque et lui assurait pratiquement la victoire.

Nos joueurs firent des efforts prodigieux pour compter dans la troisième période mais ils ne purent y parvenir. Certains maintenant de la victoire, les "lions du nord" gardaient la défensive, ce qui toutefois ne les empêcha pas d'attriquer suffisamment pour maintenir le jeu la plupart du temps sur le terrain du Shawinigan.

d'obtenir pour l'été prochain et pour l'avenir, une réduction de 50 à 25 centins pour le transport, sur le bateau-traversier, pour les automobiles. Cette demande reste sous considération jusqu'à la réponse de la Laurendie Co. aux suggestions du Conseil.

Lettre du sous-ministre des affaires municipales informant le conseil que le Règlement No 240 n'a pas donné lieu au désaveu du Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil.

Lettre de M. J.-A. Bernier, Gérant de la Cité rétablissant les faits et mettant au point la plainte portée par M. Arthur Gagnon, contre le Dr J.-A. Béland, inspecteur sanitaire de la Cité.

Lettre de MM. Kavanagh, Lajoie & Lacoste, avocats de Montréal, au sujet des causes du Laurendie Power Ltd, vs la Cité de Grand'Mère au sujet des rôles d'évaluation pour 1924-25 et 1925-26. Le conseil décide de fermer les dossiers dans cette affaire.

Le secrétaire est autorisé à substituer aux rôles d'évaluation et de perception le nom de Henri Coulombe à Amédée Chamberland pour la propriété située au No 41 rue St-Louis et faisant partie du No 94 du cadastre hypothécaire de Ste-Flore.

Le conseil réfère pour études devant le Comité Général la résolution adoptée récemment au sujet de la préparation du rôle d'évaluation.

A deux ou trois reprises, ils furent bien près de compter; Tremblay en arrêtant plusieurs beaux lancers de Braithwaite, Charland et Mongrain sauva son club d'une défaite plus écrasante. Les locaux firent de la belle besogne durant cette période mais les adversaires présentaient une défense sur laquelle toutes les tentatives de nos joueurs venaient se briser. Aucun point ne fut compté durant cette période.

Alignement:

La Tuque	Shawinigan
Gagnon	Buts
Braithwaite	Défense
Mongrain	Défense
Lajoie	Aile gau.
Banville	Aile dr.
Charland	centre
Dicaire	subs.
Roy D.	Hébert P.
Rivard V.	Hébert C.
Arbitre: W.-D. Rodgers.	Michaud A.

Sommaire:

1ère période	2ème période
1.—La Tuque—Braithwaite... 2.00	
2.—La Tuque—Mongrain... 1.30	
3.—La Tuque—Charland... 1.30	
4.—La Tuque—Banville... 0.30	
5.—Shawinigan—Gill... 1.00	
6.—La Tuque—Roy... 7.00	

Pas de point.
Score total: La Tuque 5; Shawinigan, 1.

SOIREE CHEZ M.
AMEDEE ROY

(De notre correspondant)

Grand'Mère, 12. — Un groupe d'amis et d'invités se réunissent ces jours derniers chez M. et Mme Amédée Roy pour y passer une agréable soirée. Il y eut chant et musique. M. Jules Roy s'est surpassé dans une magnifique déclamation.

Les cartes furent aussi en honneur durant une forte partie de la soirée. Des prix superbes furent distribués aux vainqueurs qui furent: Chez les Dames: 1er prix, Mme Théo. Gravel, 2ème prix, Mme Ernest Roy; prix de consolation Mme Zéphirin Lambert et prix de présence, Mlle Georgette Nicole. Chez les Messieurs: 1er prix, M. Nérée Lambert; 2ème prix, M. J.-A. LeBlanc; Prix de consolation M. Zéphirin Lambert qui gagna aussi le prix de présence des Messieurs.

Immédiatement après la soirée un délicieux goûter fut servi par Mme Roy à tous les invités.

Les personnes présentes à cette soirée furent: M. et Mme Amédée Roy, MM. Emile, Philippe, Henri et Camille Roy, M. J.-Adélaïde Roy, sa fille Marie-Alma et son fils Jean-Paul, du Cap de la Madeleine, Mlle Yvonne Vallée, du Cap de la Madeleine, M. et Mme Ernest Roy, MM. Jules, André et Albert Roy, M. et Mme J.-A. Nicole, Mlle Georgette Nicole, M. Armand Nicole, M. et Mme Zéphirin Lambert, M. et Mme Théo. Gravel, Mlle Simonne Gravel, M. et Mme J.-Arthur LeBlanc, Mlle Fernande LeBlanc, M. et Mme Nérée Lambert, M. Willie

PAGE DE SHAWINIGAN ET DE GRAND'MERE

SIRENE POUR
LE DEPARTEMENT
DU FEU

(De notre correspondant)
Chutes Shawinigan, 12. — L'installation, au Poste No 1, par un représentant de la Northern Electric Company, d'une sirène destinée à remplacer la cloche d'alarme en cas d'incendie, est pratiquement terminée. On en a, pour la première fois, fait l'essai mercredi après-midi, jour des Rois, et ceci a causé tout un émoi parmi la population surprise par ce bruit pour le moins étrange et qui en ignorait tout d'abord la provenance.
Le Chef J.-N. Longval, à qui nous causons du nouveau système, est d'opinion que celui-ci donnera satisfaction. En tout cas, la ville l'a à l'essai pour une assez longue période et l'on pourra toujours revenir à l'ancien système si le nouveau n'était pas satisfaisant.
La sirène s'entend très bien non seulement dans les limites de la ville mais même assez loin au-delà. Evidemment pendant une semaine ou deux la nouvelle installation causera des surprises surtout lorsqu'elle se fera entendre la nuit, mais on finira certainement par s'y habituer. Le même système a été adopté par d'autres municipalités où il donne entière satisfaction et il n'y a aucune raison pour qu'il n'en soit pas de même ici.

SOIREES DE FAMILLE

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 12. — Les Chevaliers de Colomb de notre ville ont inauguré leurs soirées de famille par un euehre gratuit qui eut lieu à leurs salles dimanche le 10 janvier. Ce euehre était sous la présidence du Grand Chevalier M. J.-O. Pelletier et cette soirée a obtenu tout le succès désiré. M. André Roy, Président du Comité des Sports intérieurs aidé des autres membres de ce Comité se sont occupés de l'organisation.
Ce euehre est le premier d'une série qui seront données tous les quinze jours durant toute la saison d'hiver.

VACANCES
TERMINEES

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 12. — Les vacances de Noël et du Jour de l'An au Collège, au Convent et dans les différentes écoles de notre municipalité sont terminées de jeudi dernier.

12000

Pages de lecture
instructive, amusante et variée,
pour \$2.00 !

Les critiques irréductibles qui font la moue sur notre journal ont-ils réfléchi à cela ?

La matière
correspondante
en librairie
couterait une
quarantaine
de dollars.

LE BIEN PUBLIC

L'APPORTE A
VOTRE FOYER

POUR \$2.00

FUNERAILLES
DE M. AMEDEE
PELLERIN

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 12. — Ces jours derniers, en l'église de St-Jean-Bte de Grand'Mère au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis ont eu lieu les funérailles de M. Amédée Pellerin, décédé des suites d'une courte maladie à l'âge de 66 ans et 5 mois.
Le défunt était porteur-drapeau dans la Garde du Sacré-Cœur, de Grand'Mère depuis plusieurs années et était l'un des membres les plus dévoués de cette association.
Il laisse pour le pleurer, son épouse née Arménie Lavergne, et sept enfants, dont un garçon M. Henri Pellerin, de cette ville, six filles: Mathilda, épouse de M. Jos. Gélinas, de Ste-Flore-est; Clara, épouse de M. Willie Lord, de Williamville, Conn.; Lédée, épouse de M. Arthur Gagnon, de Grand'Mère; Marie-Louise, épouse de M. Walter Brooke, de Hartford, Conn.; Eva, épouse de Emile Bélanger, de Ste-Flore-est; et Léona, de Grand'Mère.
Le service fut chanté par M. l'abbé Hormidas Deschênes.
Une forte délégation des membres de la Garde d'Honneur, drapeau en tête, assistait aux funérailles, en corps.
Le défunt fut porté par six membres-confrères de la Garde d'Honneur de Grand'Mère, dont MM. Edouard Coulombe, Hormidas Rivard, Gédéon Blais, Hormidas Boisvert, Arthur Vincent et Amédée Lavergne. La quête, durant le service fut faite par MM. Amédée Lavergne et Arthur Bastarache.
A l'Orgue, tenue par Mlle Anna Deshaies, organiste, la chorale de St-Jean-Baptiste, sous la conduite de M. Philippe Poulin, maître de chapelle, fit avec succès les frais du chant. M. Napoléon Côté chantait le Requiem, M. le Notaire J.-P. Lalonde, la Prose, M. J.-B. Gingras, la Misère Mini Mei, M. Théo. Gravel, O Salutaris, M. J.-P. Emile Dessureault, le cantique Mon Dieu c'en est donc fait, les autres solistes furent MM. Philippe Poulin, Alex. Dorais et Philippe Caron.
Parmi les nombreux parents et amis présents aux funérailles, nous avons remarqué: Madame Amédée Pellerin, épouse du défunt, M. et Mme Jos. Gélinas, M. et Mme Willie Lord, de Williamville, Conn., M. et Mme Arthur Gagnon, de Grand'Mère, Mme Walter Brooke, de Hartford, Conn., M. et Mme Emile Bélanger, Mlle Léona Pellerin, de Grand'Mère, Mlle Cécile Pellerin, M. et Mme Ernest Pellerin, Mlle Marie-Blanche Pellerin, M. et Mme Alphonse Pellerin, Sr., M. Alph. Pellerin, Jr., de Yamachiche; M. Narcisse Pellerin, M. Omer Pellerin, M. Alfred Martin, des Trois-Rivières; M. et Mme Josée Pellerin, Mlle Marie et Georgina Pellerin, de Grand'Mère; Mme Arsène Matteau et sa fille Mlle Brigitte Matteau, de St-Barnabé, M. et Mme Ernest Boulanger, de Yamachiche, M. et Mme Arthur Bastarache, M. et Mme Conzange Lavergne, Mme Vve Zéphyr Bélanger, Mme Alcide Bélanger, Mme Vve Elisée Gélinas, Mlle Bertha et Laurette Lavergne, Mme Alfred Lavergne, Mlle Yvonne, Simonne et Aurèle Lavergne, Mme Donat Lord, M. Francis Brooke, M. et Mme Donias Lavergne, M. et Mme Odilon Roy, Mme Françoise Bellerive, Mlle Angeline et Maria Turner, Mlle Marie-Anne Desrosiers, Mlle Anna Deshaies, Mlle Georgina Croteau, M. et Mme A. Lavergne, Mlle Jeannette Normandin, M. et Mme H.-J. Brooke, M. Joseph Lesieur, M. Adolphe Blais, Mme Onésime Lesieur, M. Lewis Mailloux, M. et Mme Adélaïde Matteau, M. Hormidas Rivard, M. Hormidas Lemay, Mme Max. Boisvert, M. Georges Boisvert, Mme Philias Huard, M. Léo Grenier, M. A. Marchand, M. et Mme Jérôme Gélinas, M. et Mme Thomas Lesieur, Mme Sima Normandin, M. Ludger Boisvert, M. Emile Boisvert, M. Edmond Laforme, Mme Alf. Lavergne, Mlle Gertrude et Marguerite Denoncourt, M. Eugène Lavergne, MM. Edouard Coulombe, Gédéon Blais, Frs Boisvert, A. Vincent, Art. Clément, Donat Trudel, Etienne Rousseau, Jos. Auger, M. Exaudias Lavallée, M. Rémi Hérard, M. Cécile Laquerre, M. Ed. Boisvert, M. et Mme Arsène

FUNERAILLES
DE MADAME
T. DESBIENS

(De notre correspondant)
Chutes Shawinigan, 12. — Jeudi dernier, ont eu lieu en l'église St-Bernard, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Mme Thomas Desbiens, née Bernardine Labranche, décédée le 4 courant à l'âge de 30 ans et 2 mois.
A 8.40 heures, le convoi funèbre, sous la direction de M. P.-H. Marcotte, entrepreneur de pompes funèbres, quittait la maison mortuaire pour se rendre à l'église. Une foule nombreuse de parents et d'amis formait le cortège.
Le deuil était conduit par M. Thomas Desbiens, époux de la défunte, MM. Charles Desbiens, Joseph et Charles-H. Desbiens, Ludger Labranche, Ludger Renaud, etc.
Les porteurs, étaient MM. Joseph et Charles-Henri Desbiens, Ludger Renaud, Ludger Labranche, Oscar Martineau et Ovide Gauthier.
En tête du cortège, on remarquait les Dames du Tiers-Ordre, dont la défunte faisait partie, précédées de leur bannière portée par M. H. Ducharme.
M. l'abbé R. Lafontaine fit la levée du corps et le service fut chanté par M. l'abbé L.-P. Méthot, vicaire à St-Bernard, assisté de M. l'abbé H. Matteau, vicaire à St-Pierre, comme diacre, et de M. l'abbé R. Lafontaine vicaire à St-Bernard, comme sous-diacre.
La Chorale, sous la direction de M. M.-J.-E. Drolet, rendit la Messe des Morts d'Alexis Contant avec comme solistes MM. A.-E. Delisle, G. Desrosiers, M.-J.-E. Drolet, L.-A. Leclerc et H.-A. Beaudet, A. Lefortier, M. H.-A. Beaudet chanta "Pie Jesu", de Haendel et au dernier Evangile MM. E.-A. Delisle et M.-J.-E. Drolet chantèrent "Crucifix" de Faure. Mme J.-A. Prevost, organiste de la paroisse, touchait l'orgue.
Dans la foule des parents et amis qui assistaient aux funérailles, nous avons remarqué: Mme J.-A. Desbiens, M. et Mme Oscar Martineau, Mme Vve R. Labranche, Mlle Marie-Anne Desbiens, Mlle Bertha Lambert, Irène Laverdière, Jeannette Martin, M. G. Griffin, Mlle R. Martin, Mme Gravel, M. E. Pind, Mme Narcisse Martin, Mme Joseph Gilbert, Mlle G. Landry, Mme Gérard Mailhot, M. Georges Hébert, G. Dumoulin, Xavier Gauthier, Joseph Martel, M. et Mme Edmond Thibault, M. et Mme Jules Bertrand, MM. Alfred Gignac, Louis Laperrière, M. et Mme Gédéon Leblanc, Mlle Pelletier, M. N. Pelletier, M. L.-O.-A. Vallières, M. et Mme Georges Audet, Mme Tréflé Gauthier, Mme O. Gauthier, Mlle J. Julien, M. Philémon Gosselin, Mlle Yvonne Julien, Mlle Alice Landry, M. et Mme J.-R. Béliveau, M. et Mme L. Louis Gauthier, Mme G. Guay, Mme H. Lacombe, M. et Mme C. Gingras, Mme A. Milette, MM. Frs Boivin, H. Ménard, D. Dufresne, A. Desrosiers, L. Lemay, etc.
La défunte laisse pour pleurer sa perte son époux, M. Thomas Desbiens et des enfants en bas âge, auxquels nous présentons nos plus sincères condoléances.

PROCHAINS
CONCOURS

Grand'Mère, 12. — Les Chevaliers de Colomb commenceront le 17 janvier prochain leurs concours annuels de cartes, pool, billard, quilles, etc. Déjà un grand nombre de membres ont donné leur adhésion à ces concours.

M. et Mme Arthur Houle, M. Ignace Houle, M. et Mme Alphonse Houle, M. et Mme Arthur Bastarache, M. Conrad Lavergne, Mme Wilbrod Dorais, Mlle Alice Lesieur, M. et Mme Zéphyr Bordeleau, Mlle Clarence Denoncourt, Mme Edouard Denoncourt, MM. Nap. Côté, J.-P. Lalonde, N. P. J.-Bte Gingras, Théo. Gravel, Philippe Poulin, J.-P. Emile Dessureault, Alex. Dorais, Phil. Caron, Armand Millette, Camille Villeneuve, M. Fabien Jacques, M. Orlène Lavergne, M. Wilbrod Pellerin, M. et Mme Xavier Loranger, M. Edmond Rivard, M. Yvan Roy, M. Léo Gagnon, M. Rod. Laurent, M. Léo Jacques, M. Hervé Normandin, M. et Mme Donat Villeneuve, Mme Alf. Lampron, Mme Pierre Mailloux, etc., etc.
La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies, offrandes de messes, prières, etc.
A la famille en deuil nos sincères

Notes Sociales
de Grand'Mère

M. Louis Bérubé, de Québec, ancien secrétaire-trésorier de notre Cité était en visite chez sa fille Mme Atkins ces jours derniers.
— M. Armand Nicole, étudiant au Mont St-Louis, à Montréal est retourné à ses études après un vacances passée chez ses parents M. et Mme J.-A. Nicole.
— Mlle Anne-Marie et Louise Dallaire passent un quinzaine en visite chez des parents à Chicoutimi, Jonquière et Kénogami.
— M. Arélie Laferrrière est revenue d'une courte promenade chez des parents à St-Félix de Valois.
— M. et Mme Cléophas Champigny, de Willow Bunch, Saskatchewan en visite durant quelques jours chez M. et Mme J.-L. Champigny sont retournés dernièrement dans l'Ouest.
— M. et Mme J.-L. Champigny et leur famille sont revenus d'une promenade de quelques jours à Valcourt.
— M. et Mme Wilbrod Charette, M. et Mme Hervé Allard, des Trois-Rivières, ainsi que M. Alphonse Laperrière, de Montréal étaient en visite chez M. Edouard Laperrière et autres parents ces jours derniers.
— M. et Mme Ephrem Levasseur, des Trois-Rivières et leur fils Paul ont passé quelques jours en promenade à Grand'Mère et Ste-Flore chez des parents.
— M. Lauréat Nicole, de Montréal a passé quelques jours en visite chez ses parents M. et Mme J.-A. Nicole ces jours derniers.

NOS STATISTIQUES
PAROISSIALES

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 12. — Durant l'année 1925 qui vient de s'écouler il y eut dans la paroisse St-Paul de la Grand'Mère 250 baptêmes, 21 mariages et 118 sépultures.
Dans la paroisse de St-Jean-Baptiste de Grand'Mère il y eut 69 baptêmes, 9 mariages et 25 sépultures.

Notes Sociales
de Shawinigan

M. Ernest Mercier, en promenade chez ses parents à Lévis.
— M. le Dr et Mme Ant. Desrosiers, de Windsor Mills, ont passé quelques jours en promenade chez M. et Mme Nap. Desrosiers.
— Mme Emile Gagné, de Vaudreuil, était ces jours derniers en visite chez ses sœurs Mlle Dufresne, de la 4ème rue.
— Mlle Jeanne Drolet, de Montréal, en promenade chez M. et Mme M.-J.-E. Drolet.
— Mlle Anna et Jeanne Beaudoin ont passé le temps des fêtes dans leur famille à Champlain.
— M. Paul-Emile Mercier, du Collège des Trois-Rivières, chez ses parents, 7, et Mme J.-N. Mercier.
— Mlle Antoinette Marceau, à St-Michel de Bellechasse.
— M. l'abbé R. Lafontaine, de retour d'une promenade chez des parents, au Cap de la Madeleine.
— M. et Mme Jos. Bégin, de Québec, en promenade chez M. et Mme A.-J. Paradis.
— M. J.-D. Germain, en voyage d'affaires à Montréal ces jours derniers.
— M. l'abbé L.-P. Méthot, de retour d'une promenade dans sa famille à Warwick.

IL NOUS QUITTE

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 12. — M. Charles Payette, ancien employé de la Cie Laurentide et l'un des musiciens les plus en vedette de la Fanfare Laurentide vient de nous quitter avec son épouse pour aller demeurer à Huntsville, Ont., où il sera à l'emploi de la Anglo-Canada Leather Co. M. Payette s'occupera aussi d'organisation musicale.

FIANCILLES

(De notre correspondant)
Chutes Shawinigan, 12. — Nous avons appris avec un agréable surprise les fiançailles de notre excellent ami M. Tréflé Ladouceur avec Mlle Marie-Anne Lemire, de Maskinongé. C'est le temps d'examiner des vœux et puisque M. Ladouceur a l'intention de s'engager dans la voie matrimoniale nous lui souhaitons tout le bonheur qu'il

AU CONSEIL
MUNICIPAL

(De notre correspondant)
Chutes Shawinigan, 12. — Mercredi soir a eu lieu une séance régulière du Conseil municipal présidée par M. l'échevin J.-V. Dufresne, maire-suppléant, en l'absence de Son Honneur le Maire Dr J.-A. Dufresne.
On ne s'est occupé à cette séance que d'affaires de routine.
M. l'échevin Victor Levasseur a renouvelé son avis de motion dans le but d'amender le règlement des taxes et licences dans le but d'imposer une taxe de \$3.00 par année aux ouvriers qui viennent travailler dans notre ville mais n'y résident pas.
Une somme de \$120.00, payable en douze versements mensuels, a été allouée à M. l'abbé L.-P. Méthot, éditeur du Bulletin Paroissial. En considération de cette somme, M. l'abbé Méthot devra chaque mois, durant l'année 1926, consacrer une page du Bulletin Paroissial à la publication d'une partie de la liste des volumes de la Bibliothèque municipale. La publication de cette liste a déjà été commencée l'an dernier et elle sera continuée cette année.
Le secrétaire donne au conseil communication d'un rapport qu'il a reçu de M. E.-H. Acton, président du Bureau de Direction du Shawinigan Falls General Hospital. Ce rapport, arrêté au 30 juin 1925, montre que le dit hôpital a terminé son année fiscale 1924-1925 avec un déficit considérable. Les compagnies locales combient le déficit dans la proportion du nombre de leurs employés qui ont été traités dans cette institution au cours de l'année, mais comme l'hôpital reçoit des malades qui ne sont pas des employés des compagnies ni membres des familles de ces employés, les directeurs s'adressent au Conseil pour obtenir de la ville une subvention raisonnable. Comme l'hôpital est une institution qui rend des services très appréciables à la population, MM. les échevins se déclarent en faveur de lui accorder le même octroi que les années dernières, soit \$1000.00.
On a commencé à causer du prochain règlement d'emprunt mais sans fixer aucun chiffre même approximatif. Seulement on veut mettre ce règlement à l'étude sans retard afin de pouvoir le présenter aux contribuables le plus tôt possible. De cette façon on sera en mesure de commencer de bonne heure au printemps les travaux qui seront prévus par le règlement en question.
M. J.-H. Valiquette, gérant de la cité, a été autorisé à assister, en qualité de délégué de notre ville, à la convention de l'Engineering Institute of Canada qui sera tenue à Toronto les 27, 28 et 29 janvier courant.

A LA CHAMBRE
DE COMMERCE

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 12. — Les membres de la Chambre de Commerce de notre ville viennent de tenir une importante assemblée régulière, la première de l'année, sous la présidence de M. J.-A. Gagnon.
Dès l'ouverture de l'assemblée, M. Gagnon, en termes fort bien dits, souhaita la bienvenue à tous les membres présents et se déclara heureux du bon travail que ce corps important a accompli durant l'année qui vient de se terminer grâce au travail énergique de tous ses officiers et avec la coopération de tous les membres. Presque toutes les principales mesures importantes soumises à nos autorités municipales, toutes les demandes faites aux autorités provinciales, fédérales, aux chemins de fer, etc., ont été accordées c'est donc dire que ce corps devient de plus en plus important dans une ville comme Grand'Mère qui ne demande qu'à progresser.
M. Henri LeMoyné, Gérant du Magazine Woolworth de notre ville a été accepté comme membre de la Chambre sur une proposition adoptée unanimement.
De nouveau le fameux projet de construction d'un pont sur le St-Maurice revient sur le tapis et on décide de s'aboucher avec le conseil de ville afin de connaître plus amples détails en rapport avec ce projet.
Le secrétaire communique à la Chambre que, d'après des informations reçues de sources officielles un service de train mi par essence (motor car) sera inauguré le premier de mai prochain sur le réseau du Chemin de Fer National entre Montréal et Québec, via Grand'Mère. On se souvient que la Chambre de Commerce, appuyée

EN CONVALESCENCE

(De notre correspondant)
Chutes Shawinigan, 12. — Il nous fait plaisir d'apprendre que Mme J.-D. Germain, qui il y a quelque temps subissait une assez grave opération, est maintenant en pleine convalescence. Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

ENTRETIEN DES
CHEMINS D'HIVER

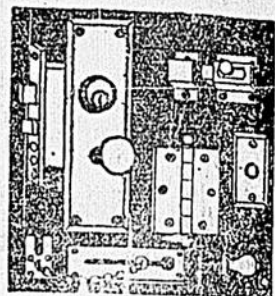
(De notre correspondant)
Grand'Mère, 12. — La Municipalité de la paroisse de Ste-Flore-est vient de donner le contrat de l'entretien de ses chemins d'hiver à M. J. Gélinas.
Les officiers et les membres présents décident que la question du tourisme sera poussée activement aussitôt que les travaux seront terminés pour la parachèvement de la route Grand'Mère, à Trois-Rivières.

On procède alors à l'élection du nouveau bureau de direction pour l'année 1926. Tous les anciens officiers et directeurs sont élus, ce sont:

Président M. J.-A. Gagnon; 1er Vice-Président: M. Elwood Wilson; 2ème Vice-Président: M. J.-A. Nicole; Secrétaire-financier: M. C.-E. Paquet; Trésorier: M. André Roy.
Directeurs: MM. J.-H. Desrosiers, J.-L. Champigny, J.-P. Lalonde, N. P. H.-A. Bédard, Dr Art. Ferron, Dosithée Leduc, E.-B. Ward, Eugène Allard, Pierre Jacques, J.-H. Cunningham, et Albert Roy.

Une suggestion faite par M. Théo. Tanguay au sujet de l'éclairage des vitrines des magasins, durant les heures de la nuit sera discutée entre un Comité composé de MM. Théo. Tanguay et Amédée Roy et le Gérant de la Cité M. J.-A. Bernier.

Laporte de 'Devant



Sera toujours chez le propriétaire soigneux l'objet d'une attention spéciale. C'est la meilleure annonce.

Demandez les accessoires de

Cyrille LABELLE & Cie

10, -- Rue Des Forges -- 10
Les Trois-Rivières.

BUT DE LA CAISSE POPULAIRE

Protéger ses membres contre les revers de fortune, les résultats du chômage, la maladie et l'indigence, en leur enseignant, les bienfaits inappréciables d'une sage prévoyance fortifiée par la coopération, notamment en provoquant et en développant chez eux le goût et la pratique constante et vigoureuse de l'épargne la plus modeste, assurant ainsi leur indépendance économique, faisant naître et grandir le sentiment de la dignité personnelle.

Thomas Bournival, gérant.

Nos Gateaux

Tout comme les pains qui attirent l'oeil sur vos vitrines sont le produit de maîtres-boulangers.

Matériel de premier choix
Cuisson parfaite. Propreté
sans réplique.

Essayez-en une fois.

La Boulangerie Moderne

Tél. 321

47, Volontaire.

56, Lavolette

Tél. 1526

DOCTEUR DUGRÉ

Spécialité : Chirurgie Générale

KEATING & McRAE

Agents de Change et Courtiers en Valeurs de Bourse

COMMUNICATIONS DIRECTES AVEC MONTREAL, NEW-YORK ET CHICAGO.

68a, rue Des Forges,

Les Trois-Rivières.

DE TOUT UN PEU

A COTÉ DE GRAND'MÈRE

Je me le rappelle encore: c'est comme d'hier. J'étais grand comme ça... J'allais à la petite école; et moi, petit Pierre, on m'appelait **Pierrot**.

La première neige était tombée durant la nuit: la première neige y pensez-vous?... et les **tuques rouges**, et les **trainaux**, les **glissades**, les **boules**, lancées aux petites filles!...

Ce matin-là, j'étais... je me rendis à l'école de bonne heure. "Oh! les belles mitaines!" dit Louise, en me voyant; et tous les autres de reprendre en chœur: "Oh! les belles mitaines!" et moi de rougir, tant j'étais fier...

"Qui les a faites?" —Grand'mère!"

Pouvait-il s'en trouver d'autres que grand'mère pour tricoter de ces belles petites mitaines rouges **carreautées** noir?...

Elle ne savait pas que tricoter de belles mitaines, grand'mère. Au printemps, elle faisait du beau savon, jaune comme de l'or; semait de belles fleurs, élevait de beaux petits poulets; et son jardin donc...

En été, elle sortait sa **capeline**, ou son grand chapeau de paille noire, attaché avec des **gorgettes**, passait de grands avant-midi à **renchasser** ses tomates et ses choux; à laver le linge au bord de la rivière, ou bien elle nous emmenait aux **fruitages**, quand les quatre-temps, les fraises ou les ronces étaient mûres et, au retour, elle nous faisait de belles **beurrées de crème** avec du sucre d'érable dessus!

À l'automne, alors que les grand'mères se font plus frileuses, c'étaient, après les grosses **journées de récolte**, c'étaient les bons soupers à la **galette** de sarrasin, et le bon bûle d'Inde que l'on sortait tout chaud de la marmite: tout cela préparé par grand'mère. C'était encore les premières longues veillées autour du poêle, pendant que le vent soufflait fort au dehors, dans la nuit noire, pendant que grand'mère chantait et que son rouet ronronnait...

El l'hiver venait... L'hiver, avec ses bordées de neige, ses **poudreries**, ses vents de nord-est... et ses gros froids qui font crisser la neige et craquer les clous sur le lambris...

Pour grand'mère, c'était la longue saison morte, engourdissante... plus de sorties, plus de chaud soleil.

Pour nous les petits, le froid ne faisait que nous ravigoter, nous frotter le sang; nous n'en devenions que plus malcommodes! Le soir, après avoir fait les **devoirs de la maîtresse**, c'étaient les jeux étourdissants: **colin-maillard**... **cache-cache**... c'étaient aussi les veillées plus tranquilles, mais encore plus belles, les veillées passées à côté de grand'mère...

Ma grand'mère à moi, elle a toujours été vieille, un peu courbée, elle a toujours eu les cheveux presque blancs, toujours porté des lunettes, toujours prisé dans sa belle tabatière...

Je la vois encore au coin du poêle, filant ou tricotant, avec sa longue jupe noire, son tablier bleu avec des **picots** blancs, sa matinee fleurie, son châle gris et son bonnet.

Elle était maigre grand'mère; ses mains jaunies avaient travaillé fort, souvent manié la faucille, le rateau et le battoir; son front ridé avait eu bien des soucis, ses yeux avaient pleuré bien des larmes, et quand nous l'embrassions sur ses joues creusées et toujours un peu froides... nos lèvres sentaient des rides et quelque chose de glacé.

Qu'elle était belle et sainte la figure de grand'mère, surtout qu'elle était bonne! Papa, lui, parfois nous disputait, maman nous faisait les gros yeux... Grand'mère, elle, jamais! Au contraire, elle nous défendait: "Mais non, il ne l'a pas fait exprès, il ne le fera pas", à la fin, papa pardonnait.

C'est elle qui a eu soin de nous, quand nous étions **petits bébés**, elle approchait le ber près d'elle, et le pied sur un des **châteaux**, elle nous berçait en tricotant.

C'est elle qui nous a appris les noms de Jésus et de Marie: elle nous faisait mettre à genoux à ses pieds, ou bien nous prenait dans ses bras, puis commençait la su-

blime leçon: ce fut bien long... nos lèvres encore inhabiles prononçaient avec peine... Grand'mère disait: Jésus... et nous, nous répétions: Jésus... Marie... et nous disions: **Marie**... Elle ne se découragea jamais, car elle était patiente grand'mère!

C'est elle qui nous a montré notre premier cantique: Vers son sanctuaire,

Depuis deux cents ans, La Vierge, à sa Mère, Conduit ses enfants...

Daignez, sainte-Anne... et nous reprenions avec elle:

Daignez, sainte-Anne...

Puis quand nous fûmes plus grands, elle nous conta des histoires. Quelle joie pour nous les petits!

Nous nous rassemblions autour de grand'mère, près du poêle: les plus petits, Philippe, Laurent, Marie-Ange, Louise, Vitaline, s'asseyaient par terre sur les tapis; les plus grands, moi, Pierrot, Marie-Anne, Rose-Anne, approchaient nos chaises, et quand chacun avait fini de s'installer, grand'mère commençait:

"Une fois c'était une vieille sorcière..."

Aussitôt un frisson nous courait par tout le corps.

Histoire de la vieille sorcière, du loup-garrou, conte de fée, conte du petit Poucet... tout y passait, et nous disions toujours:

"Encore une, grand'mère!" et grand'mère nous racontait alors le martyre du petit Tharcisus, de sainte Eulalie, les mystères des catacombes... Elles savaient tout cela par cœur... car, elle était savante grand'mère... Le dimanche après-midi, elle lisait toujours dans de gros, gros livres.

Quand nous voyions que l'histoire tirait sur la fin... nous relançons grand'mère: "Est-ce vrai grand'mère, qu'il est déjà venu des soldats ici?... Est-ce vrai que vieux, vieux grand-père s'est déjà battu?"

Et grand'mère reprenait: elle nous parlait de guerre, de soldats, de batailles... du vieux temps où l'on était habillé pauvrement, où l'on allait en **grosse charette**... où l'on mangeait du **pain d'avoine**... où l'on s'éclairait à la **chandelle de suif**... et où, malgré tout, le franc rire pétillait toujours!

Et nous, nous écoutions sans dire un mot, les yeux fixés sur grand'mère, la bouche naïvement ouverte.

La fête était encore plus grande, quand grand'mère consentait à nous dévoiler les trésors de son beau grand coffre bleu: "Voulez-vous, grand-mère, vous allez nous montrer vos images?" disait Louise pas gênée du tout; et nous reprenions: "Oui, oui, voulez-vous grand-mère?"

Grand'mère se faisait un peu prier, mais à la fin, consentait toujours. Cela nous faisait tant plaisir!

Alors grand'mère sortait de son coffre deux grosses boîtes: l'une bleue, l'autre rouge.

"Oh! oh! oh! disions-nous tout fiers, et nous nous **tassions** plus près de grand'mère.

Elle ouvrait d'abord la boîte bleue; Marie-Anne tenait la boîte rouge, et moi le couvercle; grand'mère me remettait les trésors, et moi seul, Pierrot, j'avais le droit d'y toucher!

"Comme ça sent bon!" dit Marie-Ange; grand'mère sort une tresse de **foin d'odeur** qui embuait toute la cuisine. "Oh! le beau gros livre de messe!"

Et grand'mère nous montre le vieux **Paroissien**, à couverture jaune, aux coins tout usés, avec un reflet d'or sur la tranchée; dedans: les **images de la messe**, celles du chemin de la croix. "C'est beau, hein?" dit grand'mère.

Puis ce sont les deux cierges dorés qui ont servi à la mort de grand-père, puis une tresse de cheveux blancs: les cheveux de tante Saint-Joseph, la religieuse.

Moi, Pierrot, je recevais tout cela comme des reliques, pieusement, et les autres redisaient à chaque fois avec plus d'admiration: "Oh! que c'est beau!"

Puis un brassard de première communion, qui servirait pour nous, les petits garçons, et un voile blanc pour les petites filles... Puis... Puis...

Après la boîte bleue, ce fut la boîte rouge.

"Attention pour ne rien briser", me disait souvent grand-

mère. "Non, non, je n'échapperai rien!"

Oh! si vous aviez vu les deux beaux scapulaires de soie qu'il y avait là! "C'est votre tante la religieuse qui les a brodés; cela aussi", elle nous montrait un Sacré Cœur, peint sur un fond de brouillard, bordé de velours rouge; puis une petite statue de saint Antoine, bénite par le pape; et un crucifix de bronze: "C'est celui qui était placé sur la tombe de **défunte maman**"; elle nous le fit embrasser, l'embrassa elle-même... et ses yeux devinrent pleins d'eau.

La boîte rouge commençait à se vider, il ne restait plus au fond que l'album et deux autres boîtes plus petites. Celle qui contenait les lettres; grand'mère ne fit que l'ouvrir, en nous disant: "Cela est bien précieux: vous verrez un jour."

L'album, le vieux album, avec son couvercle fleuri, ses coins en nickel, son agrafe jaune au milieu des pages en carton épais, qui laissaient entrevoir dans l'ouverture centrale la surface luisante des portraits de zinc, ce vieux album, je l'ai vu bien des fois, quand j'étais petit; je l'ai revu encore plus souvent depuis: et jamais je ne me suis lassé à le regarder, à le feuilleter.

Tous les ancêtres de la famille sont là, dans leur posture si simple, avec leurs habits anciens, leur visage radieux et fort... Oh! les vieux grands-pères, les vieilles grand-mères, les oncles, les tantes, les cousins, les cousines; comme cela faisait du bien de revoir cette belle galerie... Oh! le vieux album.

"Et les images, grand-mère?"

"A chaque fois", il semblait y en avoir de nouvelles, par contre, il y en avait qu'on n'oubliait jamais: le petit Jésus dans la crèche, entouré de la sainte Vierge, de saint Joseph, les petits moutons, le bœuf et l'âne, les mages avec leurs chameaux et leurs chiens... et le reste. Saint Pierre avec sa grande barbe et ses grosses clefs. L'enfer et les flammes qui sortent en tourbillonnant et en échant le corps des damnés. "Vous n'irez pas vous autres en enfer, n'est-ce pas?" disait grand'mère; et la petite Marie-Ange frissonnait: "Oh! non, je ne veux pas aller voir le **gros Gripet**, ni sa fourche de fer..."

Puis saint Stanislas tenant le petit Jésus dans ses bras. Philippe demandait toujours pourquoi le petit Jésus ne lui était jamais apparu! Grand'mère souriait: "Si tu es bien sage, peut-être il t'apparaîtra!"

La bonne sainte Anne qui montrait à lire à la sainte Vierge: elle était à genoux aux pieds de sa mère, les mains jointes, absolument comme nous, quand grand-mère nous faisait réciter nos prières.

Saint Roch... Oh! celui-là, nous ne l'oublions jamais, ni sa grosse canne, ni ses petits goretts qu'il garda toute sa vie, paraît-il, à ce qu'en dit grand'mère...

Mais à la fin, car c'était trop beau pour durer toujours, papa disait: "Allons, il s'en va dix heures... faut dire la prière."

"Nous continuerons une autre fois", disait grand'mère.

Pendant la prière, nous avions beau chasser les distractions... toujours repassaient devant nos yeux: la crèche, les petits moutons... les grosses clefs de saint Pierre, l'enfer, et saint Roch... et ses petits goretts!

Après la prière, nous embrassions grand'mère, et nous montions nous coucher.

Grand'mère, elle, rangeait les chaises en ordre, puis **baissait la lampe**, se **ragenouillait** près du poêle... et là, priait longtemps... long emps...

"Nous, dans nos petits lits, nous n'entendions plus, dans le silence de la cuisine, que le tic tac de la grande horloge... le pétilement sec des bûches de sapin dans le poêle... et parfois... un léger bruit de chapelet..." Grand'mère priait toujours...

Quand elle mourut, grand'mère, nous eûmes bien de la peine; c'était une journée d'octobre, une journée pluvieuse. Maman nous emmena au service: il faisait froid dans l'église, encore plus froid dehors et grand'mère... on la descendit dans la fosse... et on l'enterra.

Le vent charroyait les feuilles en tourbillons... c'était triste, et nous pleurons tous... car nous l'aimions beaucoup notre grand-mère.

Et dire qu'il y a des petits enfants qui s'ennuient... à côté de grand-mère!

La Drague No 12

Un lecteur du Bulletin lui adresse ce récit plein de saveur:

Monsieur le Directeur du "Bulletin Paroissial",

Connaissez-vous la drague No 12 de la marine canadienne? Vous l'auriez pu voir tout l'été et tout l'automne entre Varennes et Verchères. Les froids l'en ont chassée.

C'est une drague... comme une autre. Elle besogne fort, comme une autre. Comme une autre, elle creuse le chenal du St-Laurent.

Ses saux de fer en chaîne sans fin descendent, grattent le lit du fleuve, remontent, et, avant de replonger, déversent leurs deux tonnes de glaise dans une barge; celle-ci remplie, un remorqueur la vide près du bord.

La drague No 12 remplit donc son devoir comme les autres. Mais c'est l'équipage... Vous ne connaissez pas l'équipage.

C'était en juillet dernier. De la côte où l'été m'avait niché depuis deux semaines, je les voyais à l'oeuvre, la drague et son équipage. Un jour, je les connus.

Je m'étais dit que pour les connaître je devais les rencontrer, et le meilleur moyen de les rencontrer était encore d'aller à eux. J'y allai, un bon samedi, accompagné de jeunes religieux, mes voisins de vacances, gens respectables, comme vous voyez, et qui n'ajoutaient qu'un grand oui à tout ce narré.

Donc j'allai à la drague, je visitai la drague, je connus les hommes de la drague. Ma foi! je vivrais là.

Quelle réception! Les marins n'ont peut-être point à vos yeux bonne réputation: gardez-vous de généraliser. Voici le capitaine, un colosse, ex-lambour major de zouaves, qui aime bien le bon Dieu et va droit son chemin, ou plutôt suit son chenal, guidé par les bouées et les phares. Ses hommes le suivent, de braves Sorelois pour la plupart. Soyez sans crainte vous êtes chez vous; mes religieux compagnons ont chacun l'air d'un curé au milieu de ses paroissiens. Il fait bon se sentir à l'aise quand on visite.

Et quelle visite paroissiale! Nous rencontrons d'abord... de l'ordre. Tout est à sa place: partout la propreté reluit, du pont supérieur aux bouilloires, de la chambre du capitaine à la cuisine. Puis des hommes, à leur poste, commandant les grosses machines de fer aux bras géants, aux pistons énormes. Les machines obéissent aux hommes, les hommes au capitaine, tous travaillant sous l'œil du grand Capitaine, le Sacré Cœur. Quand je vous disais qu'il y avait de l'ordre.

Où le Sacré Cœur est le maître à bord. Ce n'est pas un faux titre. On le sent, on le voit même: partout, en premier lieu chez le capitaine, un Sacré Cœur orne le mur. Il en a autant droit, n'est-ce pas, que ces actrices qui salissent dans leur chambre et les yeux des petits et des grands.

C'est là, l'image s'accompagne d'un crucifix, d'une Vierge. Au réfectoire, deux grands Sacré Cœur colorés, à faire griller d'envie le membre le plus fervent de l'Association catholique des Voyageurs de commerce.

Dans les cabines, même spectacle. Et si vous y entriez le soir, la **journée faite**, vous y verriez un homme réclant son chapelet avant le coucher, malgré la fatigue, même s'il a été de quart jusqu'à minuit.

La drague a son remorqueur, le J... H... Bon bateau aussi, et pareil équipage. Tenez, il descend se ravitailler à Verchères. Venez-vous?

III

En remorqueur

Ici, c'est comme à la drague, même étoffe de braves marins. Il y a une chambre de plus, celle du pilote: donc un Sacré Cœur de plus, à la place d'honneur, au-dessus de la roue.

Voilà ce que j'ai vu.

Ce que j'ai entendu, maintenant.

D'abord je... n'ai pas entendu la moitié d'un mot qui pourrait être un blasphème, ce que j'avais remarqué d'ailleurs, à la drague. Au cas échéant, le capitaine y verrait. Il ferait comme il a déjà fait, il dirait: "Pas de la langue du diable, par ici", comme il avait déjà dit: "Pas de boisson à bord", à un homme un peu éméché, qui paya sa carresse pour la bouteille par le renvoi du bateau.

Pour avoir de l'ordre, on prend les moyens. S'il en faut parfois de grands, dame! on n'hésite pas. C'est pourquoi, chaque chose est à sa place, chaque homme aussi; d'où obéissance parfaite au papa-capitaine de cette famille, j'allais dire de cette petite communauté.

Essayez d'un brin de causerie avec quelque subalterne: vous apprendrez quel respect entoure l'autorité. Mais l'un en un colloque

avec le mécanicien. Si vous aviez des idées socialistes, je ne vous conseillerais pas de les verser parmi ce monde où la foi conserve le bon sens. Communisme, socialisme, toutes ces utopies sont vite exécutées. L'un d'eux, avec sa grosse voix, disait: "Si tout le monde était capitaine ici! Si le salaire était le même pour tous! Si le chauffeur touchait les appointements du capitaine sans toucher... à sa responsabilité, mon bon Monsieur, voyez-vous ça, hein! Voyez-vous ça?"

Moi je voyais autre chose: ce qui se produisait, justement parce que le sens catholique régnait. Je voyais tous ces hommes, jeunes gens, mariés, pères de famille, heureux, travaillant avec le compagnon de labeur de Joseph à Nazareth, et lui offrant, pour sa gloire, éloignement de la famille, sueurs, succès, ennuis.

Ah! nos navigateurs, il faut les connaître! Je ne vous apprendrais pas que tous les hivers les maisons de retraites fermées reçoivent des groupes de nos bons marins. On vient s'examiner, s'assurer qu'on navigue toujours dans le meilleur chenal, qu'on vise sur les bonnes bouées.

Mais je reviens au remorqueur, qui revient, lui aussi, vers sa drague.

"Travaillez-vous jour et nuit?" —Jour et nuit.

—Et le dimanche?"

—Pour ça, non! Les gens de Sorel ne travaillent pas le dimanche. Si le gouvernement veut du travail la semaine, qu'il nous laisse notre dimanche: ça c'est plus à nous qu'à lui et plus au bon Dieu qu'à nous."

Sans s'en douter, notre homme répétait l'argument des sociologues en faveur du repos hebdomadaire. Il ajouta, soulignant inconsciemment le bienfait de la loi divine: "Ca travaille mieux après."

Nous arrivions.

J'appris que chaque dimanche le remorqueur se rendait au quai d'un village voisin; de là on se rendait à la messe.

Mais l'un d'eux me dit d'un air mélancolique:

"Demain, nous ne pourrions pas bouger. Ce soir on éteint les feux pour le ménage."

Nous venions d'aborder la drague. Mes compagnons allaient sauter en chaloupe pour regagner terre, quand mon mécanicien de tout à l'heure se tourne vers eux:

"Dites donc, mes petits frères, vous avez chez vous une chapelle et un prêtre; pourrions-nous aller à la messe demain?"

—Ils sont assez nombreux dans leur petite chapelle; ça va les déranger, objecta quelqu'un.

—Les déranger! quand c'est pour le bon Dieu, ça ne dérange pas. On y va demain. S'il y a des vêpres on y va.

—Entendu, entendu."

Et ils vinrent, de la drague et du remorqueur; et ils communiquèrent, capitaines en tête.

Voilà, M. le directeur du Bulletin.

Rien d'à peu près

Faire une chose à peu près, c'est la faire sans suite, sans ordre... sans union dans ses différentes parties... sans la compléter.

A peu près, c'est le travail du paresseux qui ne veut pas se donner la peine de chercher, de réfléchir, de coordonner, de bien faire.

A peu près, c'est le travail de l'étoiré qui se met à l'oeuvre avec ardeur peut-être... mais se lasse vite, commence plusieurs choses et n'en finit aucune.

A peu près, c'est le travail de l'insouciant à qui il importe peu d'avoir bien ou mal fait... il ne vise qu'à une chose: faire, et être débarrassé.

Rien ne s'acclimate aussi vite dans la vie que l'habitude de l'à peu près.

Celui qui en est là, pourra dire: je me suis bien agité; mais il n'aura jamais de véritable joie.

Ni joies de l'esprit: il n'a rien fait d'utile, rien de durable.

Ni joies du cœur: il n'a rien fait de bon.

Ni joies de l'âme: il n'a rien à offrir au bon Dieu.

PRESQUE

Triste parole encore que celle-là! Presque, c'est un peu ce qu'il fallait faire, mais ce n'est pas tout ce qu'il fallait faire.

Or ce qui est presque fini, n'est pas fini.

Ce qui est presque bon, n'est pas bon.

Ce qui est presque su, n'est pas su.

Ce qui est presque bien, n'est pas bien.

Le mot presque est un grand illusionneur: il cherche à rassurer l'âme lâche, l'esprit paresseux, le cœur égoïste.

Tout ce qui est fait ou presque ou à peu près laisse la journée vide, l'esprit inquiet, le caractère irascible, l'entourage mécontent.

Je regarde, avant tout, la dernière ligne d'un devoir: disant

un vieux professeur—si elle est appliquée, le devoir est ordinairement bien fait.

Et le devoir appliqué, oh! comme il rayonne la joie!

TOUT DE SUITE

Ce mot tout de suite, sorti des lèvres d'un enfant, à un simple désir connu de sa mère, embellit le visage, stimule la volonté, rend facile le travail, rend heureuse surtout la mère qui l'entend.

Tout de suite

C'est le mot de l'amour qui veut faire plaisir.

C'est le mot de la générosité qui n'attend ni pour donner ni pour se donner.

C'est le mot du dévouement toujours prêt à sacrifier ses fantaisies.

C'est le mot du saint qui, uni à Dieu, ne laisse aucun intervalle entre un ordre et son exécution.

Dès que l'heure est venue, mets-toi donc à l'oeuvre. Enfant—ne lambine pas—ne regarde pas de côté et d'autre—ne feuillette pas un livre qui te plaît...

Tout de suite

Ecris cette lettre que tu as à écrire.

Continue ce travail commencé la veille.

Etudie cette page imposée par tes maîtres.

Oh! comme le regard de Dieu se repose volontiers sur celui qui, souriant et paisible, est assidu à son devoir!

Oh! ces premières minutes employées tout de suite, comme elles donnent plus de vigueur à l'esprit plus de constance dans l'application, plus d'entrain pour surmonter une difficulté, plus d'espérance dans le succès.

Une minute lâchement perdue, c'est quelquefois une inspiration qui ne reviendra plus, c'est ordinairement un entraînement vers la fantaisie et une plus grande difficulté pour le travail.

Si le mot tout de suite sorti d'un cœur aimant et pieux est le mot de l'amour—ce mot, sorti d'un cœur orgueilleux et volontaire est le mot de l'entêtement.

L'enfant entêté n'entend aucune raison expliquant ou le retard ou le refus de ce qu'il désire. Il veut, il exige tout de suite.

C'est le mot de l'égoïsme.

L'enfant égoïste ne pense qu'à lui, ne veut que lui.—Il lui faut tout de suite ce qu'il désire, dussent les autres en souffrir.

C'est le mot d'un mauvais cœur.

Enfant, garde-le bon, ton cœur. Le bon cœur, c'est la souplesse qui se plie à tous—fait la joie de tous—est utile et agréable à tous.

Le bon cœur, à une demande, à un désir, à la seule pensée qu'il fera plaisir... n'a qu'un mot: Tout de suite.

UN PEU PLUS

Puissante parole qui apaise, qui dirige, qui grandit.

UN PEU PLUS DE PATIENCE

Pour supporter cette personne avec qui je dois vivre et qui fait partie de l'entourage au milieu duquel le bon Dieu m'a placé—et je me sentirai plus fort.

Un peu plus de constance

Pour continuer ce travail imposé qui fatigue mes membres, lasse mon esprit et n'a pour moi aucun attrait—et je me sentirai plus actif.

Un peu plus de paix

Pour accepter cette position qui m'est faite par la Providence et qui contrarie mes goûts—et pour ne pas me laisser aller au murmure après un accident imprévu—et je me sentirai plus uni à Dieu.

Un peu plus d'amabilité

Pour réprimer—sans qu'on s'en aperçoive—ce froissement qui se fait en moi, après un manque d'égard—après une parole un peu méprisante ou un dédain qui me met dans l'oubli—et pour conserver ordinairement sur mes lèvres un doux et léger sourire—et je ferai des heureux.

Un peu plus de bonté

Pour accueillir, en souriant, l'importun qui me dérange—pour le conter avec paix la parole qui me lasse—pour rester sans impatience et avec paix auprès de la personne qui ne m'est pas sympathique—et je me sentirai plus heureux.

Un peu plus de générosité

Pour oublier vite les petites humiliations reçues—pour faire connaître les qualités de ceux dont j'ai eu à me plaindre—et simplement faire leur éloge—et je me sentirai plus heureux.

L'INFORMATION FEDERALE

(Suite de la page 1)

Speaker dit-il avec indignation, dois-je comprendre que certains députés cherchent à vous faire la leçon? Ne dépend-il pas de vous seul de décider d'un point d'ordre? Personne ne dit le contraire, et l'hon. M. Lemieux put enfin avoir son tour et déclarer tranquillement que la question étant assez compliquée, il aimerait consulter les auteurs parlementaires et rendre sa décision lundi au commencement de la séance. Cette décision n'est pas encore rendue, au moment où nous écrivons mais plusieurs députés d'expérience sont d'opinion qu'elle sera favorable au cabinet, car il y a de nombreux précédents de débats sur la loi d'urgence pourvu qu'ils traitent d'un sujet important pour le pays. Et quoi de plus important, demande-t-on, que de savoir si le cabinet joint, ou non, de la confiance de la Chambre des Communes?

La motion Lapointe a donc été déposée sous réserve, et l'hon. M. Meighen l'a fait suivre de la sienne, contre-partie exacte de celle du gouvernement, bien que plus longue et affirmant surtout que le parti libéral a été battu et qu'il n'a pas le droit de se maintenir au pouvoir. M. Meighen a du reste répété durant ces deux jours que le cabinet n'existe pas, tandis que son lieutenant de Vancouver, le fougueux H.-H. Stevens, parle de King comme d'un illusionniste "qui se croit encore premier-ministre". On voit que la bataille était engagée pour de bon. Elle a duré jusqu'à neuf heures trente environ, vendredi soir, dans une atmosphère d'orage comme on n'en a sans doute jamais vue de pareille au premier jour d'une session. M. Meighen a formulé ses sarcasmes avec vigueur, acclamé bruyamment par ses 116 ou 117 partisans, dont la cohorte est réellement formidable par comparaison avec le groupe libéral d'en face, celui-ci est vaillamment dirigé par l'hon. M. Lapointe, qui s'est vraiment surpassé dans cette impasse délicate, nécessitant autant de tact que de force d'argumentation. Le discours principal qu'il a fait, à la suite du chef de l'Opposition, a nettoyé le terrain de bien des embûches subtiles jetées à la gauche, et les nombreux précédents parlementaires invoqués par le ministre de la Justice ont fait une grande impression sur la Chambre et les galeries, remplies à débordement. A la force de ses raisonnements, M. Lapointe ajoute ceux de son talent et de sa personnalité; c'est ainsi que sur une interruption maladroite d'un adversaire, il a répondu: "Non, vous vous trompez, j'ai cité deux exemples au moins de ce que vous dites que je n'ai pas mentionné; et une fois pour toutes, ajoutée avec force le ministre, je vais rappeler à la gauche le mot de Cromwell: "Pour l'amour de Dieu, mettez-vous donc une bonne fois dans la tête que vous êtes susceptibles de vous tromper, comme tout le monde." Cette douche vigoureuse a eu un complet succès sur toute la Chambre, les libéraux l'acclamant bruyamment.

Le travailiste Woodsworth, qui parle fort, et non sans clarté, a défini ainsi la situation: "Les libéraux représentent environ 41% de la Chambre, les conservateurs environ 42%. Ni l'un ni l'autre de ces groupes ne détient donc la majorité, tous deux ont raison de chercher à l'obtenir et l'on ne peut blâmer ceux qui sont au pouvoir de chercher à y rester tant qu'ils n'auront pas été défaites. La protection n'est pas une solution économique, ni du reste le libre-échange". Et le travailiste de proposer une sorte de comité formé de tous les partis, mais il admet que tout le monde repousse sa suggestion, qui se rapproche du communisme. Un progressiste, M. Carmichael, a ajourné le débat à lundi. Il est à noter que pendant le discours de M. Meighen, et comme il faisait état des chiffres de votes donnés en faveur des conservateurs, M. Bourassa j'a interrompu courtoisement pour lui demander s'il compte les votes donnés aux candidats de M. Patenaude comme des votes/conservateurs. A cette question, les libéraux ont applaudi bruyamment, et M. Bourassa s'est hâté de dire qu'il n'a pas demandé cela pour faire plaisir à personne mais à simple titre de renseignement.

—Si ce n'est pas pour avoir des applaudissements, répond M. Meighen avec aigreur, je ne vois pas pourquoi le député de Labelle a posé cette question, car les votes donnés aux candidats de M. Patenaude étaient certainement des votes/conservateurs.

M. Bourassa n'a pas insisté, et nous ferons comme lui, n'ayant pour notre part d'autre souci que de renseigner nos lecteurs avec une entière impartialité sur cette séance mémorable, et sur celles qui vont suivre.

LE VOCABULAIRE DE L'APICULTEUR

Ce n'est pas sans confusion que je monte à la tribune. Notre zélé secrétaire, M. Prud'homme, me harcelant aimablement pour obtenir la promesse d'une conférence, je lui en jetai, peut-être trop vite, le titre en m'engageant à vous parler de la terminologie de l'apiculteur. Or réflexion faite... après coup... la pensée de mon incompétence, et plus peut-être, la conviction que les apiculteurs peuvent se flatter, dans l'exercice de leur art, d'un langage d'une correction particulière, cette double pensée, dis-je, m'avertit que je m'étais engagé, sans aucun doute, à offrir des leçons à ceux-là même qui sont tout qualifiés pour m'en donner.

Laissez-moi vous assurer et vous prier de croire que je n'ai d'autre ambition, par le rappel de choses que vous savez mieux que moi, que de vous confirmer, et moi avec vous, dans l'habitude de parler en apiculture un langage technique. Chaque art, chaque science s'établit en cherchant sa formule, en parlant sa langue. Il en va donc ainsi de l'apiculture: toute intelligence et tout progrès étant à cette condition. Et si les apiculteurs veulent se comprendre, il leur faut user d'abord du même vocabulaire. Nommer les mêmes choses par les mêmes mots c'est user tous ensemble du même trousseau de clefs, c'est donc mettre tout le monde à même de pénétrer tous les secrets.

Puis l'expérience des apiculteurs se résumant dans les mêmes mots, à mesure que leur âme s'enrichit, ils reviennent aux disciples qui en possèdent la nomenclature chargée de plus de substance, de plus de miel. Les mots sont des alvéoles, et le sens dont ils sont remplis en est le suc.

C'est donc vrai, l'expression propre veut dire clarté, intelligence, érudition, progrès: c'est un centre d'intérêt et de communication.

Au contraire la dégradation du langage est une preuve de la dégradation du savoir. L'expression floue prouve une connaissance médiocre, voire nulle. Boileau l'avait dit déjà:

"Ce qui se conçoit bien, s'énonce clairement".

"Et les mots pour le dire arrivent aisément".

C'est une vérité générale qui se vérifie en apiculture comme en littérature.

Vous remarquerez facilement que les notions claires, et je dirais scientifiques d'apiculture sont toujours en relation avec les vocabulaires précis et authentiques: en d'autres termes vos connaissances en apiculture se sont enregistrées en votre mémoire comme sur autant de fiches qui chacune porte une rubrique, je veux dire un terme approprié.

Le terme manque-t-il, c'est la preuve que vous manquez de la notion qu'il suppose. Apprendre le vocabulaire de l'apiculture, c'est repasser une à une les connaissances nécessaires à cet art; c'est analyser les phénomènes qui relèvent de la vie des abeilles, de leur culture et des récoltes qu'elles peuvent vous donner. Il est impossible que l'esprit qui a recueilli tant de notions résiste au geste si naturel de les comparer de les lier en gerbes qui représentent alors la science même d'un apiculteur instruit et expérimenté.

Et puis toute la botanique viendra de son vocabulaire fleurir votre langage, agrémenter vos réflexions, provoquer l'expérience non-seulement de l'apiculteur, mais de l'homme aussi et du chrétien. De ce vocabulaire commun naîtront entre vous les remarques savoureuses, l'expression ravie de vos plaisirs variés; ainsi imitant l'abeille industrieuse, réfléchissant la beauté de l'avette comme celle de son travail, vous vous sentirez entraîné, par la richesse de votre terminologie comme par la suggestion de vos connaissances, de relever votre langue par une pointe de beauté, d'art et de poésie.

Bref, parce que vous saurez conserver de l'apiculture une langue pure et châtée, c'est toute une culture qui en résultera pour votre intelligence, c'est-à-dire que, de ces connaissances plus nettes, vous tirerez des jugements plus fermes, plus élevés aussi, que des conclusions appropriées d'où la conscience pratique projetera, par analogie, des lumières capables d'éclairer une foule de sujets avoisinants; vous resterez avec des admirations, des enthousiasmes qui seront sains pour le cœur, et un embellissement pour la vie.

Oh! ces mots qui sous les linéaux raides des lettres Ecrites, ont si peu l'air d'avoir été des êtres...

Comme ils sont cependant des mots pleins de substance, d'une vie intense, Riche, drue, abondante, à l'excès, foisonnant.

Oh! tout notre sang toujours en floraison!

Chante Jean Rich-pin, et il continue:

Oh, ces mots, ces amis du peuple, ce miroir de son âme, Mots frustes, mais sachant aussi comme notre verbe, Arborer pour l'abeille et pour le papillon.

Le drapeau du printemps, bleu, blanc et vermillon.

Ces mots qui sont des fleurs et sont des alvéoles. Aïmons-les! Par un langage commun et aimé, vous faciliterez la circulation du savoir, vous vous réunirez dans le même attachement à l'apiculture, vous vous rendez possible une âme commune, un programme fort, une défense victorieuse.

Allons plus loin, l'expression juste est un lien social. Un langage soigné et dont la beauté est faite de l'irradiation des intelligences auxquelles il est commun, crée, ou si vous le préférez renforcé une commune nationalité. Sans doute ceci n'est vrai que de toute la langue, mais c'est donc vrai de cette partie de notre langue qui est la langue de l'apiculture.

Après ces théories, dont je vous demande encore une fois pardon, vous vous attendez sans doute au spectacle de la double colonne columbière aux puristes: "Ne dites pas", "mais dites". Parce qu'enfin si les apiculteurs ont le mérite, plutôt rare chez nous, de bien parler la langue de l'apiculture, comme je l'ai reconnu avec une joie sincère, encore s'il qu'ils admettent que leur langue professionnelle ne va pas tout de même, sans quelques taches, sans quelques fautes, barbarismes ou anglicismes. Ont-ils à créer leur ruche: c'est une question de savoir s'ils savent en nommer chaque élément.

Faisons ensemble, si vous le voulez, cette opération.

Sur une base de béton je dresse un support avec son perron; sur le support je dispose le plancher de la ruche que j'appelle le plateau. Il est réversible, offrant sur sa double face des niveaux différents: plus haut pour les temps chauds, plus bas s'il fait froid. En mettant, dessus le plateau, le corps de la ruche, qui est le nid à couvain, l'entrée de la ruche se dissimule à une extrémité; une planchette est à disposition pour modifier cette entrée, la rétrécir, en protégeant la colonie contre le pillage ou contre le froid; puis pour empêcher la reine d'aller pondre dans les magasins, j'étends sur la ruche un garde-magasin, un filet qui laissant passer aux abeilles ouvrières, l'interdit à leur reine. Enfin dessus la ruche s'empilent au fur et à mesure des récoltes et pour les emmagasiner, les hausses. Sur la hausse la plus élevée mettons une toile et enfin le couvercle, et non pas le couvert.

Multipliez l'opération par cent et vous avez un magnifique rucher on apier: Au dessus, dans le firmament, le soleil qui rayonne; au dedans de vos ruches, le soleil encore, mais en un liquide qui réjouit le palais, et mettra bientôt en votre bourse le soleil, toujours, monnayé en beaux écus dorés.

Grâce à ces chasse-abeilles vous vous êtes emparés du miel sans molester les diligentes abeilles; faites un tour à l'extracteur ou à paniers; peuvent recevoir 4 cadres et le précieux liquide après maturation en vos réservoirs-collecteurs emplit non pas les chaudières, mais les seaux, grands ou petits. Le client trouvé, vous expédiez votre marchandise, sucrée et parfumée, en la protégeant par un bon emballage, caisse à clair-voie ou caissons qu'il ne faut jamais injurier du nom de "crate".

Pour le soin de vos abeilles et la manipulation de vos ruches vous vous êtes procuré les cadres, brosse, désoperculeur, enfumoir etc. Il y a des manières de multiplier les colonies entre lesquelles je n'ai pas à choisir. Mais que vous laissiez essaimer ou que vous bâtissiez des nucléus il demeure lo qu'il ne faut jamais parler de "dessains", les apiculteurs se refusent à nourrir de mauvais dessains; mais vous comptez avec plaisir vos "essaims" et chacun d'eux, je le souhaite du moins, devra vous rapporter forte récolte: 20 il vous est loisible d'ignorer le pluriel nucléi, puisqu'il est du pur latin, et qu'en français les substantifs ne changent pas au pluriel qui déjà s'écrit avec un "s" au singulier.

D'autre part il n'y a plus bon apiculteur qui ne veuille cultiver ses reines. Et dans son zèle d'élever des reines merveilleuses, l'apiculteur ne parle plus que de "breeder". Horrible anglicisme, cher ami, qui vous fait brouiller au moins trois degrés que vous distinguerez en français au grand profit de la clarté et de la sûreté de vos connaissances en un sujet si délicat. En effet les Anglais, plus pauvres en expressions, entendent trois choses si je ne me trompe par le verbe "to breed": féconder, sélectionner, élever. On peut sélectionner soit en croisant les races, soit dans

SAINT-JEAN DES PILES

LA FETE DE NOEL

A l'occasion de la fête de Noël un joli programme musical fut rendu. M. Alphondor Lépine touchait l'orgue, et le chœur de chant des jeunes filles rendit très bien les anciens "Noël".

Mariage.—Le 7 janvier Mlle Florida Cadorette, fille de M. Thomas Cadorette, unissait sa destinée à M. Ludger Godin de La Tuque. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Tousignant curé de la paroisse.

M. et Mme Henri Parenteau, maire de St-Georges de Champlain de passage chez M. Moïse Cadorette.

A l'occasion des fêtes du Nouvel An Mlle Monique Millette était en promenade chez son oncle M. l'abbé Tousignant.

M. et Mme Edwige Trudel, sont de retour d'une promenade à La Tuque chez des parents.

Mlle Juliette et M. Armand Deschênes sont allés visiter leurs parents à St-Léon.

Mlle Hortense et Marguerite Bédard sont venues passer les vacances chez leurs parents.

Mme Jos. Bédard est allée reconduire ses filles à Nicolet chez les Sœurs de l'Assomption.

M. et Mme Moïse Cadorette sont de retour d'un voyage à Berthierville, visité leur fils Paul chez les Clercs de St-V. leur.

En promenade chez M. l'abbé Tousignant, MM. Wilfrid Tousignant, Noé Beaulieu, Dominique Millette.

En promenade chez M. Cyprien Lesieur, M. et Mme J. Lesieur de la Pointe du Lac.

M. et Mme Edouard Désilets sont de retour d'une promenade à St-Maurice chez des parents.

STE-ANGELE-DE-LAVAL

Lundi le 4 janvier M. Donat Morissette de Bécancour unissait sa destinée à Mlle Marie-Jeanne Dureau, institutrice de cette paroisse. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. le curé Chs Ed St-Germain. Nos meilleurs vœux de bonheur.

Nouveau marguillier.—A une assemblée de franc tenanciers de cette paroisse, M. Albert Tourigny a été unanimement choisi marguillier en remplacement de M. William Lévesque sortant de charge.

Divers.—M. Jean-Bte Levasseur est de retour parmi nous après quelques mois passés aux États-Unis.

M. et Mme Elp. Levasseur M. et Mme D. Levasseur sont allés passer le temps des Fêtes chez leurs parents à Mont-Carmel et Shawinigan.

Mlles Gertrude et Thérèse Camirand, Juliette Bourgeois et Rose H. Leduc, MM. J.-Bte Levasseur J. Ed. Camirand, et P. Désilets sont allés à St-Grégoire les invités de Mlle Germaine Thibodeau.

M. Charles Massé de Montréal de passage chez son oncle M. Alexis Massé.

M. Ovide Vaillancourt de Québec chez son beau-père M. Achille Ducharme.

M. l'abbé O. Levasseur, professeur au Séminaire des Trois-Rivières chez sa mère Mme Z. Levasseur.

M. Paul-Emile et Mlle Germaine Thibodeau de St-Grégoire chez leur cousine Mlle Rose Leduc.

M. et Mme Ad. Tourigny de Bécancour chez M. P. Désilets.

M. Léo Boucher de Newport chez son père M. A. Boucher.

HOTEL PLACE VIGER

Gare Viger, Montréal
Situation centrale. Cuisine insurpassable. Salons luxueux. Service bilingue. Prix spéciaux pour séjours et familles.

une même race en faisant le tri ou le choix des meilleurs sujets que l'on multiplie.

Root conseille de porter un voile quand on visite le rucher. Il dit comment le faire: autour d'un chapeau de paille, vous fixez, en le fronçant convenablement, une tulle de soie ou une mousseline; un élastique au bas du voile le serre au cou ou aux épaules; pour mieux voir, un masque en fil métallique est inséré dans le voile.

Evidemment mon vocabulaire est ridiculement écourté. Au surplus n'ai-je pas eu l'intention risible d'être complet, mais d'exciter votre attention sur un parler que nous devons faire pour chacun de nous, clair et limpide et digne d'une science que nous aimons et que nous ferons aimer d'autant mieux que nous en découvrons une langue authentique et de facile compréhension.

Abbé A. LaPalme, St-François de Salle

LA-POINTE-DU-LAC

On annonce pour le vingt de ce mois le mariage de M. Lauréat Crétz à Mlle Imelda Dupont.

A été inhumée la semaine dernière, Mme Alcide Bourassa, née Alma Roy, à l'âge de trente-neuf ans.

Assistaient à ses riches funérailles ses nombreux parents et amis de Montréal et d'Yamachiche, sa paroisse natale.

Elle laisse cinq enfants, dont l'aîné n'a que douze ans.

Bonne épouse et mère très chrétienne, elle a montré une patience admirable dans les épreuves de la vie, surtout dans la maladie qui la minait depuis longtemps.

En visite, MM. Sylvio, Léo, Ernest et Donia Blais et Mlle M. Jeanne Dufresne de Montréal chez M. Noé Dufresne.

M. et Mme Léopold Dugré de Terrebonne chez M. Léon Dugré.

Mlle Thérèse Méthot, nièce de M. le curé J. E. Poisson et pensionnaire du couvent, a passé le congé de Noël dans sa famille à Warwick. Il y a si peu de neige, qu'hier, 10 les autos circulaient encore.

Les cinq fils de M. Thomas Rouette, père et leurs nombreuses familles, ont passé gaîment le jour de l'an auprès de leurs vieux parents.

ST-STANISLAS

Funérailles de Mme veuve Ephrem Mongrain

Mardi, le 29 décembre, s'endormait doucement dans le Seigneur Dame Joséphine Trépanier, veuve de Ephrem Mongrain, à l'âge de 83 ans et 2 mois.

Le service et la sépulture eurent lieu en l'église paroissiale le 31 décembre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

M. l'abbé J. Mongrain, vicaire à Maskinongé, neveu de la défunte, officia, assisté de MM. les abbés M. Chicoine et G. Larue tous deux vicaires de cette paroisse, comme diacre et sous-diacre. L'abbé J. Cossette célébra la messe à l'autel latéral.

La chorale de la paroisse sous la direction de M. Adélar Mongrain a rendu plusieurs beaux motifs appropriés.

Les porteurs étaient: MM. Isidore Cossette, Michel Trudel, Adélar Tousignant, Fernand Cossette accompagnés de Mmes Georges Brouillette, William Magny, Josaphat Trudel, Fernand Cossette, M. Fernand Cossette portait la croix. La quête durant le service funèbre fut faite par Mmes Josaphat Trudel et Fernand Cossette. La défunte faisait partie de la Fraternité du Tiers-Ordre de St-François, elle était la première tierce de la paroisse, ayant fait profession vers 1890 à St-Tite; aussi les tertiaires lui rendirent tous les honneurs qui lui était dus.

Elle laisse le souvenir d'une mère profondément chrétienne; durant la plus grande partie de sa vie elle s'est occupée d'œuvres diocésaines telle que: la Propagation de la Foi, la St-François de Salles, le denier du Sacré-Cœur, la Bannière de Marie-Immaculée, etc... Elle emporta dans la tombe l'estime et les regrets de tous ceux qui l'ont connue.

Mme Ephrem Mongrain, était la mère de feu l'abbé A. Mongrain, autrefois vicaire à Grand-Mère, décédé en septembre 1924.

Elle laisse pour pleurer sa perte, un fils M. Joseph-E. Mongrain de St-Stanislas ayant agencement connu dans les cercles agricoles et coopératifs de cette province; une fille Mlle Williams Dessureault de St-Timothée, un frère M. Ovide Trépanier, cultivateur à l'Ascension, Lac St-Jean; deux sœurs: Mlle François Dessureault, de St-Stanislas et Mme Eugène Mongrain de St-Séverin.

La famille a regu à cette occasion de nombreux messages de sympathies, offrandes de messes, bouquets spirituels, remarques entre autres tributs floraux ceux de l'honorable J.-E. Caron, ministre de l'agriculture F.-M. Savoie, secrétaire du ministère de l'agriculture, C.-E. Rioux, agronome; J.-A. Fortin B. S. A., Dr Bordeleau, ex-député, La Coopérative Fédérale de Québec, et la délicatesse de se faire représenter aux funérailles par M. J.-O. Mandeville de Vaucluse Co. l'Assomption.

A la famille si cruellement éprouvée nous présentons nos plus sincères condoléances. Puissent les nombreux témoignages de sympathies qu'elle a reçu adoucir sa douleur.

—La famille Joseph-E. Mongrain remercie tous ceux qui leur ont témoigné leurs sympathies, soit par offrandes de messes, tributs floraux, assistance aux funérailles, visites, etc. A tous un sincère merci.

Nouveau Curé

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau pasteur dans la personne de M. l'abbé Héroux. Au début de l'annuaire qu'il nous soit permis de lui présenter

EN FRANCE

L'erreur fondamentale

Le grand malheur de notre pays, dans sa détresse actuelle,—écrit le "Croix" de Paris (11 déc. 1925). —est, peut-on dire sans crainte de beaucoup se tromper, l'illusion profonde que nourrissent encore trop de Français quant à la nocivité foncière et radicale des principes de la Révolution, base nécessaire, semble-t-on croire, de toute constitution et de tout régime politiques modernes en France.

L'idée s'est ancrée, en effet, chez quantité d'esprits, non sans doute par raisonnement, mais par entraînement et par suggestion du milieu ambiant, qu'on ne saurait bâtir, à notre époque, hors de ce fondement, sans contredire de front le progrès et la civilisation.

Et pourtant, quand jamais apparurent plus nettement et plus douloureusement qu'en France, aujourd'hui, à la lumière de tant de déceptions et de ruines, l'erreur et le venin mortels dont ces fameux principes, tout immortels que les ont proclamés leurs auteurs, sont infectés, tellement qu'on pourrait les appeler, sans médisance, la gangrène de notre société?

Comment prétendre, en effet, non seulement défendre, mais encore continuer la France, avec de tels principes, quand, en raison même de leur nature, ils sont à l'antipode de sa tradition et ne peuvent dès lors, qu'accélérer sa marche à l'abîme et la faire inévitablement se détruire, en réalité, de ses propres mains?

Car il y a politiquement, non moins que philosophiquement parlant, opposition absolue, complète, irréductible, par le sommet, en quelque sorte, entre les principes de l'ancienne France, abus exclus, bien entendu, et ceux de la France dite moderne, vu que l'une était, à la manière d'une famille, un peuple formant race et régi par la loi chrétienne, tandis que celle qu'on nous fait aujourd'hui, en rigoureuse logique du reste, avec l'esprit et les maximes révolutionnaires, n'est plus qu'un conglomérat d'individus—bientôt venus des quatre coins du monde,—sans autre lien entre eux que celui qui unirait les membres d'une simple Société anonyme et régie par la loi antichrétienne.

C'est, malheureusement, ce que se refusent encore à comprendre tous ceux que hante l'utopie démocratique ou libérale et qui rêvent d'un habile dosage des idées de la Révolution et des enseignements de l'Eglise pour sauver la France du naufrage.

Qu'attendre cependant d'une pareille conception des choses, pour ne pas dire d'un pareil aveuglement?

MASKINONGE

—M. Paul Magnan, de Montréal Mlles Aurélie Magnan, institutrice à Montréal, Mlle Gabrielle Magnan de Drummondville, M. Arthur Damphousse de Montréal, M. Joseph Cardinal et ses deux enfants Jacques et Jean-Paul, de Nicolet, étaient chez Mme Vve Ernest Magnan ces jours derniers.

—Chez M. Louis Landry, Mlle Angéline Landry, institutrice à Grand-Mère.

—Chez M. Wilfrid-B. Lafrenière, M. Louis-Jules Lafrenière, E. E. A. D.

—Chez M. Théophile Sicard, M. Julien Sicard, E. E. M. interne à l'hôpital St-Paul de Montréal.

—MM. Maurice Lebrun, Joseph-Antoine Caron, Ferdinand Lafrenière, Albertino et Emile Bergeron, tous du Séminaire des Trois-Rivières étaient dans leurs familles pour les vacances du Jour de l'An.

—M. Antonio Pellerin professeur à Montréal était de passage à Maskinongé le 4 janvier.

—Mgr J.-E. Paquin, de l'Evêché des Trois-Rivières a visité ses parents de Maskinongé au commencement de la semaine.

—M. et Mme Jules Lemye, M. et Mme Aimé Lemye de Montréal et M. Pierre Lemye.

L'hommage de nos vœux respectueux de paix, santé, bonheur!

Va et vient

M. le notaire et Madame Germain de St-Tite, M. Benoît Rousseau E. E. M. de passage à St-Stanislas chez leurs père M. E. Rousseau.

—M. l'abbé Irénée Trudel, curé de St-Etienne en visite chez sa belle-sœur Mme Josaphat Trudel.

—Mlle Madeleine Cloutier élève des sœurs de la Providence Ste-Ursule est retournée dans cette institution après avoir passé ses vacances chez son père M. J.-W. Cloutier.

—M. et Mme Lumidique Trotier ont été rendre visite à leur beau-frère le capitaine Cossette à St-Nazaire.

—Mme Alphonse Trépanier de St-Timothée, Mme E. Lavallée de Grand-Mère de passage chez leurs sœurs Mme A.-B. Chaillez.

Alors que la révolution est allée par essence, ne voit que l'individu et fait de la volonté soi-disant générale la source même du droit, alors que celui-ci, dépourvu, par conséquent, de point fixe, évolue et se transforme, au gré et au caprice de cette volonté, affranchie de toute règle supérieure, le dogme chrétien met à la base de tout ordre, en même temps que la croyance en Dieu et en son Christ, l'obéissance à ses lois.

Alors que la révolution associe qu'elle est de matérialisme et d'orgueil, double virus dont elle pénètre jusqu'à la moelle ses adeptes, abaisse et borne tout à la vie présente, et sous prétexte d'améliorer les conditions de l'existence humaine, est dans un perpétuel enlèvement de jouissances et de plaisirs nouveaux, prodiguant à cet effet, et jusqu'à dilapidation, les deniers publics, touchant à tout, bouleversant tout,—le dogme chrétien, parfaite expression des lumières de la raison et des clartés de la foi, subordonne la vie présente à la vie future et règle tout en conséquence, mettant et laissant chacun et chaque chose à sa place, hiérarchisant, pour ainsi dire, les biens et les personnes, suivant leur nature et leurs fonctions respectives.

Ainsi, d'un côté, l'erreur révolutionnaire, faussement décorée du nom de principes, et, comme toute erreur, génératrice en pratique de désordre et de désordre à l'infini, qu'il s'agisse de la vie individuelle, sociale ou politique;—de l'autre, le dogme chrétien, manifeste par l'Eglise, sa divine dépositaire, suprême ordonnateur parce qu'il souverainement et uniquement vrai.

Comment jamais concilier ces contradictoires? Et si le bien, en n'importe quel domaine, peut s'entendre dans son dernier fondement, autrement que de la conformité à cet ordre divin, à quelle boussole recourir dans la tempête qui s'annonce et menace de nous submerger?

C'est pourtant, à cette conciliation surhumaine, et rationnellement impossible, que, de nos jours encore et dans des circonstances qui devraient ouvrir les yeux de tous les bons Français, s'évertuent avec une inlassable disons persévérance tant de gens qui croient certainement faire en cela œuvre pie ou patriotique, mais qui, hélas! risquent fort de la sorte, risquent qu'ils sont à leur préjugé démocratique ou libéral, d'allonger la durée et d'accroître l'intensité de nos maux au point de nous en faire peut-être mourir.

Quoi qu'on dise ou qu'on fasse, en effet, le salut pour la France, à moins qu'on ne veuille entendre, sous ce vocable, une France internationale et à la mode d'Israël, ne peut venir et ne viendra que de sa rupture avec la révolution, autrement dit avec la franc-maçonnerie, ce qui est la même chose.—S. L.C.

TRAVAILLEURS INCONNUS

Ne manquez pas de lire **Travailleurs inconnus: nos aveugles**, par Le P. Julien Senay, S. J., fondateur du cercle Nazareth de l'A. C. J. C.

En des pages d'une lecture attachante et s'appuyant sur des données exactes, l'auteur fait d'abord l'historique des aveugles en général, et, en bon patriote, s'arrête tout particulièrement sur ceux qui vivent au milieu de nous et que les neuf-dixièmes de notre population ignorent ou paraissent ignorer. Il nous démontre les étonnantes capacités de nos aveugles musiciens, accordeurs, vanniers, ou massagers et nous prouve que ceux-ci, loin d'être des parasites de la société, sont des travailleurs diligents, consciencieux, ambitieux, et des citoyens utiles qui méritent non seulement la sympathie, mais la confiance et l'encouragement de tous les Canadiens.

Nazareth a déjà donné au pays, outre deux prix d'Europe, vingt-cinq organisateurs, cinquante-six professeurs de piano, d'harmonie et de chant, vingt-neuf accordeurs et un nombre considérable de vanniers, de rempailleurs, de matelassiers, de broisseurs, etc., qui ont acquis déjà leur parfaite indépendance et gagnent honorablement leur vie. Comme Nazareth est la seule institution de langue française et de religion catholique qui existe pour les aveugles au Canada, il convient que tout Canadien français s'intéresse à l'immense travail qui s'y accomplit.

Donc, lisez et faites lire l'intéressante étude du P. Senay